

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ A

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC A TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE

(DE LA MAITRISE EN SCIENCES DU LOISIR)

PAR

RAYMOND BOULANGER

B. Sp. SCIENCES SOCIALES (SOCIOLOGIE)

LE LOISIR: UNE QUESTION DE SCIENCE ET/OU DE MILIEU DE VIE?

NOVEMBRE 1982

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

REMERCIEMENTS

Je remercie ici Monsieur Roger Lévesseur, professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières, qui a bien voulu diriger ce mémoire. Sa constante attention et ses judicieux conseils m'ont été précieux dans l'élaboration de ce travail.

Je remercie également Mademoiselle Claire Mailloux pour le soutien et les encouragements qu'elle me prodigât tout au long de cette entreprise.

R É S U M É

Cette recherche a tenté de dégager les principaux recours à la science que de nouvelles élites (chercheurs, professeurs, professionnels en loisir, etc.) ont mis en oeuvre pour orienter le loisir au Québec depuis le début des années "1960". A partir d'une problématique des "formes culturelles", nous proposons d'étudier le discours savant et les pratiques scientifiques de ces élites à propos des pratiques populaires dans le champ du loisir. De plus, les données originales d'une enquête empirique sont analysées pour démontrer la pertinence de parler de culture populaire dans une société industrielle moderne telle que le Québec, et pour cerner les limites de tels sondages.

Toute cette étude se fonde sur l'analyse de diverses productions "scientifiques", telles: rapports de comités d'étude, enquêtes et sondages d'opinion. Sans avoir fait un relevé exhaustif de toutes les publications parues, nous estimons, toutefois, avoir retenu les plus représentatives d'entre elles.

Nous avons donc montré que tout ce recours à un discours savant repose sur la science, que celle-ci soit utilisée pour disqualifier les autres agents qui oeuvrent dans le champ du loisir ou pour promouvoir le projet des agents de la culture cultivée. De plus, l'analyse des

pratiques scientifiques a fait ressortir que les enquêtes empiriques, tant par leur approche théorique qui dévalorise la culture de masse et la culture populaire que par leur "négligence" méthodologique qui favorise les seuls adeptes de la culture cultivée et par l'analyse et l'interprétation des résultats qui mettent principalement en lumière les taux de participation des pratiquants "réguliers" et "assidus", sont orientées en fonction des agents de la culture cultivée. Celles-ci ont ainsi pour fonctions de légitimer le discours de ces agents, de renforcer leur position sociale dominante et d'accroître la pénétration de la culture cultivée dans la population.

Enfin, après avoir évalué l'utilité de la méthode du sondage pour rendre compte des pratiques de loisir des milieux populaires, nous estimons qu'il s'agit d'un problème de science et non de méthode. C'est donc à une science capable d'identifier ses propres limites qu'il faut en appeler.

INTRODUCTION

La science est à la mode. Il n'est pas une journée qui passe sans qu'il n'y soit fait allusion... "Une étude qui vient d'être publiée confirme...", "une recherche a démontré...", "un spécialiste déclare...", "un chercheur a découvert...", sont des expressions qui nous sont devenues familières... Tous les secteurs de la société, tels le travail, l'habitat, la consommation, etc. ont leurs spécialistes formés à l'enseigne de la science... A lire les déclarations des politiciens, il semble qu'aucune décision ne puisse être prise sans moult recherches préalables, sans maintes consultations de spécialistes reconnus. D'un autre côté, le journaliste puise abondamment dans les comptes rendus de travaux scientifiques pour "enrichir" ses articles. Et le citoyen parle de science lui aussi... Bref, la science est omniprésente, le loisir n'y échappe pas non plus: les programmes de baccalauréat en récréologie et de maîtrise en sciences du loisir de l'Université du Québec à Trois-Rivières, de même que la revue *Loisir et société* éditée par le département des sciences du loisir de la même université, en sont quelques exemples.

Il apparaît, cependant, que si l'on y réfère aussi fréquemment, la science est rarement mise en doute. Plus encore, il apparaît que les résultats des travaux scientifiques ont plus d'importance que les moyens pris pour y parvenir... à la condition, toutefois, qu'un "spécialiste", un "chercheur", un "homme de science" en soit le responsable. En

d'autres mots, le mot science semble revêtir une "aura" qui empêche quasi toute velléité de contestation... à moins d'une contestation scientifique bien sûr. Même à ce moment, ce sont les résultats qui sont le plus souvent critiqués, rarement les chercheurs et les méthodes scientifiques. Bref, à des résultats scientifiques on oppose d'autres résultats scientifiques sans s'interroger sur les conditions de production des travaux scientifiques, comme si la science était désintéressée...

Nous soutenons le contraire dans la présente recherche. Pour nous, la science est intéressée et participe pleinement aux principaux mouvements d'orientations culturelles au sein des sociétés industrielles et techniciennes dont le Québec fait partie. Quoique le travail, l'habitat, la santé, la consommation, les services sociaux, etc. soient des secteurs tout aussi intéressants à étudier pour faire la démonstration de cette assertion, notre recherche se limite à l'étude du loisir au Québec.

Depuis une vingtaine d'années environ au Québec, le loisir constitue un enjeu social important pour une nouvelle élite en pleine ascension sociale: les agents culturels. Ces derniers, qui participent aux nouvelles classes dominantes: professeurs, chercheurs, administrateurs culturels, animateurs professionnels, etc... ont recouru et utilisé la science et se sont appuyés sur l'Etat pour promouvoir, à partir des années 1960, une nouvelle conception de la culture - la culture cultivée - dans le champ du loisir.

L'objet de cette recherche est l'étude du discours savant et des pratiques scientifiques de cette nouvelle élite sociale dans ses rapports conflictuels avec les principaux acteurs sociaux dans le champ du loisir au Québec: les industries culturelles, le peuple et, dans une moindre mesure, le clergé.

Toute cette étude se fonde sur l'analyse de contenu de diverses publications, d'origine gouvernementale surtout, parues depuis le début des années 1960, tels: rapports de comités d'étude et de commissions d'enquête, travaux effectués à la demande de commissions d'enquête, rapports de recherche, etc. Sans avoir fait un relevé exhaustif de toutes les publications parues, nous estimons, toutefois, avoir retenu les plus représentatives d'entre elles.

L'angle d'étude privilégié est celui de la culture. Dans le premier chapitre, nous esquissons les principaux mouvements d'orientations culturelles au sein des sociétés industrielles pour dégager les types de rapport à la culture qu'entretiennent les acteurs sociaux dans le champ du loisir. Ainsi, les industries culturelles qui exercent des rapports de domination économique proposent la consommation d'une culture de masse; d'un autre côté, les agents culturels qui entretiennent des rapports privilégiés aux arts, aux lettres et aux sciences proposent la consommation d'une culture cultivée, c'est-à-dire une culture fondée sur la diffusion et la consommation des sciences, des arts et des lettres et l'initiation à des pratiques culturelles qu'ils valorisent; enfin, la culture populaire qui se traduit dans des genres de

vie particuliers exprime un rapport immédiat et quotidien du peuple à sa culture par la participation des individus à la collectivité dans laquelle ils baignent. Alors que les rapports de conflit - coopération entre les principaux acteurs sociaux dans le champ du loisir seront dégagés, nous aborderons le concept d'idéologie comme mode de compréhension du projet des agents de la culture cultivée.

Dans le deuxième chapitre, nous verrons comment les agents de la culture cultivée ont utilisé la science pour structurer le discours qu'ils ont tenu dans le champ du loisir, c'est-à-dire comment la science a servi à disqualifier le clergé, les industries culturelles et le peuple et, en même temps, à légitimer leur projet culturel. Mais ceux-ci n'ont pas seulement fait la promotion de leur conception du loisir à l'aide de la science, ils l'ont mise à contribution, c'est-à-dire qu'ils ont effectué des recherches dites scientifiques dans le champ du loisir. Nous verrons donc au chapitre III comment ces dernières participent à la même idéologie, comment elles contribuent à mettre en place un système de justification et de légitimation de la culture cultivée.

Dans le chapitre IV, nous verrons qu'il est possible de parler de culture populaire dans une société industrielle comme le Québec à l'aide des données originales d'une enquête; puis, nous examinerons les limites inhérentes aux enquêtes empiriques dans ce domaine. Enfin, une brève conclusion synthétisera la démarche et les résultats obtenus.

CHAPITRE I

Une problématique d'étude du loisir au Québec

Pour que cette analyse prenne tout son sens, il importe, au départ, de dégager les principaux mouvements d'orientation du loisir au sein des sociétés industrielles avancées. Cet examen préliminaire est nécessaire, pour ne pas dire essentiel, pour la compréhension des discours de la culture savante dans ce champ. Comment, en effet, les analyser sans, au préalable, avoir établi les conditions du développement du loisir au sein de ces sociétés? A cet effet, nous référerons principalement à l'analyse d'Alain Touraine, dans son livre La société post-industrielle (1), pour établir les conditions globales de production du loisir dans les sociétés industrielles modernes; de même, nous utiliserons les analyses de Fernand Dumont (2) pour esquisser les formes culturelles.

Cette première étape franchie, c'est à l'analyse de Roger Levasseur, dans son article "Contributions à une sociologie de l'action culturelle (3)" que nous référerons pour dégager les principales tendances dans le secteur du loisir au Québec. Enfin, alors que les rapports de conflit-coopération entre les principaux acteurs dans le domaine du loisir seront dégagés, nous proposerons une problématique d'analyse du discours et des pratiques scientifiques de la culture savante, dans le champ du loisir, dans ses relations dialectiques avec la culture de masse et la culture populaire.

I. Le loisir dans les sociétés industrielles avancées

Dans les sociétés industrielles modernes le loisir prend une signification différente de celle des sociétés traditionnelles. Les sociétés industrielles se caractérisent par la rupture qu'elles ont opérée entre la vie publique, essentiellement le travail, et la vie privée, c'est-à-dire le temps hors travail ou le temps libre ou encore le temps de loisir, jusqu'alors confondus, indissociés dans le mode de vie traditionnel. La vision du monde que se donnaient ces sociétés était enracinée dans l'expérience vécue individuellement mais aussi collectivement par l'appartenance à des groupes primaires et à des communautés fortement structurées, condition d'une participation créatrice aux valeurs culturelles et sociales. Dans les sociétés industrielles, l'urbanisation croissante vers des villes immenses entraîne la disparition progressive des collectivités locales, et le développement des techniques de communication accélère ce processus de désintégration en mettant en rapport des individus de communautés différentes durant leur temps libre. L'organisation de la production soumet le travail individuel, le parcellise, le "standardise" en multiples tâches accomplies par plusieurs travailleurs, éliminant ainsi la participation individuelle et sociale à la création des produits. La perte de l'autonomie dans le travail s'accompagne dans le temps hors travail de la perte de l'autonomie culturelle, c'est-à-dire que l'individu ne participe plus directement à la formation d'une "représentation du monde" étant soumis aux impératifs de la production de masse. Sa participation aux valeurs culturelles et sociales est de plus en plus

dépendante des produits de son activité professionnelle qui déterminent à leur tour les thèmes qui seront valorisés par la société. Sa participation à la société se réduit donc à la consommation de biens et services produits massivement sans intervention de sa part ni dans la définition ni dans la création de ces produits. Dans ce contexte de société de masse, l'étude du loisir se résume principalement à l'étude de la consommation privée de biens et de services produits massivement, donc à l'étude des orientations culturelles de la culture de masse. En effet, c'est par rapport à celle-ci que se structurent les niveaux de participation sociale et culturelle des membres d'une société. Ainsi les conduites ne se comprennent que par leur mise en relation avec la société globale, qui est société de masse (4).

A. Culture de masse

Ce thème de la culture de masse fait référence à la perte de l'initiative culturelle par la "participation à des valeurs élaborées centralement et non plus au niveau de l'expérience vécue individuellement (5)" et à la destruction des genres de vie par la mise en place de mécanismes d'intégration culturelle des masses. Cela ne signifie pas pour autant l'uniformisation des consommations culturelles; en effet, celles-ci sont, au contraire, stratifiées socialement par le niveau social et professionnel et le statut socio-économique des individus. La société de masse entraîne donc une participation inégale à la culture, allant du retrait culturel à la participation culturelle:

"Ceux qui ont un faible niveau professionnel, économique et social de participation vivent à la fois repliés sur des groupes primaires, de parenté, de voisinage, de travail, tout en voyant la société plus vaste comme un spectacle livré à domicile par l'écrit et par l'image. Des loisirs plus actifs se développent au contraire à mesure que le niveau de participation sociale s'élève (6)".

A cette intégration culturelle de plus en plus poussée et au renforcement de la stratification sociale s'ajoute le processus de ségrégation culturelle qui consiste en l'élévation de barrières sociales visant "seulement à isoler certaines catégories sociales dans leur pratique d'activités qui ne leur sont pas particulières (7)". Touraine décrit ce phénomène de la manière suivante:

"Plus précisément si un groupe social ne peut plus être défini par un contenu culturel particulier, il cherche d'autant plus activement à s'isoler d'autres groupes, dont la pratique est de moins en moins différente de la sienne, mais qui n'ont pas le même niveau social. A mesure que les barrières traditionnelles tombent, d'autres plus électives s'élèvent. Le déclin des discriminations donne naissance à la montée des ségrégations. Les clubs, amicales, mouvements de jeunesse, syndicats peuvent être utilisés de la sorte (8)."

Donc, les activités culturelles de masse, quoique fort variées et différentes en apparence, suivent la même direction, soit celle de l'intégration culturelle et de la stratification sociale. Cependant, cette esquisse ne rend pas compte de toutes les tensions qui animent les sociétés industrielles avancées. L'emprise de la culture de masse n'est pas totale. En même temps que les sociétés techniciennes mettent en place des mécanismes d'intégration culturelle et de stratification sociale, elles laissent le champ ouvert à la revendication culturelle.

1. Culture de masse et création culturelle

La culture de masse n'est pas la création culturelle. Elle tend plutôt à contrôler cette dernière en la soumettant au système de production industrielle, comme elle le fait d'ailleurs pour la participation culturelle des masses. En d'autres mots, ce que la culture de masse fait au niveau de la consommation - c'est-à-dire de retirer l'initiative culturelle des individus en vue de leur intégration socialement hiérarchisée à la société de masse - elle le fait au niveau de la production en parcellisant la création culturelle en plusieurs tâches individualisées et soumises aux impératifs de l'organisation industrielle. Par conséquent, le produit culturel qui en est issu est typiquement une oeuvre de création industrielle (9) et non une de création savante ou de création populaire, mais toutefois destiné à un "usage public" généralisé (10). Mais l'intégration du créateur au système de production industrielle - ni non plus celle de l'individu à la consommation - n'est jamais totale, car c'est là l'une des contradictions des industries culturelles: en même temps qu'elles "standardisent" de plus en plus les produits - et par conséquent, la consommation - elles ont besoin à un moment donné d'innovation pour se développer:

"A un certain moment, il faut plus, il faut de l'invention. C'est ici que la production n'arrive pas à étouffer la création, que la bureaucratie est obligée de rechercher l'invention, que le standard s'arrête pour être parachevé par l'originalité.

D'où ce principe fondamental: la création culturelle ne peut être totalement intégrée dans un système de production industrielle (11)."

Bien plus, même, poursuit E. Morin: "l'industrie culturelle a besoin d'une électrode négative pour fonctionner positivement. Cette électrode négative, c'est une certaine liberté au sein de structures rigides (12)." C'est ainsi que des collaborations s'établissent dans certains secteurs entre des créateurs et des industries culturelles: livres, disques, films, photographies, etc... en témoignent.

L'autonomie de la création culturelle au sein de l'industrie culturelle ne fait pas de doute: elle n'est pas le système de production industrielle, elle entretient plutôt des rapports de conflit-coopération avec celui-ci. A ces tensions internes au système de la culture de masse s'ajoutent des tensions externes, c'est-à-dire qu'il y a d'importants foyers de création culturelle qui "coexistent" avec les organisations industrielles de la culture. Des créateurs, populaires et savants, produisent et distribuent leurs oeuvres en dehors du circuit de la culture de masse: journaux populaires, revues littéraires, radio communautaire, films de cinéastes indépendants, etc..., ou encore entrent dans un "autre" circuit de distribution, celui du "marché de l'art" notamment: musées, galeries, etc. (13).

2. Culture de masse et consommation culturelle

Et il en est de même en ce qui concerne la consommation. La diversité des produits culturels même "standardisés" répond à un "besoin de variété et d'individualité dans la consommation (14)", d'où aussi la possibilité de contestation, c'est-à-dire de l'existence d'une

"électrode négative" de la consommation. Cette tension entre les consommateurs et le système de consommation prend, encore une fois, deux formes: le conflit peut être interne au système de la consommation, c'est-à-dire que les consommateurs réclament alors des produits de meilleure qualité et plus variés; il peut être, aussi, externe au système, à ce moment des groupes entiers et des individus se soustraient de la consommation de masse soit pour entrer dans un "autre circuit" de consommation - celui de l'art notamment -, soit pour agir de façon collective et autonome. Touraine, de son côté, exprime cette possibilité de la façon suivante:

"La société de masse apparaît d'un côté comme hiérarchisée et soumise à des forces de manipulation culturelle de plus en plus puissantes et comme un type d'organisation sociale où la liberté de mouvement et de choix des individus est de plus en plus considérable, de telle sorte qu'un nombre croissant de ses membres peuvent se soustraire à certaines influences qui s'exercent sur eux et agir de manière autonome. Mais ceci ne signifie-t-il pas que la participation est de plus en plus soumise et le retrait de plus en plus actif, pouvant même conduire jusqu'à la formation de genres de vie nouveaux, étrangers à la société de masse... (15)."

3. Culture de masse et revendication culturelle

Ainsi, c'est en raison de ces tensions, de ces relations dialectiques entre, d'une part, l'affirmation créatrice des individus et des groupes et la production culturelle et, d'autre part, entre l'affirmation de l'expression individuelle et collective et la consommation hiérarchisée qu'émerge la revendication culturelle. Dans cette perspective, celle-ci comporte deux faces critiques: d'un côté, la culture

savante s'oppose à l'uniformisation, à l'homogénéisation et à la médiocrité de la culture de masse au nom de la création et de l'expression culturelle de l'individu; de l'autre, la culture populaire, par sa résistance à la destruction de son genre de vie et par sa capacité innovatrice d'en créer de nouveaux, exprime la volonté des collectivités de conserver l'initiative de la création et de l'expression culturelles.

Nous avançons l'idée qu'un mouvement d'opposition aux grandes orientations culturelles est possible si ces deux forces et l'activité politique s'associent, non sans crises et sans tensions d'ailleurs, ce qui offrirait alors aux sociétés la possibilité de retrouver la créativité des individus, des groupes et des genres de vie collectifs "en même temps que les exigences internes de la connaissance et de ses langages (16)." Donc, un mouvement de retotalisation de la culture actuelle en créant ce que F. Dumont appelle ces "médiations" essentielles entre la "participation culturelle et la pratique culturelle":

"Nous avons essayé de montrer que c'est là que se situe, pour l'essentiel, la crise de la culture actuelle: dans la recherche de médiations inédites entre le tissu quotidien de la vie et les objets culturels qui nous interrogent de leur magnifique distance, entre nos actions ordinaires et la science qui les remet en question (17)."

* * *

En résumé, nous avons vu jusqu'à maintenant comment l'avènement de la civilisation de masse et de son équivalent culturel, la culture de

masse, a provoqué une dislocation de la représentation du monde au sein des sociétés traditionnelles, c'est-à-dire qu'il s'est produit une rupture entre les gestes de la vie quotidienne et les objets que produisaient ces sociétés. Progressivement les valeurs culturelles se rattachent aux produits du travail, lui-même de plus en plus parcellisé et sans signification pour les travailleurs. On assiste donc à un effritement de la culture traditionnelle; par conséquent, le loisir devient l'expression d'un accès à la consommation de produits et de services culturels élaborés centralement, c'est-à-dire à une participation sociale plus ou moins dépendante de la culture de masse. Celle-ci met en place des mécanismes d'intégration culturelle modulée selon une hiérarchie sociale. Ainsi la culture de masse entraîne-t-elle une participation inégale à la culture et est complètement dissociée du mode de vie des groupes sociaux et des collectivités, contribuant de la sorte à les déstructurer pour en "re-socialiser" les individus, pour modeler leurs conduites en fonction de leur catégorie socio-professionnelle, de leur statut et de leur niveau social.

Mais son emprise n'est pas totale. Elle donne lieu à la formation de foyers de revendication culturelle reposant principalement sur deux modes d'expression: l'un collectif, l'autre individuel. Le premier affirme l'existence de genres de vie particuliers et la capacité créatrice des collectivités, alors que le second présente une attitude critique vis-à-vis la société de masse pour dégager l'innovation culturelle individuelle du poids du contrôle social. Nous les avons qualifiés ici par les concepts de culture populaire et de culture savante.

La culture savante entretient des rapports de conflit-coopération avec le système de production industrielle parce qu'elle refuse l'intégration, la parcellisation et la standardisation de la création au nom de l'expression culturelle individuelle et de l'identification de l'individu à son oeuvre. D'un autre côté, elle dénonce le système de la consommation de masse en raison de l'uniformité, de l'homogénéité et de la médiocrité des produits de la culture de masse.

D'autre part, la culture populaire entre en relations dialectiques avec la culture de masse par sa résistance à la désarticulation des groupes et des collectivités et à l'intégration culturelle socialement hiérarchisée de ses membres. De plus, elle revendique l'autonomie culturelle au nom de l'expression collective de ses genres de vie que lui dénie l'appareil de production industrielle.

Il nous reste cependant à examiner les relations dialectiques qui se nouent entre la culture savante et la culture populaire. En effet, avancer l'idée qu'il existe une possibilité de formation d'un mouvement d'opposition à la culture de masse indique déjà que ces deux formes culturelles n'entretiennent pas que des rapports de coopération. Sinon, pourquoi ne seraient-elles pas déjà unies, pour ne pas dire confondues, dans leur action de contestation de la société de masse? Donc, chacune poursuit inévitablement des buts différents dans sa quête d'autonomie culturelle. Et c'est justement sur ce terrain qu'elles s'affrontent.

B. Relations dialectiques culture savante - culture populaire

1. Culture savante

La culture savante, pour reprendre l'expression de F. Dumont, est une "culture seconde" (18), c'est-à-dire une construction, un horizon, une prise de distance vis-à-vis le monde immédiat en vue de lui donner signification. Lieu de l'expression individuelle - en particulier de celui qu'on appelle l'intellectuel (19) - la culture savante est le monde des objets et des productions symboliques: l'art, la littérature et la science. Elle est une forme de dédoublement de la culture première dont la science en est le second degré parce que celle-ci procède par la réduction du sens à ses mécanismes de production pour conférer, elle-même, un sens au monde. Ainsi est-il possible de parler de culture artistique pour les arts et la littérature qui sont directement producteurs de sens, et de culture scientifique pour la connaissance (ou la science) qui, en se donnant la culture première et la culture artistique pour objets, en assure le décodage.

Mais la culture savante, dans ces processus de connaissance, s'oppose à un univers fait de traditions, de coutumes et de valeurs "que la société était censée n'avoir pas formées elle-même (20)" au nom de la raison et de la logique. Autrement dit, elle contribue, du moins dans le premier temps de la formation de ses assises, à désarticuler la culture traditionnelle. Pour ce faire, elle procède par la disqualification ou la destruction des "savoirs-faire" fondés sur le "vécu" et le

"sens commun" des hommes et des communautés pour proposer une nouvelle manière d'être, de penser et d'agir, fondée sur des valeurs collectives "que la société est censée avoir formées elle-même". C'est donc une nouvelle conception de la société qu'elle propose, mais fondée sur un rapport privilégié, inégal à la culture: celui de la connaissance produite à partir des langages et savoirs formalisés. Tout comme dans le travail industriel où l'ouvrier, dépouillé de ses "manières de faire" et de ses connaissances traditionnelles, ne participe plus à la création des produits, la culture savante, en définissant de l'extérieur les comportements des individus et des collectivités selon une logique et un savoir dont elle est la seule détentrice, demeure dissociée de l'existence et des pratiques du peuple.

2. Culture populaire

Et c'est justement au niveau de l'existence quotidienne des "gens ordinaires" que la culture populaire prend son emprise. Elle est celle qui est vécue quotidiennement et qui est enracinée dans l'existence commune des individus et des collectivités, et en ce sens, elle est une culture première:

"La culture première est un donné. Les hommes s'y meuvent dans la familiarité des significations, des modèles et des idéaux convenus: des schémas d'actions, des coutumes, tout un réseau par où l'on se reconnaît spontanément dans le monde comme dans sa maison (21)."

C'est donc d'un rapport immédiat à la culture qu'il s'agit ici, c'est-à-dire que les hommes "participent" quotidiennement à la collectivité dans laquelle ils baignent par leurs relations de parenté et de voisinage et leurs solidarités collectives, dont ils tirent signification pour l'exprimer dans un genre de vie. Les valeurs de la culture populaire ne tiennent pas à des situations ou à des produits culturels mais prennent "consistance" au niveau des conduites de ses membres. On peut donc la définir de la façon suivante: la culture populaire est le système culturel (22) des classes dominées de la société de masse. Ce système culturel prend racine au niveau des liens communautaires et solidaires que les membres d'une collectivité ou d'un groupe social tissent dans leur existence quotidienne, conférant de la sorte sens à leur vie personnelle et collective. Les classes populaires parce qu'elles ont le sentiment très net de former un groupe à part, d'être le peuple, participent peu aux valeurs de la société industrielle. Elles n'ont pas le sentiment d'appartenir à cette société, ni d'y participer réellement même si elles ont conscience d'y contribuer par leur travail. Elles en retirent des avantages et des produits pour les introduire dans leur culture non pas tels qu'ils sont mais en les réinterprétant et en leur donnant des significations conformes à leur mode de vie, à leur existence quotidienne. En ce sens, la culture populaire est un retrait actif de la société de masse, une culture vivante, en mouvement, qui produit et réinterprète la nouveauté dans la continuité de ses modèles et de ses savoirs (23).

La culture populaire comporte deux dimensions: une défensive et une offensive. La culture populaire offensive est celle des groupes populaires. Ceux-ci contestent l'influence et l'action de la culture de masse et de la culture savante - à l'école, par exemple - sur leur mode de vie et sur leur capacité de création autonome. Ils revendiquent l'autonomie et la créativité culturelles enracinées dans leurs genres de vie. La culture populaire défensive exprime la résistance passive des milieux populaires et prend la forme d'un repli sur ses genres de vie. En effet, dans des milieux populaires non organisés, l'existence quotidienne y est "vécue" mais non revendiquée par des groupes au nom de la collectivité. En ce sens, et pour reprendre l'expression de Michel de Certeau (24), la culture populaire est "palimpseste", c'est-à-dire qu'elle ne s'appréhende pas du premier coup d'oeil, et qu'au contraire il faille "gratter ses apparences" pour la retracer, pour la révéler dirions-nous. En d'autres mots, la culture populaire, dans sa dimension offensive, est organisée, contestataire et revendicatrice tandis que dans sa dimension défensive, elle persiste sous des apparences de traits diffus et universels - (par exemple, les relations sociales primaires prennent un sens particulier dans les milieux populaires (25) - ou encore sous des apparences de "retrait culturel" de certaines couches sociales.

* * *

C'est donc dire que l'intellectuel et les classes populaires n'entretiennent pas les mêmes rapports à la culture. Alors que

l'intellectuel produit inlassablement de la nouveauté qu'il cherche à introduire dans la plus vaste culture, les classes populaires produisent de la culture en réinterprétant la nouveauté dans la continuité de leur vie quotidienne. Autrement dit, dans les milieux populaires, la culture n'est pas perçue comme une sphère séparée de l'existence quotidienne: elle y est plutôt vécue en son sein même; chez les intellectuels, la culture est conçue comme permettant le développement des individus ou plus généralement, comme une instance à laquelle il faut accéder: elle doit donc se renouveler et se développer constamment pour atteindre des sommets encore inégalés. Ainsi, les intellectuels conçoivent-ils le loisir comme un lieu de diffusion et de consommation des sciences, des arts et des lettres (culture artistique et culture scientifique) où l'individu "se développerait" par sa simple mise en contact avec les "oeuvres de l'humanité", c'est-à-dire avec les oeuvres des intellectuels (ex: musées, bibliothèques, archives, etc.).

Il est donc possible de soutenir que la culture savante constitue aujourd'hui dans la société industrielle et technicienne une culture dominante parce qu'elle influence nettement les conceptions sociales de la culture et même, pouvons-nous ajouter, qu'elle se prend pour la référence universelle. La culture populaire est, au contraire, une culture dominée. La culture savante et la culture de masse la disqualifient sans cesse en se présentant comme les modèles de comportements à suivre: celle-ci domine par le contrôle économique qu'elle exerce dans les milieux de la consommation, du loisir, de l'habitat, etc... et celle-là par le contrôle qu'elle entend exercer sur la création culturelle.

II. Le loisir dans la société québécoise

Certains jalons étant posés, il est temps d'étudier le cas de la société québécoise. Se réclamant de la perspective générale de la sociologie de l'action, R. Levasseur identifie quatre grandes conceptions du loisir qui ont prévalu ou qui prévalent encore aujourd'hui au Québec: l'une liée aux industries: la culture de masse; une autre fondée sur des rapports externes à la vie sociale: la culture cléricale; une troisième se définissant en opposition aux deux premières et liée à la domination de groupes sociaux s'appuyant surtout sur l'Etat: la culture professionnelle; enfin, une dernière, lieu d'expression et de création des groupes et des collectivités: la culture populaire (26).

A. Les quatre formes culturelles

La culture cléricale fait référence au rôle joué par le clergé au Québec durant un siècle (1850-1950). Le clergé qui, dans les sociétés pré-industrielles, s'assurait déjà d'une forte emprise culturelle et sociale par son rôle de médiateur entre la population et les forces externes, développera une conception du loisir "fondée sur un ordre, sur la participation consensuelle à des valeurs et à des normes transmises et intériorisées guidant les conduites sociales (27)."

La culture de masse va se superposer à cette conception de la culture en misant, cette fois, sur la "participation directe de l'individu à la société globale (28)." Elle fait référence à la domination

culturelle de quelques créateurs et producteurs qui utilisent les principaux canaux de diffusion (télévision, radio, cinéma, presse, etc.) pour présenter des produits nombreux mais "standardisés" à une masse de consommateurs que sont les travailleurs durant leur temps de loisir. Ceux-ci se voient offrir, par les industries culturelles qui dominent des secteurs entiers de la vie culturelle, des spectacles de toutes sortes, des articles et des équipements des plus variés et de nombreuses autres activités qu'il ne s'agit que de consommer.

A cette conception du loisir qui isole et aliène l'individu s'est opposée une autre conception qui repose sur l'action d'individus ou de groupes sociaux en mesure d'assurer le "plein épanouissement" des individus et de la société. Tout comme la culture cléricale, la culture professionnelle est censée donner du sens aux conduites des hommes, mais cette fois selon des normes internes à la société. Alors que le clergé se faisait l'interprète des garants méta-sociaux de l'ordre social, les agents culturels (animateurs, récréologues, éducateurs physiques, etc.) se proposent comme les médiateurs entre les produits de la culture savante et la population. Ceux-ci font pression sur l'Etat afin qu'il intervienne dans le champ du loisir pour en promouvoir des formes particulières. La mission que se donnent ces agents culturels est "d'élever" le niveau culturel du peuple par, d'une part, "la diffusion des oeuvres culturelles reconnues [et] l'accès "populaire" au patrimoine culturel national et de l'humanité" et, d'autre part, "par l'idée de l'apprentissage formel du peuple à de nouvelles pratiques culturelles

(par exemple, les cours de hockey, de tennis, de photographie, etc...) (28)." Les thèmes de la démocratisation culturelle et de la décentralisation culturelle sont les leitmotifs des agents culturels qui se chargent de rendre accessibles à tous les pratiques de loisir dont ils font la promotion. C'est sans contredit la conception dominante du loisir actuellement au Québec avec la culture de masse.

Enfin, la culture populaire, dans sa dimension offensive, fait référence à des mouvements de revendication culturelle, orientés dans deux directions principales: l'une vers la défense, la promotion et l'émancipation de la vie personnelle prend la forme des mouvements d'éducation populaire tandis que l'autre, orientée vers la défense, la promotion et l'émancipation des groupes, des classes, des communautés et des collectivités, prend celle des mouvements culturels divers: nationalistes, régionaux, de classes, etc. Ici, le loisir est conçu comme lieu d'expression de la culture des milieux populaires.

B. Culture savante, culture professionnelle, culture cultivée

Compte tenu de notre sujet qui est l'étude des rapports dialectiques entre la culture savante d'une part, et la culture de masse et la culture populaire d'autre part, l'analyse de la notion de culture professionnelle s'avère essentielle puisque celle-ci veut exprimer l'idée de médiation entre la culture savante et le peuple.

L'idée de culture professionnelle fait référence à l'émergence d'un nouveau groupe social, celui des médiateurs culturels. S'appuyant sur l'Etat, les animateurs socio-culturels, les éducateurs physiques, les récréologues, etc... se proposent comme intermédiaires entre les produits de la culture savante et le peuple. Alors que les produits de la culture de masse sont directement "consommables" par le peuple, "une médiation devenait nécessaire" "pour assurer [...] le contact du "public" avec la culture (29)" savante, affirment-ils.

C'est donc dire qu'à l'idée du loisir comme lieu de diffusion et de consommation des sciences, des arts et des lettres se superpose l'idée du loisir comme lieu de médiation professionnelle, entendu que cette notion exprime l'idée d'une entremise ou d'un intermédiaire entre les arts, les lettres, les sciences et le peuple pour faciliter leur consommation. La culture professionnelle est, si l'on peut dire, l'équivalent dans la vie culturelle de l'école dans la vie des enfants: elle est le lien de transmission et d'apprentissage du savoir constitué, mais cette fois, étendu à toute la population. L'objectif poursuivi est de faire accéder le peuple à la culture savante.

Qu'ils soient artistes, scientifiques ou médiateurs professionnels, ces agents culturels proposent une même et nouvelle manière d'être, de penser et d'agir "en mesure de donner du sens aux conduites des hommes, [et] d'adapter les individus et les groupes à une société en changement constant (30)" en faisant appel à la science et à la rationalité scientifique pour la justifier et faire sa promotion. Cette conception

de la culture, nous la désignerons désormais par l'expression de culture cultivée. Celle-ci fait référence à ce large éventail de pratiques culturelles fondées sur les arts, les lettres, les sciences et les médiations professionnelles qui prennent place dans le temps de loisir.

La culture cultivée n'est pas la culture savante, ni dans sa dimension artistique ni dans sa dimension scientifique, elle en est un sous-produit. En effet, la nouvelle culture cultivée ne produit pas de la nouveauté comme la culture savante, elle exprime plutôt l'idée d'un accès aux oeuvres de cette dernière, elle fait ressortir l'idée de la participation de chacun à l'"esprit du temps". La différence entre la culture savante et la culture cultivée s'illustre très bien par la désormais célèbre maxime de Diderot qui justifiait ainsi l'entreprise de l'Encyclopédie:

"Je distingue deux moyens de cultiver les sciences: l'un d'augmenter la masse des connaissances par des découvertes; et c'est ainsi qu'on mérite le nom d'inventeur; l'autre de rapprocher les découvertes et de les ordonner entre elles, afin que plus d'hommes soient éclairés, et que chacun participe, selon sa portée, à la lumière de son siècle..."

Bref, les relations entre le loisir et la culture cultivée peuvent être synthétisées de la façon suivante: le loisir devient un lieu de diffusion et de consommation des sciences, des arts et des lettres (culture scientifique et culture artistique) ainsi qu'un lieu d'initiation et de formation à des pratiques culturelles valorisées par les nouveaux professionnels du loisir (culture professionnelle), la culture de masse

servant de repoussoir. C'est pourquoi, d'ailleurs, les agents de la culture cultivée proposent généralement cette hiérarchisation-type du loisir:

- 1- Loisir actif: se caractérise par la pratique d'activités de la culture scientifique, de la culture artistique et de la culture professionnelle;
- 2- Loisir impressif: il fait référence à la consommation de la culture artistique et de la culture scientifique;
- 3- Loisir passif: il fait principalement référence à la consommation de la culture de masse.

III. Une problématique d'analyse du loisir au Québec

S'érigeant à partir des produits de la culture savante, la culture cultivée entretient conséquemment des rapports conflictuels de même nature que son aînée avec la culture de masse et la culture populaire. Dans cette veine, elle s'oppose à la médiocrité des produits standardisés de la culture de masse et disqualifie les savoirs populaires au profit de ses propres formalisations. Tout comme la culture de masse et la culture savante, la culture cultivée est une culture dominante en raison du rapport privilégié, inégal à la culture: les agents de la culture cultivée modèlent et influencent les conduites individuelles et collectives selon une logique et un savoir dont ils sont les seuls détenteurs. Par conséquent, elle constitue, elle aussi, une culture seconde qui demeure dissociée des pratiques et de l'existence quotidiennes des gens ordinaires.

De plus, la notion de culture cultivée fait référence au processus d'institutionnalisation du loisir, c'est-à-dire à la structuration du champ des pratiques artistiques, scientifiques et professionnelles au sein d'organisations culturelles spécialisées et dont les agents font la promotion exclusive. Cela signifie que la culture cultivée acquiert une certaine autonomie dans un mouvement semblable à celui de la culture de masse et de la culture savante: "Certains animateurs d'action culturelle cherchent à s'approprier d'une façon plus ou moins exclusive et privée ce nouveau champ de pratiques, en se présentant comme les seuls détenant la compétence et le savoir-faire technique pour initier les individus et les groupes à certaines activités culturelles et à la "vie sociale" (31)."

Bref, le loisir constitue pour les agents de la culture cultivée un enjeu social, c'est-à-dire que ceux-ci cherchent à modeler les pratiques individuelles et collectives du point de vue qu'ils ont adopté (cultures artistique, scientifique et professionnelle) par rapport à celui du clergé (culture cléricale), à celui des industries culturelles (culture de masse) et à celui des milieux populaires (culture populaire). La culture cultivée est ici la représentation que ceux-ci se font du loisir; plus explicitement, elle fait référence aux conduites, comportements, pratiques et attitudes individuelles et collectives vis-à-vis les oeuvres de la culture savante, tandis que la position des agents de la culture cultivée fait référence aux rationalisations que ceux-ci développent pour faire, entre autres, la promotion de la culture cultivée. Il s'agit, en d'autres mots, de l'idéologie des agents de la culture cultivée.

Par idéologie, nous entendons ici un système organisé de représentations "qui dans une société donnée affirme une hiérarchie de valeurs et vise à modeler les comportements individuels et collectifs. Ce système est lié sociologiquement à un groupe économique, politique, ethnique ou autre, exprimant et justifiant les intérêts plus ou moins conscients de ce groupe (32)." L'idéologie remplit plusieurs fonctions, entre autres, elle légitime et fait la promotion des intérêts et de la vision du monde de ce groupe et s'emploie à la faire accepter à l'ensemble d'une société. Enfin, elle constitue le point de vue d'un groupe par rapport à un autre groupe concernant les orientations sociétales.

Le système de légitimation de la culture cultivée repose principalement sur la science, c'est-à-dire sur cette culture qui prend distance de la culture commune et du monde des productions symboliques (culture artistique) pour se les donner comme objet d'étude. Nous soutenons en effet que les agents de la culture cultivée ont eu et ont recours à la science pour fonder en universalité leur représentation du loisir (culture cultivée) parce que la science représente l'ultime et la meilleure garantie du vrai et de l'objectivité dans les sociétés industrielles et techniciennes dont le Québec fait partie.

Nous nous proposons donc de montrer comment les agents de la culture cultivée ont utilisé la science pour structurer le discours qu'ils ont tenu dans le champ du loisir depuis deux décennies. Mais ces derniers n'ont pas seulement élaboré un discours savant pour faire la

promotion de leur conception du loisir; ils ont également pratiqué la science, c'est-à-dire qu'ils ont effectué des recherches dans le domaine du loisir. Nous soutenons également que ces recherches dites scientifiques ne sont pas neutres mais qu'elles sont, au contraire, orientées et intéressées. En d'autres mots, nous faisons l'hypothèse que ces études ne sont pas "objectives" et ont pour principal but de mesurer la pénétration des activités promues par les agents de la culture cultivée et d'en augmenter le taux.

Bref, le discours savant (chapitre II) et les pratiques savantes (chapitre III) participent à la même idéologie: toutes deux mettent en place un système de justification et de légitimation de la culture cultivée dans ses diverses manifestations artistiques, scientifiques et professionnelles.

CHAPITRE II

L'élaboration d'un discours savant
comme système de légitimation de la culture

Une idéologie propose, par l'intermédiaire d'un groupe social, un ou plusieurs modèles de conduites aux individus et aux collectivités dans un secteur social particulier, en affirmant la prépondérance de ces modèles sur les autres qui existent dans le même secteur. En d'autres mots, l'idéologie les hiérarchise suivant les intérêts du groupe social auquel elle est liée. Concrètement, le discours idéologique tenu par un groupe social comporte au moins deux faces principales: l'une est polémique, l'autre justificatrice. D'un côté, le groupe social disqualifie les autres modèles de conduites, de l'autre il démontre les avantages de ses propres représentations et propose les structures sur lesquelles celles-ci pourront prendre leur essor. Dans les travaux que nous avons analysés, cette dernière dimension occupe la plus grande partie du discours savant; cependant, mais à divers degrés, nous y retrouvons des éléments polémiques.

Au Québec, nous l'avons vu, une conception cléricale de la culture a dominé le champ du loisir pendant plusieurs décennies. Au cours de cette période, également, la culture de masse a émergé avec l'industrialisation progressive du Québec. Les agents de la culture cultivée ont donc dû s'y opposer, entrer en conflit avec le clergé et les industries, disqualifier leurs rôles et leurs actions dans ce domaine pour faire la promotion de leur propre conception de la culture. Bref, la conception chrétienne et spirituelle du loisir ainsi que la consommation de masse

sont les principaux thèmes polémiques du discours des agents de la culture cultivée au Québec, tandis que le progrès, la science, l'Etat et l'éducation sont les thèmes justificateurs de ce même discours.

I. La dimension polémique du discours savant

Les critiques envers le clergé n'ont pas l'intensité ni l'importance de celles qui sont formulées à l'endroit des industries culturelles. Dans le second cas, le conflit est ouvert et généralisé tandis qu'il est plus circonstancié dans le premier. Nous pouvons sans doute émettre l'hypothèse suivante: il était plus facile pour les agents de la culture cultivée de prendre place sur la scène du loisir en associant, dans un premier temps, leurs critiques à celles du clergé pour dénoncer les industries culturelles parce que celles-ci étaient étrangères alors que le clergé était un acteur interne dominant dans les années 1950. Enfin, après 1960, ce dernier est en déclin tandis que les industries culturelles poursuivent leur expansion, ce qui expliquerait la concentration des critiques des agents de la culture cultivée envers celles-ci plutôt que sur celui-là.

A. Le clergé

Les tenants de la culture cultivée font la promotion de pratiques orientées vers le développement de l'individu, c'est donc dans cet esprit qu'ils formulent leurs critiques à l'endroit du clergé. On lui

reproche surtout de se servir du loisir comme lieu de formation morale et chrétienne, sa volonté d'occuper seul le champ du loisir et de refuser toute coordination d'interventions avec les autres organisations de loisir. Dans cette veine, c'est le Rapport Bélisle qui adressait les critiques les plus vives et les plus directes à l'endroit des "oeuvres paroissiales" de loisir et allait même jusqu'à souhaiter son retrait de ce champ et son cantonnement à ses oeuvres d'apostolat:

"Mentionnons les comités paroissiaux de loisirs, les O.T.J., les services de loisirs paroissiaux, les centres récréatifs paroissiaux, les colonies et camps de vacances paroissiaux, les patros, etc.. Toutes ces organisations ont été créées et patronnées par l'Eglise dans le but de fortifier les liens de fraternité entre membres d'une même confession religieuse.

Nous estimons que c'est là une oeuvre louable, mais nous croyons qu'on a quelque peu dépassé les fins poursuivies. Les organismes paroissiaux ne peuvent prétendre assumer seuls l'organisation des loisirs de la communauté. Cette fonction revient surtout aux pouvoirs publics qui ont charge du bien commun de la société civile et qui possèdent la stabilité et les moyens nécessaires. [...] Ces oeuvres devraient plutôt s'efforcer de combler les déficiences d'organisation, en matière de loisirs, sur le plan communautaire et, surtout, de jouer un rôle efficace dans la formation chrétienne des individus (1)."

Le Comité Bélisle n'est toutefois pas le seul à désapprouver l'action du clergé. Moins directs et surtout beaucoup plus nuancés dans leurs remarques, d'autres comités n'en adressent pas moins les mêmes reproches. Ils ont cependant recours à des catégories d'analyse qui masquent leurs intentions véritables. Tirons un exemple du Rapport Ryan pour illustrer ce dernier point. Dans un chapitre portant sur les agents de l'éducation des adultes, celui-ci fait la distinction entre

les organismes privés, les institutions d'enseignement et le gouvernement. Il reconnaît un rôle très important aux premiers (2) et accorde une tâche "considérable" à l'Etat (3). Quand vient le moment de discuter de la place des institutions d'enseignement, le Rapport Ryan attribue des rôles différents aux universités, aux commissions scolaires et aux collèges classiques. A l'Université, lieu par excellence de la culture savante, revient un rôle de premier plan (4) tandis que les commissions scolaires doivent d'abord s'occuper de récupération scolaire académique et professionnelle, qui est considérée comme le premier jalon pour l'élaboration d'un programme de culture (5). Enfin, sans nier tout rôle aux collèges classiques, lieu par excellence de la culture cléricale, le Rapport Ryan recommande néanmoins leur encadrement et lie cette condition à l'obtention de subventions:

"Ces institutions d'enseignement pourraient devenir admissibles à l'aide gouvernementale, à condition qu'elles coordonnent leur action avec celle des autres groupes et des bibliothèques régionales et qu'elles entrent en contact avec l'agent de liaison du service gouvernemental d'éducation des adultes (6)."

En d'autres mots, si le clergé n'accepte pas de diffuser la culture cultivée, limitons ses moyens d'intervention! Bref, le Rapport Ryan recommande de maintenir les structures cléricales à la condition qu'elles soient mises au service des objectifs poursuivis par les agents de la culture cultivée.

Avec les années, l'organisation du loisir s'est certainement développée dans le sens souhaité par les agents de la culture cultivée, si

l'on en juge par l'absence de commentaires sur l'action du clergé dans les travaux qui ont suivi. La dernière référence à son sujet remonte à 1970 et souligne "l'amélioration des rapports" entre les organisations paroissiales et les services publics de loisir:

"On observe aussi que les organismes paroissiaux de loisir s'intéressent de plus en plus à susciter la participation des citoyens à l'organisation du loisir, laissant la gestion et l'administration des programmes d'activités aux services municipaux de loisir. La collaboration entre les organismes, souvent difficile il y a quelques années, s'articule maintenant sur des problèmes particuliers d'organisation et engendre un partage de responsabilités plus rationnel qu'auparavant (7)."

Le clergé n'apparaît donc pas comme l'adversaire le plus important dans le champ du loisir, même si son intervention en termes chrétiens et moraux doit être rejetée au nom de la science, des arts et des lettres qui seuls sont en mesure d'assurer le développement de l'individu. Les industries culturelles, cependant, suscitent un débat beaucoup plus passionné.

B. Les industries culturelles

Les loisirs commercialisés (8), les loisirs publicisés (9), les mass-media (10), les studios de santé (11), les sports professionnels (12), bref toutes les pratiques de loisir qui tombent "sous le coup des lois du système économique (13)" ou qui "existent en vue du profit (14)" sont jugées dangereuses pour la population.

Si les problèmes de l'accessibilité des services du secteur commercial qui ne sont disponibles qu'à une minorité (15) et de la protection du consommateur dans le cas de l'activité physique (16) sont soulignés dans certains rapports, la principale critique, la plus unanime et la plus virulente, qui est adressée aux industries culturelles, concerne "l'évasion" qu'elles procurent. Cette valeur prend une double signification selon les critiques des agents de la culture cultivée. Elle est tantôt insuffisante pour la signification du loisir, alors ceux-ci y ajoutent des valeurs de création et de développement personnel qui, précisent-ils, sont absentes des préoccupations des "chevaliers d'industrie" et des "activistes" (17) bref, des industries culturelles:

"La création, l'expression, l'éducation ne font ordinairement pas partie des préoccupations des propriétaires de commerce de loisirs et leur programme en contient ordinairement fort peu. En fait, comme toute autre industrie, les loisirs commercialisés existent en vue du profit (18)."

Parfois, aussi, l'évasion est jugée négative pour le loisir, donc cette valeur doit en être absente. A ce moment, les industries culturelles subissent les foudres des agents de la culture cultivée, la critique prend une ampleur considérable et le vocabulaire une tournure déchaînée pour ne pas dire excessive. Comment qualifier autrement de tels propos:

"Face à cette ambiance (d'exploitation commerciale) qui pousse à l'évasion plutôt qu'à la réflexion, qui infantilise l'individu par le culte de la vedette, qui recourt abusivement à l'exploitation de l'agressivité et de la sexualité pour subjuguier et non informer...(19)"

et ceux-ci:

"Il ne faut pas ignorer que, dans une société de consommation dont la finalité est autre que celle de l'épanouissement de la personne, le temps libéré peut devenir une occasion de dégénérescence. La télévision, par exemple, peut être un instrument d'aliénation...(20)"

Somme toute, la culture de masse est médiocre, a une grande influence sur les gens et dispose de moyens très puissants; par conséquent, elle réussit "assez facilement à drainer un large secteur de la population (21)." Les industries culturelles représentent donc une concurrence de taille au projet savant, c'est pourquoi elles retiennent si fortement l'attention des agents de la culture cultivée.

Par ailleurs, certains considèrent néanmoins que les moyens de communication de masse, surtout, sont un net progrès par rapport à la situation sociale antérieure. Pour eux, les médias mettent la population en contact avec de nouvelles réalités: "la presse, la radio, la T.V., nous ont permis de sortir de notre isolement et nous offrent une fenêtre sur le monde (22)." Ici, ce sont les avantages des moyens techniques eux-mêmes qui sont évalués et non le contenu: "nous faisons ici allusion à l'instrument lui-même, sans tenir compte de la programmation dont on pourrait critiquer certains aspects (24)."

La critique prend alors une toute autre dimension. Les moyens de communication de masse pourraient constituer un instrument efficace au service d'une société démocratique de développement (25), de l'enseignement (26) et de la culture (27), mais en autant qu'ils diffusent la

culture cultivée, si ce n'est déjà commencé: "Déjà, les moyens de communication de masse, y compris le livre de poche, ont contribué énormément à diffuser à l'ensemble de la population les oeuvres les plus remarquables de cette culture traditionnelle (culture des classes supérieures) (28)." Si l'on désapprouve les méthodes de présentation "en vrac" de l'information (29), on considère néanmoins que les moyens de communication de masse peuvent être "utilisés [...] en fonction d'une décision de l'information utile à la vie démocratique (30)" ou bien comme un moyen "pour accéder à la possession de la vérité (31)." En d'autres termes, les moyens de communication de masse sont là pour rester, alors aussi bien les utiliser à des fonctions de développement individuel. On préfère ainsi agir sur le terrain même des industries culturelles et opposer des médias "éducatifs" aux médias commerciaux, c'est-à-dire apprivoiser le médium plutôt que de s'y opposer systématiquement.

Ainsi quel que fût leur avis sur la culture de masse, les agents de la culture cultivée ont considéré les industries culturelles comme un acteur très important dans le champ du loisir et de la culture, qui méritait une attention soutenue. C'est ce que nous révèle les deux attitudes qu'ils ont eues envers les industries culturelles, soit: la dénonciation de la médiocrité des produits et des spectacles produits en fonction du seul profit; et la volonté de se réapproprier les moyens de communication de masse pour diffuser leur propre culture au même titre que la culture de masse essaie de s'approprier la création savante.

*

*

*

Nous avons vu jusqu'à maintenant comment les agents de la culture cultivée sont entrés en conflit avec les deux principaux acteurs sociaux du loisir. Il en est un autre dont ils désapprouvent certaines actions et qui n'a pas encore été introduit jusqu'ici. Il n'est pas véritablement un acteur social; au contraire, il est l'enjeu social. Bien sûr, il s'agit, pour reprendre les expressions des classes dominantes, de la "population" ou du "public", c'est-à-dire dans nos termes, du peuple. Nous devons toutefois le considérer comme un élément polémique du discours savant parce qu'il représente, aux yeux des agents de la culture cultivée, une résistance et un obstacle à la pénétration de leur projet culturel. Examinons-le brièvement.

C. Le peuple

Le peuple est une entrave au projet savant non pas parce qu'il se satisfait de la culture cléricale et de la culture de masse mais surtout parce qu'il résiste aux changements et à la nouveauté, trop attaché qu'il est à ses valeurs traditionnelles.

Le vécu, les solidarités de base, l'attachement à la tradition sont des valeurs dépassées, selon les agents de la culture cultivée. Pour eux, les collectivités locales sont synonymes de contraintes: "elle (la ville) permet à l'individu d'échapper aux valeurs figées et contraignantes d'un milieu plus restreint ou du milieu rural (32)." Les "mentalités" doivent être changées et des "qualifications nouvelles" acquises (33). Enfin, même la prise en charge des loisirs par les citoyens au

sein d'organisations de loisir soulève de vives remarques: "L'initiative, l'action sont excellentes en soi, mais si elles ne sont pas réfléchies, si elles ne font pas suite à un plan bien mûri, elles peuvent conduire à des résultats désastreux, à l'anarchie même (34)."

En d'autres mots, les valeurs et les caractéristiques de la culture du peuple sont discréditées, disqualifiées et décriées pour leur immobilisme et leurs caractères contraignants. Seules résistent au crible des agents de la culture cultivée la structure et la forme des relations sociales mais dépouillées, dénudées de leur contenu et de leurs significations premières. Celles-ci sont alors conçues comme un mode d'accès à la culture cultivée; ainsi doit-on encourager et développer des pratiques valorisées "aptées à engendrer une véritable vie communautaire (...) On pourrait donner plusieurs exemples de centres d'intérêt aptes à regrouper les gens, tels la philatélie, les cercles de connaissance de la nature, les ligues d'embellissement, les chorales amateurs, etc. (35)". Donc, seules les pratiques populaires qui sont encadrées et intégrées dans une planification supervisée et contrôlée par les agents de la culture cultivée sont acceptables à leurs yeux.

*

*

*

En résumé, nous avons vu jusqu'ici que le clergé et les industries culturelles sont les deux principaux acteurs sociaux avec lesquels les agents de la culture cultivée sont entrés en conflit. Ceux-ci discréditent la culture cléricale parce que, disent-ils, le loisir n'est pas un

lieu pour la formation morale et chrétienne des individus mais aussi parce que le clergé constitue un obstacle à l'accès aux sciences, aux arts, aux lettres et aux pratiques orientées vers le développement de l'individu en tant que tel. D'un autre côté, la culture de masse est disqualifiée car ses produits médiocres et ses spectacles en vue du seul profit constituent un danger potentiel énorme pour la "population" qui ne peut s'en protéger efficacement. Enfin, la culture populaire représente, elle aussi, un obstacle à la pénétration de la culture savante en raison de l'attachement du peuple à des valeurs et à des mentalités qui sont dépassées dans le contexte d'une société industrielle moderne, soutiennent-ils.

Par ailleurs, si la culture cléricale, la culture de masse et la culture populaire sont disqualifiées pour ces raisons, cela ne signifie pas pour autant que les agents de la culture cultivée rejettent leurs structures. En effet, dans la mesure où celles-ci constituent des instruments de diffusion de la culture cultivée, ceux-ci étaient prêts à les conserver: ainsi des subventions seront accordées aux collèges classiques s'ils se soumettent à leurs directives et on recommandera à l'Etat qu'il dispose de son propre réseau de télévision (36). De plus, les relations sociales, la vie communautaire seront encouragées à des fins de promotion des pratiques de loisir "enrichissant". Vidées de leur contenu et de leurs significations premières, les structures de la culture cléricale, de la culture de masse et de la culture populaire sont alors des moyens ou des instruments pour faire accéder le peuple à la culture cultivée.

II. La dimension justificatrice du discours savant

Un discours idéologique ne contient pas seulement des arguments polémistes, il présente également une solution, c'est-à-dire une orientation différente des conduites individuelles et collectives. Mais pour la faire accepter à l'ensemble d'une société, le groupe social qui la met de l'avant doit démontrer la pertinence de ce projet; c'est ce que nous avons nommé précédemment la face justificatrice du discours idéologique. Dans les textes que nous avons analysés, la dimension justificatrice du discours savant s'articule autour de quatre thèmes: le progrès, le recours à la science, l'Etat et l'éducation. Ces quatre thèmes sont étroitement reliés l'un à l'autre et suivent une certaine séquence qu'on pourrait résumer de la façon suivante: la société québécoise entre dans une ère de développement économique et industrielle qui annonce des transformations sociales importantes et notamment la libération d'un temps de loisir nouveau. Dans ce contexte, l'Etat se doit d'assurer à tous les individus des chances égales de développement permanent. Le recours à la science joue donc ici le rôle de garant à toute cette démonstration: c'est elle qui montre le côté positif du changement (le progrès), qui définit le loisir et la culture, qui justifie la nécessité de l'intervention de l'Etat dans ce secteur et qui propose les contenus et les structures du loisir (l'éducation).

A. Recours à la science

Par recours à la science, nous faisons allusion, d'une part, à tous les usages de symboles et d'images qui évoquent la science dans le but

de donner du "poids" ou de légitimer une argumentation. Il ne s'agit donc pas ici de la science comme processus et production de connaissances, mais plutôt de la science comme caution et comme garant de ce qui est affirmé: ainsi, une simple opinion lorsqu'elle est accompagnée d'un tel symbole se transforme en certitude...(37).

D'autre part, le thème du recours à la science fait aussi référence à la démonstration de faits par l'utilisation de la méthode scientifique. En effet, les agents de la culture cultivée empruntent ou proposent des définitions et des classifications du loisir et interprètent des résultats de travaux dits de nature scientifique pour légitimer leur projet culturel. Bref, nous démontrerons que quelque soit le type de recours à la science, l'objectif des agents de la culture cultivée est de se construire des "arguments d'autorité" qui démontrent la validité de leur projet.

1. Recours à des symboles scientifiques

a. Statut scientifique des responsables des comités

On retrouve généralement les titres professionnels sinon la "qualité" scientifique des auteurs des différents rapports mis bien en évidence dans les pages liminaires: ils détiennent un doctorat, ils sont auteur d'un livre sur le loisir (38), doyen d'une faculté universitaire (39), directeur d'un département universitaire (40), professeur titulaire à l'université (41), directeur de laboratoire universitaire (42),

etc. On mise donc sur le prestige du titre universitaire (professeur titulaire) ou de la fonction occupée à l'université (doyen, directeur) pour garantir la qualité et la crédibilité scientifique du rapport. Ce qui est somme toute assez banal et normal prend une tournure inattendue en d'autres circonstances. Bien que les rédacteurs du rapport aient pris soin de présenter les titres professionnels de chaque membre du Comité Bouchard en introduction, nous apprenons en cours de lecture que son président est le représentant le plus connu au Québec de la tendance scientifique de l'activité physique...(43). Bref, il apparaît que toutes ces références au statut scientifique et à la "notoriété" des responsables des commissions d'enquête et comités d'étude visent à assurer une crédibilité scientifique à ces rapports.

b. Référence à des notoriétés scientifiques

Mais la crédibilité scientifique ne repose pas uniquement sur le statut de ces responsables. Ceux-ci font aussi appel à des appuis externes pour justifier le caractère scientifique de leurs travaux. C'est dans cette perspective qu'ils les inscriront dans le prolongement de grandes conférences internationales (44) et qu'ils feront référence à des chercheurs réputés:

"Comme le dit Léon Dion, sociologue de Laval...(45)

"La plupart des penseurs du loisir, dont Joffre Dumazedier...(46)

"Joffre Dumazedier définit...(47)

"Voici ce que pense Alastair R.C. Duncan...(48)

En d'autres occasions, c'est à "l'unanimité" scientifique qu'on a recours. Il est-ce pas là ce que traduisent les expressions suivantes:

"Plusieur penseurs considèrent...(49)"

"On définit généralement...(50)"

"De plus en plus les auteurs concluent...(51)"

"Il est également reconnu que...(52)"

On fait donc appel à l'objectivité scientifique, à la véracité des faits, à l'unanimité théorique, bref on recourt à des garants scientifiques pour donner du poids aux démonstrations. Mais ce ne sont pas là des éléments de preuve car le "vrai" ne réside pas nécessairement dans la majorité ou dans le plus connu; des "considérations" et des "reconnaissances" ne sont pas non plus des démonstrations. En d'autres mots, les agents de la culture cultivée se construisent de toutes pièces des "arguments d'autorité" pour justifier leurs propos.

c. Appel à la rationalisation

Nous voici devant un autre genre de recours à la science. Il n'est plus question ici de démontrer ou de soutenir des affirmations à l'aide de garants scientifiques, il s'agit plutôt de déplorer l'absence de rationalité et de données, donc de science, et d'en souligner sa nécessité pour l'avenir. L'absence de science se fait particulièrement sentir dans deux secteurs, selon les agents de la culture cultivée: celui de l'organisation et de la planification du loisir et celui de la recherche proprement dite.

i. Organisation et planification du loisir

L'analyse de l'organisation du loisir et de la vie culturelle est l'occasion de souligner l'absence de normes et de planification (53), celle-ci souffrant même d'improvisation: "...l'action dans ce domaine [...] souffre de l'improvisation et ne répond pas toujours aux besoins les plus urgents et les plus réels de la population (54)." Une telle situation de laisser-aller ne peut plus être acceptée. Il faut donc "une planification de tout le secteur des loisirs (55)" et qui, de surcroît, ne pourra pas être confiée à n'importe qui: "Les loisirs ont un rôle trop important dans la vie des gens pour en confier l'organisation au premier venu, même s'il est animé des meilleures intentions du monde (56)." On le devinera, cette planification devra se faire selon des normes scientifiques: "Ces unités régionales, qu'il faudra d'ailleurs déterminer de façon scientifique...(57)."

ii. Recherche scientifique

L'absence de recherches et de données scientifiques est largement déplorée, certains soulignant même les problèmes que cela a engendrés dans le cours de leurs travaux: "...nous avons même eu, à certains moments, l'impression d'être victimes de la pauvreté de la recherche sociale dans notre province et dans notre pays (58)." D'autres encore: "Il ressort très clairement des travaux effectués par le Comité que nous accusons un sérieux manque de données de base [...] nous sommes forcés de procéder à des comparaisons...(59)." On mentionne aussi que l'absence de recherche entraîne un fonctionnement "au petit bonheur" (60) et des "politiques à courte vue" (61) au sein des organisations de loisir. Donc, toutes ces raisons justifient la nécessité de la recherche dans le

secteur du loisir et même, celle-ci constitue un préalable à toute planification à venir: "C'est seulement après un minimum d'études que l'on sera en mesure d'établir une planification à court et à long terme (62)."

En réalité, c'est une fonction de planification qu'on attribue à la recherche en loisir, c'est-à-dire d'assurer et de conduire le développement des organisations de loisir et de culture: "Ce service (de recherche et enquêtes) aurait comme fonctions principales [...] de poursuivre ses propres recherches et enquêtes dans le but de guider le développement efficace des opérations de Trimm-Ouébec (63)." Même le type de recherche est précisé, particulièrement des sondages des "besoins" de la population (64) et des inventaires:

"Il est indispensable que le gouvernement procède d'abord à des relevés ou inventaires afin de connaître et d'évaluer les ressources existantes. Des études plus poussées devrait également être entreprises sur les habitudes et le comportement des gens en matière de loisirs, selon l'âge, le sexe, l'occupation, le milieu, etc. (65)."

En intégrant de la sorte les services de recherches dans les organisations de promotion de la culture cultivée, on s'assure de leur expansion régulière et continuelle. On planifie donc l'avenir en fonction des intérêts des agents de la culture cultivée ou, en d'autres termes, ceux-ci préservent leur position sociale dominante et assurent leur propre reproduction.

2. Recours à la méthode scientifique

a. Définitions et classifications

Les définitions et typologies du loisir et de la culture dénotent franchement les préoccupations particulières des agents de la culture cultivée: celles-ci concernent surtout l'univers des pratiques promues par ces derniers et ignorent les autres formes de loisir. Il apparaît tout de même illogique et non scientifique de tenir compte, dans un premier temps, des pratiques de loisir de masse et du peuple quand il s'agit de les disqualifier et, dans un second temps, de les ignorer quand il s'agit de construire des typologies du loisir. Les agents de la culture cultivée décrivent ainsi un univers du loisir qui est tronqué! En effet, où apparaissent des pratiques de masse telles l'écoute de la télévision et de la radio dans une classification semblable: activités à caractère physique, à caractère social, artistiques et culturelles, de spectacle et d'audition (théâtre, concert, etc.) (66). Seules résistent les pratiques à base de relations sociales, nous avons vu à quel prix cependant. Pourtant, ces activités-là devraient être incluses dans les classifications du loisir puisque, aux dires même des agents de la culture cultivée, elles sont des pratiques de loisir mais médiocres. De plus, ces dernières cadrent bien avec les définitions que ceux-ci donnent du loisir, telle que celle-ci:

(Le loisir est) "Un ensemble d'occupations auxquelles l'individu s'adonne de plein gré, soit pour se reposer, soit pour se divertir, soit pour développer son information ou sa

formation désintéressée, sa participation sociale volontaire après s'être libéré de ses obligations professionnelles, familiales et sociales (67)."

Il nous semble bien que la télévision peut être écoutée de plein gré pour l'une ou l'autre de ces raisons! Il y a donc un écart entre les définitions et les classifications. Cet écart s'explique par le fait que les agents de la culture cultivée lient des valeurs de développement individuel, telles la créativité, l'expression et la satisfaction personnelle au loisir. C'est dans cet esprit que certains distinguent la "récréation" du "loisir": "Le loisir doit être défini comme le temps libre (à la fois du travail et de la récupération) qui permette à l'homme d'accomplir les activités significatives qui vont contribuer à son épanouissement (68)." La récréation, elle, est "nécessaire pour permettre à l'organisme de récupérer (69)." Bref, les agents de la culture cultivée ne cherchent pas à décrire une réalité d'un point de vue scientifique comme ils le prétendent mais s'emploient plutôt à l'orienter en évaluant, entre autres, les sens indésirables tels ceux liés à la pratique d'une activité de masse:

"Dans le cas du citoyen ordinaire le sport c'est une activité de loisirs qui l'aide à se divertir, à récupérer ses énergies, à se ré-créeer.

Il est donc extrêmement important [...] qu'on y recherche plutôt la récréation et l'expression que la performance et le culte de la vedette (tels que dans les sports professionnels) (70)."

D'autre part, soulignons le caractère "actif" qui est attribué au loisir. Pour être en loisir un individu doit faire quelque chose: pratiquer un sport, jouer d'un instrument de musique; même assister à une représentation théâtrale est actif, mais moins actif cependant que de faire soi-même son activité. En effet, la notion de loisir, telle que les agents de la culture cultivée la présentent, renferme l'idée de participation, que celle-ci soit "expressive" ou "impressive": dans le premier cas l'individu pratique lui-même une activité tandis que dans le second, "...l'individu se laisse volontairement "imprégner" par une activité qui est produite par un autre ou par d'autres (71)." Mais en dernier ressort, ce que les agents de la culture cultivée valorisent, c'est le loisir expressif ou actif, le loisir impressif mais surtout passif jouant le rôle de "repoussoir" vers celui-ci:

"Cependant, même si la vie culturelle impliquera toujours une certaine forme de consommation de la culture acquise, elle devra mettre l'accent, dans une société hautement technologique, sur la production, par l'ensemble des citoyens, de moyens d'expression constamment renouvelés (72)."

Si comme nous avons tenté de le démontrer peut-être trop brièvement dans les pages précédentes, les définitions et classifications du loisir avancées par les agents de la culture cultivée n'ont pas pour but de mieux faire saisir et comprendre la réalité du loisir dans la société québécoise, c'est que ces dernières poursuivent un tout autre objectif. En effet, ceux-ci prévoient plutôt les utiliser à des fins de gestion du loisir dont ils font la promotion. En d'autres mots, elles ont pour principal but de guider et d'orienter les actions des "intervenants en loisir":

"Cette classification est utile pour déterminer les programmes et, en particulier, la distribution des équipements collectifs (73)."

"Cette classification trouvera son utilité dans certaines politiques, lorsqu'il s'agira d'assurer un équilibre entre ces deux types de loisirs, ou de favoriser l'un de ces pôles (74)."

Sous le couvert de la science, donc, c'est-à-dire sous le prétexte de décrire scientifiquement la réalité du loisir dans la société québécoise, on formule des définitions du loisir et on procède à des classifications des activités dans le but évident de structurer, d'organiser et de gérer le seul loisir que les agents de la culture cultivée légitiment.

b. Analyses comparatives

Certains comités procèdent à des analyses comparatives de la situation dans le champ du loisir qui prévaut au Québec et ailleurs au Canada et dans le monde (75). La méthode n'est pas nouvelle bien sûr, mais elle n'est pas scientifique pour autant. Faire des comparaisons permet d'établir des similitudes et différences entre plusieurs sujets certes, mais ne permet pas de les évaluer s'il n'y a pas d'échelle ni de référence absolue. De plus, constater un écart entre deux populations est possible mais l'expliquer par des carences de programme, c'est aller un peu loin:

"Cet écart entre les Québécois et les autres populations de notre inventaire est particulièrement élevé au moment de l'adolescence, alors que les garçons et les filles fréquentent l'école secondaire. Les nombreuses critiques formulées dans le passé à l'endroit des programmes scolaires d'éducation

physique, plus particulièrement à l'endroit de leur carence dans le secteur de la condition physique, trouvent ici un écho retentissant (76)."

Il semble donc que les comparaisons sont effectuées dans le seul but de démontrer le "retard" du Québec, en matière de culture cultivée, par rapport à d'autres Etats. Une démonstration aussi "nette" indique donc "l'urgence de la situation" et la nécessité d'intervenir. Enfin, avec des bases de comparaison aussi peu stables et aussi peu indicatives, il sera toujours possible de refaire la même démonstration: il y aura toujours un "retard" du Québec par rapport à un autre Etat, puisque, en ces domaines, il n'y a pas de "degré optimal" ou "souhaitable". L'Etat sera donc toujours légitimé de poursuivre ses interventions. C'est une roue qui ne s'arrête pas.

c. Sondages d'opinion

Voici un autre exemple de recours à la science qui porte, cette fois, sur l'interprétation de données d'un sondage. Précisons, en premier lieu, que les auteurs n'ont pas pris le soin de mentionner l'origine des données ni la méthodologie suivie par les enquêteurs. Mentionnons, cependant, qu'il est possible d'obtenir ces renseignements dans une annexe au rapport bien que le lecteur n'y soit pas renvoyé. Dans ces conditions, il s'agit d'un manque d'éthique. Mais ce n'est pas ce problème, surtout, qui attire notre attention.

Il s'agit ici du problème de l'interprétation des données. En effet, bien que les enquêteurs aient pu construire un questionnaire non

biaisé et suivre une méthodologie rigoureuse quant aux procédures d'échantillonnage, de cueillette des données ainsi que de leur traitement informatique ou autres, les données recueillies ne sont, en réalité, que des observations qui doivent être analysées et interprétées pour prendre valeur de résultats scientifiques. Tirons donc deux exemples du Rapport Bouchard pour montrer comment des interprétations non-scientifiques - et nous insistons sur ce terme - donnent lieu à la disqualification des savoirs populaires et conséquemment, donnent lieu à une légitimation du projet culturel en question.

Premièrement, les auteurs indiquent que les Québécois ont tendance à surestimer leur niveau de condition physique si la question leur est posée directement alors qu'ils diminuent cette estimation lorsqu'ils sont confrontés à des critères d'évaluation. D'autre part, les auteurs leur prêtent la capacité de porter un jugement global sur le niveau de condition physique de l'ensemble des Québécois et de comparer ce niveau à celui des autres Canadiens, des Américains, des Français et des Suédois (79). Incapables de porter un jugement exact sur leur propre personne, les Québécois sont néanmoins capables d'évaluer la condition physique des autres peuples de la planète!

Par un procédé analogue, le Rapport Bouchard met en doute le niveau d'information des Québécois. Même si la très grande majorité dit connaître l'endroit pour obtenir des renseignements sur le conditionnement physique (70%), dit savoir où trouver des installations (80%) et dit connaître un endroit pour poursuivre un programme (75%) cette connaissance est qualifiée d'"impression" par les auteurs du rapport:

"En cumulant ces pourcentages, on trouve qu'entre 82% et 86% des Québécois ont l'impression que leur milieu offre les ressources nécessaires à celui qui voudraient se livrer à des activités d'amélioration ou de sauvegarde de sa condition physique (78)."

Donc, il s'agit d'une impression puisque les Québécois ont tendance à la surestimation! De plus, et la démonstration est faite, disent-ils, il y a une différence "entre croire que l'on sait et savoir effectivement (79)." Par contre, ce qu'ils savent, c'est qu'ils "ont récemment été soumis à un rappel de l'importance de la condition physique (80)" par le biais de la télévision. Si les Québécois se rappellent des messages publicitaires précis et s'ils sont suffisamment informés pour évaluer le niveau de condition physique des Français et des Suédois, comment se fait-il qu'ils ont seulement l'impression de savoir où trouver des installations de conditionnement physique dans leur quartier et leur ville de résidence?

C'est donc à une véritable disqualification du savoir populaire que les auteurs procèdent. Mais, et c'est là-dessus que nous voulons insister, ils y parviennent par une interprétation d'opinions. Admettons qu'ils aient démontré - encore là tout est relatif - que les Québécois avaient tendance à surévaluer leur niveau de condition physique. S'ils y sont parvenus, c'est en démontrant qu'il y avait un écart entre une première opinion où les Québécois n'étaient pas confrontés à des critères d'évaluation et une seconde, où ils y étaient confrontés. Mais l'opinion que les Québécois se font du niveau de condition physique de l'ensemble de la population, ni non plus l'opinion d'organismes, même

spécialisés, ne constituent des preuves supplémentaires, à l'appui de cette démonstration. De plus, rien ne permettait aux auteurs d'inférer cette observation à l'ensemble des résultats de l'enquête. En d'autres mots, les auteurs ne pouvaient en faire une loi générale qui leur permettait de douter de la valeur des réponses des individus à d'autres questions; ainsi, tant qu'ils n'auront pas démontré que les ressources nécessaires au conditionnement physique ne sont pas offertes aux Québécois, dans leur milieu, il ne leur est pas permis d'en douter.

Bref, " l'opinion publique", puisqu'il s'agit de cela, a plus d'intérêt pour le politicien que pour le chercheur: une opinion n'est pas un fait scientifique. L'interprétation des résultats d'un sondage d'opinions peut suivre des critères scientifiques mais ne constitue en rien une analyse scientifique d'une réalité.

* * *

En résumé, les agents de la culture cultivée ont utilisé la science pour faire la promotion de leur propre conception du loisir et de la culture. Dans ce but, ceux-ci se sont construits de toutes pièces des "arguments d'autorité" de type scientifique (tels: conférences internationales, statut scientifique des responsables, références à des notoriétés, analyses comparatives, sondages d'opinion) pour légitimer leur propre culture ou la culture dont ils entendent faire la promotion. Bref, les agents de la culture cultivée utilisent la science pour fermer les possibles, imposer leur projet et assurer sa reproduction.

B. Le progrès

Le progrès ou la croissance économique des sociétés occidentales est le résultat des découvertes scientifiques, soutiennent les agents de la culture cultivée. Dans cette perspective, la science est appelée à jouer un rôle tout aussi indispensable en matière de progrès social qui résulte du progrès économique, ajoutent-ils:

"...il est admis (...) que la recherche est le facteur le plus important dans la croissance économique. Le Québec ne peut faire exception à cette règle; (...) La recherche, cependant, n'a pas seulement une fonction primordiale en relation avec la croissance économique, elle est aussi une condition essentielle au développement social...(81)."

Ainsi, conçoivent-ils le loisir comme un produit du progrès économique et le développement de l'individu comme une condition du développement social.

1. Le loisir: produit du progrès économique

Les termes les plus couramment employés pour désigner le progrès sont le "développement" et "l'industrialisation", entendus comme "changement positif" (82). En effet, pour les agents de la culture cultivée, la société industrielle et l'accélération du développement économique ouvrent de nouvelles perspectives pour la société entière: "Le Québec jouit donc de tous les avantages d'une société industrialisée; il vit avec le monde (89)." Les ressources libérées par le progrès économique permettent maintenant de satisfaire des besoins nouveaux ou même de

libérer des hommes du travail: "Dans une société hautement automatisée et où existe un taux de productivité très élevé il peut devenir possible d'assurer à tous les citoyens un minimum ou un optimum vital sans que le travail pour tous soit une obligation (84)."

Bref, la société industrielle permet la réduction des heures de travail. Les individus disposent donc d'un nouveau temps libre qui peut être consacré à d'autres activités:

"...le système économique de plus en plus automatisé libérait, en faveur de l'individu, des temps pendant lesquels il pouvait se consacrer à autre chose qu'à l'exécution d'un travail long et pénible et s'adonner à des activités davantage motivantes et satisfaisantes. A l'heure actuelle, l'individu bénéficie d'autant de moments libres qu'il peut avoir de temps accaparé par son travail (85)."

Cependant, le progrès économique n'entraîne pas seulement des effets positifs pour la société et les individus. Le caractère pénible et peu enrichissant du travail est mentionné (86) de même que les problèmes d'"habitudes de vie" occasionnés par la croissance (87), la consommation et la culture de masse (88). On s'interroge donc sur le sort actuel des individus et de ce qu'ils adviendront dans les années futures, à la lumière des transformations sociales qui s'opèrent au Québec. On présente même le problème comme une question d'adaptation à la nouvelle société:

"Il faut surtout, maintenant, assurer à tous, jeunes et vieux, instruits ou non, des possibilités d'éducation permanente, c'est-à-dire d'adaptation constante aux nouvelles formes

de vie, de culture et de civilisation qui se succèdent les unes aux autres si rapidement qu'on n'a pas le temps de les transmettre d'une génération à l'autre (89)."

En définitive, le problème posé est celui de la "qualité de la société" (90). Le développement économique apporte des solutions quantitatives à la société, mais il faut, de même, lui apporter des solutions qualitatives. En d'autres mots, il y a division entre le social et l'économique. A l'économie revient le soin d'améliorer les conditions matérielles d'existence et au loisir et à la vie culturelle, celui de développer l'individu et d'assurer sa participation à la société:

"...la condition de survie de la société réside dans la réalisation d'un équilibre entre le développement de l'économie d'une part, et le développement de la société et de l'individu d'autre part; que le développement de l'individu apparaît étroitement lié à son degré de participation à la société; que le temps de loisir semble constituer le moment privilégié de la participation sociale de l'individu (91)."

Donc, les agents de la culture cultivée conçoivent le développement social comme étant possible seulement si le développement de l'individu est assuré ou, en d'autres termes: "la société sera meilleure quand les hommes seront meilleurs."

2. Le développement de l'individu

L'individu se développe, selon ces derniers, s'il participe pleinement aux oeuvres de la culture cultivée pendant son temps de loisir. En effet, les agents de la culture cultivée la présentent comme

étant la seule à offrir des possibilités de réalisation et d'épanouissement personnels car elle utilise au maximum les potentialités de chaque être humain: "L'utilisation optimale du corps dans les sports et par l'expression corporelle pourra devenir aussi importante que l'utilisation de l'intelligence et de l'esprit dans la pratique des différents arts ou des différents moyens d'expression artistique (92)." Dans cet esprit, le loisir et la culture deviennent un domaine complémentaire à celui de l'éducation et même un lieu d'éducation permanente (93). La culture cultivée est la seule en mesure de donner du sens aux conduites des hommes et à leur offrir des possibilités continues d'adaptation à la société actuelle, c'est-à-dire à assurer aux individus une "efficacité sociale":

"Pour remplir efficacement ses fonctions professionnelles, politiques et culturelles, l'adulte doit constamment compléter son bagage de connaissances et renouveler ses propres synthèses. L'adulte qui n'est pas ainsi constamment en redéfinition cesse d'être un adulte pour redevenir un enfant dont l'efficacité sociale devient presque nulle (94)."

En résumé, les agents de la culture cultivée considèrent le développement économique comme étant positif parce qu'il donne des possibilités matérielles nouvelles aux individus pour se développer. De plus, dans une société toujours plus complexe, l'épanouissement des personnes devient une condition essentielle à leur participation sociale, le loisir et la vie culturelle étant alors une occasion pour celles-ci d'enrichissement et de participation. Enfin, seulement l'accès aux oeuvres de la culture cultivée est en mesure de leur offrir ces possibilités de développement individuel et de participation sociale.

C. L'ETAT

Nous avons vu jusqu'à maintenant comment les agents de la culture cultivée se sont positionnés par rapport aux autres acteurs sociaux qui oeuvrent dans le domaine du loisir et de la culture, le type de société dans lequel ils s'inscrivent et le but qu'ils poursuivent. Il reste encore à voir comment ils traduisent en structures et en organisation les principes qu'ils mettent de l'avant. Leur conception du loisir et de la culture repose principalement sur le développement d'un appareil d'Etat et sur l'éducation, c'est-à-dire l'initiation du peuple aux oeuvres de la culture cultivée et la formation d'agents culturels spécialisés.

Pour permettre l'accessibilité du peuple à la culture cultivée pendant le temps de loisir, ceux-ci entendent s'appuyer sur l'Etat pour assurer le droit de l'individu aux loisirs "légitimes". C'est également à l'Etat que revient la tâche de contrôler la culture de masse et de chapeauter les initiatives populaires.

1. Droit au loisir

Les agents de la culture cultivée attribuent les principales responsabilités à l'Etat dans le développement de l'individu. Il y en a une cependant qui prédomine car elle donne forme à l'action de l'Etat dans ce domaine: il s'agit du droit au loisir. Ce droit signifie, entre autres, que l'Etat doit s'assurer de l'universalité et de

l'accessibilité des biens et services de loisir en encourageant les actions du secteur privé (non-commercial) mais aussi en jouant un rôle actif dans le secteur en initiant des projets culturels et en développant la recherche.

Le droit au loisir pour tous doit être reconnu par l'Etat, selon les agents de la culture cultivée, au même titre que le droit au travail, à la santé, au bien-être et à l'éducation puisque le loisir est appelé à jouer un rôle de premier plan dans un Québec "moderne": celui de contribuer "...à l'épanouissement et à l'expression des individus et de la nation (95)." Pour cette raison, "chacun doit avoir accès aux formes les plus créatrices et les plus enrichissantes (96)", alors qui peut, mieux que l'Etat, assurer ce droit? L'Etat doit donc s'occuper de l'organisation et de la planification du loisir au nom du "bien commun", c'est-à-dire "se fixer des objectifs et les réaliser (98)" en ayant recours à tous les moyens qui sont à sa disposition, tels: législation, réglementation, politique d'assistance, équipements, etc.

Par ailleurs, deux principes doivent guider l'action de l'Etat pour donner pleine valeur au droit au loisir et pour lui donner toute son efficacité: l'universalité et l'accessibilité des services de loisir et de culture. L'universalité ou la démocratisation du loisir signifie que toutes les classes de la société doivent avoir accès à toutes les formes "enrichissantes" de loisir:

"La reconnaissance effective de ce principe implique que l'on devra offrir à toute la population un éventail de possibilités d'utilisation des temps libres pour des fins de développement individuel et de développement social, ou pour des fins de développement individuel par la participation à la vie de la collectivité (98)."

Le principe de l'accessibilité du loisir est complémentaire à celui de la démocratisation. Il fait référence, cette fois, à l'accès aux mêmes "possibilités culturelles" sur tout le territoire québécois. Si, d'une part, toute la population d'une ville ou d'un milieu donné doit avoir accès aux mêmes facilités de loisir, celles-ci doivent également être disponibles dans toutes les régions et localités du Québec:

"On constate que les grands centres urbains sont assez bien pourvus de ressources culturelles mais que de nombreuses localités en sont privées. C'est au plan régional, croyons-nous, qu'il faut faire porter un effort d'implantation de l'équipement culturel et qu'il faudra ensuite trouver des moyens pour faire circuler cet équipement (99)."

En résumé, le droit au loisir doit être proclamé par l'Etat afin que celui-ci puisse intervenir efficacement dans ce domaine en raison de la contribution "essentielle" du loisir à l'épanouissement et à l'expression des individus et de la société. Enfin, les principes de la démocratisation et de la décentralisation du loisir sont assortis au droit au loisir pour conduire l'action de l'Etat dans ce domaine.

2. Initiateur de projets culturels

En plus d'inviter l'Etat à consacrer des ressources humaines et financières en vue de l'accès à la culture cultivée, les agents

recommandent également d'intervenir directement dans certains secteurs. Il ne s'agit pas seulement de subventionner la construction d'équipements et la mise sur pied de programmes d'activités mais de développer un secteur d'activités et de le contrôler. C'est le cas notamment du projet de promotion de la santé de l'individu par l'activité physique qui devient une affaire d'Etat. En effet, le Rapport Bouchard recommande à l'Etat de prendre entièrement à sa charge la responsabilité "de favoriser le développement d'une meilleure condition physique au niveau de l'ensemble [...] (de la) société (100)" par la création, au sein de l'appareil gouvernemental, d'une organisation ayant pleins pouvoirs (101) dans ce secteur:

"D'une part, les diverses structures impliquées dans le domaine de l'activité physique au Québec ont déjà des préoccupations qui leur sont propres. D'autre part, il nous apparaît qu'un mandat aussi diversifié et complexe devrait être l'unique préoccupation de l'organisme qui en sera responsable. Et ce n'est pas tout, il nous faut aussi compter avec les habituelles difficultés de la coordination des intervenants (102)."

Et il en est également de même dans le secteur des ressources naturelles et du plein-air: parcs, réserves, terrain de camping, etc. (103). Il ne s'agit donc plus seulement, pour l'Etat, d'intégrer les organisations culturelles existantes pour les mettre au service du "bien commun", c'est-à-dire au service de la culture cultivée, mais aussi d'identifier de nouvelles "priorités culturelles" et de créer les structures nécessaires pour les réaliser. Autrement dit, tous les "loisirs enrichissants" doivent être accessibles à toute la population et ceux-ci seront enrichissants dans la mesure où ils seront encadrés par les agents culturels et assurés par l'Etat:

"Bien des formes de loisirs sont encore insoupçonnées du public: il convient de les lui faire connaître afin que chacun puisse choisir librement, selon ses goûts, ses aspirations et non selon les pressions d'une publicité vouées à des intérêts commerciaux (104)."

3. Contrôle de la culture de masse

Les agents de la culture cultivée font plusieurs recommandations pour contrôler le secteur du loisir commercialisé. S'ils ont violemment dénoncé son caractère général de médiocrité, c'est cependant à la protection du consommateur qu'ils en appellent pour limiter son influence. Le Rapport Bélisle, notamment, préconise une législation dans le secteur du sport professionnel et en fait même une recommandation ferme:

"Les sports professionnels devraient faire l'objet d'un contrôle plus rigoureux afin de protéger la population contre les abus de commerçants peu scrupuleux et empêcher la mainmise de ceux-ci sur le sport amateur. Il serait souhaitable qu'une loi soit adoptée, à cette fin et qu'on en remette l'application au bureau du Procureur fédéral et au ministère du Revenu (105)."

Par ailleurs, le Rapport Bouchard suggère toute une série de mesures qui visent l'infiltration des organisations commerciales de sport et de conditionnement physique, ce qui aurait pour effet de les assujettir aux priorités d'un organisme de contrôle gouvernemental. Mentionnons notamment les subventions pour réduire les frais d'inscription et de participation à des centres privés d'activité physique, l'accréditation des organisations intéressées à offrir un programme de conditionnement

physique et la mise sur pied d'un bureau de réclamations, en plus des programmes d'information et des campagnes de lutte à la publicité jugée frauduleuse.

Bref, s'ils ne peuvent empêcher l'intervention du commerce dans le domaine du sport, les agents de la culture cultivée entendent collaborer avec les industries afin que celles-ci soient des promotrices de la culture cultivée.

4. L'Etat et les associations volontaires de loisir

Les associations volontaires de loisir jouent un rôle de premier plan dans le secteur du loisir et de la culture au Québec, si l'on en juge par l'attention que leur accordent les agents de la culture cultivée. Tout en leur reconnaissant un rôle essentiel et indispensable dans un contexte renouvelé du loisir, ces derniers préconisent néanmoins leur encadrement afin d'éviter les doubles emplois et la concurrence, par exemple: "Il est nécessaire que le secteur privé joue pleinement son rôle, mais il faut qu'il accepte également une planification indicative de la part des gouvernements à tous les niveaux (106)." Cela revient à utiliser les associations de loisir pour servir les fins prévues par les professionnels de l'Etat. En d'autres mots, des associations qui avaient été mises sur pied par des citoyens pour répondre à leurs besoins et à ceux de leur collectivité sont maintenant mises au service de l'Etat; c'est-à-dire qu'elles doivent répondre à tous les besoins de la société:

"Ces organismes ont été fondés par des citoyens qui ont voulu répondre à un besoin non satisfait en matière de loisirs et d'éducation populaire."

"...il faut bien constater que, dans ce secteur, on rencontre souvent (...) une absence de planification qui l'empêche de répondre adéquatement à tous les besoins d'une société en matière de loisir (108)."

On réprime ainsi les pratiques populaires pour ne conserver que les organisations et les groupes constitués pour faire la promotion des pratiques de la culture cultivée et faciliter leur implantation dans la population.

En résumé, l'Etat est l'appareil sur lequel s'appuient les agents de la culture cultivée pour structurer, financer, planifier et promouvoir leur conception du loisir et de la culture. On assiste ainsi à une véritable "intégration verticale" du loisir sous l'égide de l'Etat, en ce sens que tous les paliers d'intervention et tous les secteurs d'intervention en matière de loisir et culture sont investis par des professionnels dans le but de promouvoir la culture cultivée. De la production du loisir par ces organisations en passant par leur reproduction (par le biais de la recherche) jusqu'à la consommation du loisir par la population, tout est sous la mainmise d'une petite élite professionnelle s'appuyant sur l'Etat pour intervenir.

Enfin, il reste un élément important pour compléter le tour du discours savant. En effet, la culture cultivée n'est pas le propre du peuple; au contraire, il faut l'y faire accéder! C'est ici

qu'intervient la nécessité d'éduquer les individus. Les agents de la culture cultivée ont ainsi imaginé que seuls des agents spécialisés seraient aptes à favoriser cet apprentissage aux oeuvres et aux produits de la culture cultivée.

D. L'éducation

Le loisir "légitime" est essentiel au développement de l'individu, il est même un domaine complémentaire à l'éducation, précisent les agents de la culture cultivée. Il convient donc de faire "prendre conscience" à la population de toutes les possibilités qu'il recèle, d'autant plus que les entreprises commerciales de loisir font de la publicité pour l'attirer. Mais cette éducation "populaire" ne peut réussir que si elle est entre les mains de personnes compétentes pouvant s'appuyer sur de "véritables principes (108)." Il faut donc, d'une part, éduquer le peuple c'est-à-dire le convaincre de pratiquer des loisirs "enrichissants" et, d'autre part, former des personnes qui seront de véritables professionnels en mesure d'initier, d'éduquer le "public" à ces loisirs.

L'éducation populaire vise principalement à faire connaître auprès du peuple l'apport et le rôle des pratiques valorisées par les agents de la culture cultivée dans la vie de tous les jours par opposition aux pratiques de loisir sous l'emprise du secteur commercial:

"...il faut diffuser une information positive sur les loisirs. Cette information doit être diffusée à tous les niveaux (...) pour accroître la connaissance du loisir, de son essence et de son rôle. Cette prise de connaissance des propriétés du loisir doit se faire par opposition aux mythes de la production, de la performance, de la consommation comme fins en soi. Cette information, pour atteindre ces objectifs, doit s'accompagner d'un certain contrôle de la publicité par le secteur commercial (109)."

Encore faut-il, pour cela, que des spécialistes s'en occupent. La formation de professionnels en loisir et culture devient ainsi une autre priorité de l'Etat afin que celui-ci s'assure de ressources qualifiées pour transmettre la culture au peuple:

"L'une des questions auxquelles il faudra attacher beaucoup d'importance est la formation du personnel responsable des ressources culturelles. Le nombre de ces spécialistes, conservateurs de bibliothèques, de musées, de galeries d'art, directeurs de centres culturels, etc., est déjà trop restreint et l'on s'est peu préoccupé jusqu'à maintenant de leur formation d'éducateurs d'adultes (110)."

Des programmes spécifiques de formation de "spécialistes en loisir" doivent donc être créés dans les universités pour répondre à ces besoins particuliers. On esquisse même les contenus de programme:

"L'organisation et l'administration des loisirs dans une municipalité, un centre de loisir, une colonie de vacances, exigent une formation spéciale et différente de celle de l'éducation physique. On doit faire appel alors à des spécialistes en récréation, qui possèdent une connaissance des sciences de l'homme (sociologie, psychologie, relations humaines), de l'éducation des adultes, de l'administration, des méthodes de recherche et de la philosophie des loisirs. Il leur faut, en plus, de bonnes notions des différentes techniques récréatives, de l'éducation physique, de l'urbanisme, du

travail en groupe et de l'organisation communautaire. Le rôle du spécialiste en récréation est donc complexe car il doit être en mesure d'assurer à une population donnée toute une gamme de services de loisirs (111)."

Plus tard, on en viendra aussi à spécialiser les tâches à accomplir au sein des organisations de loisir:

"Les infra-structures de loisir se doivent d'être prises en charge par un personnel compétent et qualifié qui aurait à sensibiliser la clientèle aux avantages du loisir (animateurs), à lui apporter son assistance dans l'exécution des activités (techniciens) et à assurer le fonctionnement global de l'organisation (administrateurs) (112)."

Bref, les agents de la culture cultivée proposent la formation d'un nouveau type de professionnel, le professionnel en loisir, à qui sera confiée la tâche d'initier le peuple aux oeuvres de la culture cultivée. Ceux-ci seront donc actifs à tous les paliers d'intervention et sur tout le territoire et seront ainsi appelés à remplacer le clergé et les bénévoles, notamment. La spécialisation des tâches et la multiplication des organisations et des services à tous les paliers d'intervention entraînent donc la "bureaucratisation" du loisir et de la culture, c'est-à-dire que pour pratiquer des activités les individus devront suivre les normes de la culture cultivée.

*

*

*

En résumé, nous avons dégagé les principaux thèmes du recours au discours savant et démontré comment ils s'articulent. Les agents de la

culture cultivée se sont positionnés par rapport aux autres acteurs sociaux qui oeuvrent dans le champ du loisir et de la culture, se sont identifiés à un type particulier de société et ont réclamé la mise en place d'un appareil d'Etat afin de réaliser des objectifs particuliers. En d'autres mots, les agents de la culture cultivée ont disqualifié le clergé parce qu'il exaltait des valeurs chrétiennes, morales et communautaires et ont discrédité les industries culturelles parce qu'elles recherchent surtout le profit. La culture de masse, disent-ils, présente un danger réel et cause même des ravages au sein de la population, qui ne peut s'en protéger efficacement. Par ailleurs, l'industrialisation et le développement économique sont un acquis positif pour la société québécoise parce qu'ils améliorent les conditions matérielles d'existence et ouvrent des avenues nouvelles pour l'épanouissement des individus. Seul l'accès aux oeuvres de la culture cultivée est en mesure de les épanouir; à cette fin, l'Etat se doit d'intervenir pour planifier et coordonner les efforts quand il ne doit pas lui-même prendre l'initiative dans certains secteurs. De plus, de nouveaux agents devront être formés pour faciliter l'accès de la population à ces nouvelles pratiques culturelles. D'autre part, par leurs analyses de la situation, les agents de la culture cultivée nient même l'existence d'une culture au sein du peuple, la culture populaire étant conçue comme un moyen de faire accéder le peuple à la culture cultivée. Enfin, tout ce recours à un discours savant se fonde sur la science, c'est-à-dire que celle-ci a été utilisée comme garant et comme "argument d'autorité" pour appuyer les affirmations des agents de la culture cultivée. Ainsi, par leurs recommandations, ceux-ci ont proposé la mise en place d'une

nouvelle conception de la culture qualifiée précédemment de culture cultivée parce qu'elle implique la consommation des oeuvres de la culture artistique et de la culture scientifique et l'initiation à de nouvelles pratiques culturelles exigeant la médiation d'agents culturels spécialisés.

CHAPITRE III

Les pratiques savantes

Les agents de la culture cultivée n'ont pas seulement recours à la science pour structurer le discours qu'ils tiennent dans le secteur du loisir, ils la mettent également à contribution pour produire des recherches empiriques, c'est-à-dire pour analyser scientifiquement les conduites culturelles d'une population. Nous faisons référence ici à la science comme productrice de connaissances et non, comme dans le chapitre précédent, à la science comme garant d'un projet culturel. C'est ce que nous désignons par l'expression de "pratique savante". Dans ce chapitre, nous analyserons plusieurs rapports de recherche qui ont connu une certaine "notoriété" au Québec et au Canada, celle-ci se traduisant, notamment, par une utilisation relativement importante des résultats de ces recherches par les agents de la culture cultivée. Bien que la plupart de ces recherches ont été commandées à leurs auteurs, il s'agit pour nous, dans ce chapitre, d'analyser la démarche scientifique pour dégager le type de connaissances ainsi produit.

L'enquête de Tremblay-Fortin (1) fut sans doute la première recherche empirique d'envergure provinciale au Québec. Commencée en février 1959 (administration du questionnaire) les premiers résultats parurent sous la forme d'articles et de mémoires présentés à des commissions d'enquête, dès 1961. La publication dans sa forme définitive eut lieu en 1964. Dès l'année précédente, cependant, le chapitre qui portait sur "Les loisirs de la famille salariée dans la société technologique" paraissait dans la revue Service social (2). Cette enquête restera longtemps la seule du genre au niveau provincial.

L'année 1968 marque le début des premières enquêtes empiriques qui portaient exclusivement sur le loisir (3), celles-ci se déroulant en milieu municipal toutefois (4). Mais c'est en 1972 que débute une période intense de recherche en loisir, qui se poursuit encore de nos jours (5). Ces enquêtes se sont déroulées tant en milieu municipal (6), qu'aux niveaux provincial (7) et fédéral (8). Nous faisons l'hypothèse que toutes ces enquêtes empiriques remplissent deux fonctions principales: 1- elles ont pour but de connaître le taux de pénétration des activités promues par les agents de la culture cultivée et d'en augmenter le taux; 2- elles ont aussi pour objectif de légitimer le discours des agents de la culture cultivée et ainsi renforcer leur position sociale dominante. Nous analyserons donc tour à tour les cadres de référence ou conceptuels qui sont développés et la méthodologie employée, la présentation des résultats ainsi que l'interprétation qui en est donnée pour démontrer notre hypothèse.

I. Remarques épistémologiques et méthodologiques

Des titres de rapports d'enquête, tels Les loisirs au Canada 1972 et Participation des Québécois aux activités de loisirs, suggèrent ou laissent à entendre que tout l'univers des pratiques de loisir de la population est étudié et présenté. Il n'en est pourtant rien. Nous soutenons en effet que seules, nous semble-t-il, les pratiques de loisir qui relèvent d'une conception savante de la culture (culture artistique, culture scientifique, culture professionnelle) font l'objet de ces

enquêtes. C'est donc dire l'importance qu'il faut attacher à l'étude du cadre de référence ou conceptuel que ceux-ci élaborent dans ces études puisqu'il leur donne l'opportunité de coiffer leurs rapports de pareils titres et, en même temps, de n'étudier qu'une portion de l'univers des pratiques de loisir. Nous verrons donc, entre autres, que ces cadres de référence reprennent les mêmes catégories de loisir que celles qui ont été analysées au chapitre précédent. De plus, puisque la validité de ces enquêtes repose sur un échantillon dit représentatif de la population, toutes les questions relatives à l'échantillonnage et aux méthodes de cueillette des données doivent être prises en considération.

A. Cadre de référence ou conceptuel

Dans les rapports d'enquête que nous avons étudiés, les cadres de référence sont parfois très succincts sinon inexistantes et, quelque fois, ils sont explicites, comme c'est le cas chez Tremblay-Fortin. Quoiqu'il en soit, il est possible de reconstituer la trame implicite des premiers à partir de l'un ou l'autre des indicateurs suivants: concepts et catégories de loisir, hypothèses, variables explicatives et genres de pratiques sur lesquelles des informations sont recherchées. Nous montrerons donc que si, de façon générale, il se dégage trois formes de loisir qu'on peut lier aux trois formes culturelles - culture de masse, culture populaire et culture cultivée - cette dernière est nettement prépondérante et la seule qui soit valorisée.

1. Concepts et classification du loisir

Pour rendre cet exposé plus clair, divisons les rapports entre ceux qui discutent et présentent de façon explicite la notion de loisir et une classification des pratiques de ceux qui le font implicitement. En effet, certains rapports font l'analyse des pratiques de loisir selon certaines catégories sans que celles-ci soient l'objet d'une définition. Il est cependant possible d'en dégager les significations par une analyse des pratiques qui y sont incluses.

a. De façon explicite

Disons tout de suite que la notion de loisir ne fait pas l'objet comme telle d'une définition. On tend plutôt à situer le loisir dans le contexte global de la société et plus particulièrement par rapport au travail. Des expressions, telles: périodes de travail, périodes de repos et de loisir (9); de temps laissé à la discrétion de l'utilisateur (10); ou encore, d'heures de loisir plus longues en raison de la semaine de travail plus courte, de vacances annuelles plus longues et du nombre plus élevé d'années de retraite active (11); traduisent bien cette préoccupation. Le loisir est ainsi conçu soit comme un temps, soit comme un type d'activités qui prend de plus en plus d'importance dans les sociétés industrialisées - dont le Canada et le Québec font partie, précise-t-on - et qui se distingue tout à fait des autres activités (travail; sommeil; obligations sociales, politiques et domestiques; etc.) en raison de sa "nature" particulière. En effet, on considère que le loisir défini en termes de temps ou d'activité, est lié au développement de l'individu. Pour Tremblay-Fortin, "Le loisir devient de plus

en plus la seule activité créatrice (12)" en raison du caractère machinal du travail, et pour Schliewen, c'est le caractère de liberté du loisir qui donne à l'individu l'opportunité de "s'épanouir et réfléchir sur sa vie", donc "de s'identifier plus directement à [...] (sa) culture (13)." Produit du progrès économique, le loisir doit contribuer au développement de l'individu..., il y a là du déjà vu, un lieu commun. En territoire scientifique, la notion de loisir conserve ses assises idéologiques...

Bien que déjà, dans cette formulation, transparait le sens global attribué au loisir - c'est-à-dire la recherche de l'épanouissement personnel - ce sont les classifications des pratiques de loisir qui lui confèrent ses significations particulières. En effet, selon l'acteur social en présence, l'épanouissement personnel peut prendre des sens différents... Généralement, dans les rapports, les catégories de loisir sont construites à partir des intentions ou des actions des individus, pour des raisons de neutralité, d'objectivité et de démarche logique, assure-t-on. En réalité, les intentions ou les actions des individus sont le prétexte pour accoler des significations particulières aux catégories de loisir ainsi produites, dans le but évident de les hiérarchiser, c'est-à-dire d'en valoriser quelques-unes plus que quelques autres ou, carrément, d'en valoriser certaines et de disqualifier les autres.

C'est le cas, par exemple, de Tremblay-Fortin. En effet, ceux-ci font reposer les significations du loisir sur "l'intention de l'acteur

social (14)." Ainsi, disent-ils, l'ouvrier qui ne trouve pas la possibilité de se réaliser dans son travail recherchera une activité compensatrice durant son temps de loisir. Celle-ci sera de création si elle lui permet de s'exprimer librement et d'évasion lorsqu'elle tend "à envelopper l'homme de masse dans une culture d'évasion de masse (15)." Enfin, entre ces deux pôles d'influence, il y a le loisir restructurateur par lequel "l'ouvrier redonne un sens à sa vie non plus par le geste créateur ou par une évasion mais par la recherche constante de relations primaires, émotionnellement satisfaisantes (16)." Autrement dit, si le loisir restructurateur rend l'individu capable " de tolérer le travail et son aliénation (17)" et si le loisir d'évasion lui donne l'opportunité d'oublier le travail, seul le loisir créateur est en mesure d'assurer sa réalisation personnelle. De plus, et contrairement à l'affirmation de Tremblay-Fortin, ces trois significations du loisir ne reposent pas sur l'intention de l'acteur social mais plutôt sur les fonctions que les auteurs attribuent au loisir. Par exemple, aller au cinéma et assister à une partie de hockey sont certes des loisirs commercialisés mais la fonction d'évasion qui leur est accolée est attribuée d'office par les auteurs et non par l'acteur social. Ceux-là font donc le postulat que ceux qui s'adonnent aux loisirs commercialisés recherchent tous l'évasion ou bien qu'il est impossible de trouver plus que l'évasion dans les loisirs commercialisés. Pourtant Everett C. Hughes a déjà montré comment le cinéma pouvait être un lieu de rencontre sociale:

"L'atmosphère générale des auditoriums de cinémas est toute familière. Même au beau milieu du sujet principal, des jeunes gens se lèvent et, laissant seules leurs compagnes, sortent pour fumer et placotter dans l'entrée. Leurs sièges leur sont conservés jusqu'à ce qu'ils reviennent. Même lorsque d'autres sont debout, personne ne s'empare de ces sièges. Tous, là, sont en veillée. Si quelqu'un désire quitter son siège quelques instants, il peut le faire. Un chapeau ou un paletot laissés sur le siège signifiant l'intention de revenir, coutume qui indique que le contenu des films n'est pas en lui-même aussi important que l'espèce d'activité sociale à laquelle ceux-ci servent de prétexte. Elle n'est toutefois pas un signe que les films aient moins d'influence sur les idées et les façons d'agir (18)."

Pourquoi en serait-il autrement aujourd'hui en ce qui concerne la télévision et les autres loisirs de masse. Et d'un autre côté, Edgar Morin a bien montré comment une création entre "dans la culture de masse sans quitter pourtant la culture cultivée (19)."

Voici un autre exemple tiré de deux enquêtes commandées par le Secrétariat d'Etat (20). Si les catégories ne sont pas les mêmes quant à leur nombre et à leur appellation d'un rapport à l'autre, celles-ci recourent quand même l'univers des pratiques de loisir liées à la culture cultivée et à la culture de masse. En effet, tout le domaine des relations sociales - sorties, visites de parents et amis, etc. - est exclu de ces enquêtes parce que ces activités sont difficiles à définir, prétend-on (21); de même, tout le secteur des activités sportives et de plein air est seulement "survolé" parce qu'il concerne un autre ministère, soutient-on (22).

Le regroupement des pratiques de loisir s'effectue par le recouplement ou la combinaison de deux facteurs. Les vocables changent mais ils

se résumant par les expressions d'implication personnelle ou d'engagement et par le lieu de pratique, en l'occurrence au domicile et hors domicile. Selon le cas, les catégories seront: 1- les loisirs passifs à domicile (par le biais des médias), les loisirs passifs hors domicile et les loisirs actifs (23); 2- les activités de réception à domicile (reliées aux médias), les activités de réception hors domicile (visites), les activités d'expression de soi à domicile (expression ou création) et les activités d'expression de soi hors domicile (spectacle ou formation) (24).

Le facteur déterminant, pour la construction de ces catégories, est l'implication personnelle, entendue comme l'effort physique ou mental (créateur) exigé par l'activité. Le lieu de pratique marque seulement le degré d'engagement dans cette activité, une activité hors domicile exigeant plus d'efforts que la même qui a lieu au domicile. Au bas de l'échelle donc, les pratiques de masse qui exigent peu d'engagement, au milieu les pratiques qui exigent "un déplacement et supposent l'assistance à un spectacle ou une manifestation devant avoir lieu dans un endroit bien précis (25)" enfin, au haut de l'échelle les activités "où intervient une certaine forme d'expression individuelle, d'effort créateur ou d'effort physique (26)." Entre ces deux classifications donc, la différence réside seulement dans la catégorie des loisirs actifs qui est divisée selon le lieu de pratique dans un cas, suggérant ainsi un degré plus élevé d'engagement parce que l'activité implique un déplacement.

Par ailleurs, la catégorie des pratiques reliées aux médias comprend tout aussi bien l'écoute de disques et cassettes, de la radio et de la télévision que la lecture de journaux, revues et livres. Cependant la lecture de livres tout particulièrement est habituellement valorisée par les agents de la culture cultivée contrairement à l'écoute de la télévision. A priori donc, cette catégorie semble comporter une ambiguïté de taille puisqu'elle regroupe des pratiques discréditées et d'autres qui sont valorisées; nous verrons, cependant, qu'il n'en est rien au moment de l'analyse des résultats.

Par conséquent, ces concepts et classifications du loisir ne sont pas un système de référence si logique et si pragmatique pour l'analyse des pratiques de loisir tel qu'on le prétend (27); chacune des catégories comprend des significations particulières qui dépassent totalement les critères "objectifs" du lieu de pratique et du type d'engagement: elles renferment des jugements de valeur (28), contrairement à ce que l'on affirme. Bref, elles visent à les hiérarchiser, c'est-à-dire à indiquer la valeur de chaque catégorie en termes de création, de développement personnel et d'expression de soi; les catégories inférieures (culture de masse) servant de repoussoir vers les catégories supérieures (culture cultivée). Nous nous retrouvons donc, à nouveau, en terrain familier: partis du loisir perçu comme lieu privilégié du développement personnel, nous voilà arrivés à la culture cultivée, c'est-à-dire cette culture que l'on présente comme étant la seule en mesure d'épanouir les hommes.

b. De façon implicite

Le rapport du HCJLS (29) est un exemple-type d'une classification implicite des pratiques de loisir. Bien sûr, on mentionne dès la première page les deux catégories de pratiques sur lesquelles l'enquête a portées mais sans les décrire ou les définir. Que peut donc signifier la catégorie des "activités physiques et sportives ou celle des "activités culturelles et sociales"? Quel sens cette distinction apporte-t-elle à l'analyse qui suit? Le rapport nous livre très peu d'indices pour répondre à ces questions; toutefois à la lumière de certains passages, il est possible de soutenir l'affirmation suivante: hormis quelques pratiques reliées à la culture de masse et à la culture populaire toutes les autres pratiques font partie de l'univers de la culture cultivée (sports et activités culturelles: musées, théâtre, musique, etc.) pour lesquelles l'enquête s'emploie à faire ressortir "le genre, la fréquence et le degré de participation" ainsi que "les préférences des Québécois et les motifs de participation (30). Point n'est besoin de développer davantage pour montrer le très fort intérêt de cette enquête pour les pratiques de loisir reliées à la culture cultivée. En bref, on présente ces deux catégories de pratiques comme si elles recouvraient tout l'univers du loisir alors que l'accent est mis surtout sur les activités de culture cultivée.

2. Hypothèses et variables explicatives

A vrai dire, il n'y a pas réellement d'hypothèses de formulées dans ces enquêtes, si ce n'est de décrire les taux de participation aux

activités de loisir et d'en expliquer les différences selon certains facteurs. Tel est l'objectif qui est généralement présenté. Cependant, tout ce discours n'est qu'une façade derrière laquelle se dissimulent les véritables buts de ces sondages. En effet, ceux-ci sont structurés de manière à mesurer la démocratisation et la décentralisation du loisir "épanouissant". Nous sommes donc toujours en terrain familier...

a. Démocratisation du loisir

La démocratisation du loisir, nous l'avons vu, vise l'accessibilité aux biens et services de loisir pour toutes les catégories de la "population". Certaines enquêtes cherchent à vérifier l'existence de "différences significatives" dans les taux de participation aux loisirs selon diverses catégories sociales. Ainsi analysera-t-on les taux de participation des hommes et des femmes, des plus jeunes et des plus vieux, des célibataires et des mariés, des ouvriers et des professionnels, des pauvres et des riches, des non-scolarisés et des scolarisés, etc... Les enquêtes commandées par le Secrétariat d'Etat comprennent de telles catégories d'analyse de même que certains programmes de "statistiques culturelles" qui relèvent de Statistique Canada. Il y a lieu cependant de s'interroger sur la pertinence des catégories ainsi constituées pour l'analyse des pratiques de loisir. Examinons brièvement les variables suivantes: scolarité, revenu et occupation.

De telles variables peuvent être considérées comme des indicateurs des classes sociales, à la condition, toutefois, que certains

regroupements soient effectués. On y faisait même allusion dans un rapport, et fait assez remarquable, dans celui-là même qui affirmait ne pas vouloir vérifier de théories particulières...: "Les présentes variables (i.e. scolarité, revenu, occupation) marquent le rang social et économique qui, supposément, s'améliore avec les années de scolarité et la hausse du revenu (31)." Pourtant, dans l'enquête en question, l'occupation est divisée en sept, huit ou onze catégories et la scolarité l'est en cinq, sept ou huit catégories selon les tableaux et ce, sans qu'aucune explication soit fournie. Prétend-on qu'il y a autant de classes sociales? Estime-t-on qu'un travailleur spécialisé a des loisirs ou un taux de participation différents d'un travailleur non spécialisé? Nous n'en savons rien, ces catégories sont utilisées comme si elles allaient de soi. Nous avançons cependant l'hypothèse que les catégories internes à une variable sont hiérarchisées, c'est-à-dire qu'elles forment un continuum - du moins scolarisé au plus scolarisé; de l'ouvrier non-spécialisé à l'administrateur; etc... - et que la place occupée sur cette échelle expliquerait le taux de participation. Selon cette conception, par exemple, il suffirait d'instruire les gens pour que ceux-ci pratiquent davantage les formes les plus "actives" de loisir. Bref, cela revient à postuler l'existence d'une société sans classes où tous les individus ont des chances égales de participer à la culture cultivée si ce genre de "difficultés" est résolu.

D'autre part, la démocratisation du loisir revêt aussi l'aspect du biculturalisme et du multiculturalisme pour le Secrétariat d'Etat. Nous verrons plus loin (cf. II. Analyse et interprétation des résultats) cependant comment ces variables sont analysées et interprétées.

Par ailleurs, dans les enquêtes québécoises, l'étude de la démocratisation du loisir suit un autre chemin. Sauf pour une analyse des pratiques de loisir selon le sexe (32), les chercheurs n'ont pas cru bon d'en faire d'autres selon des variables socio-économiques. Aurait-on postulé que la démocratisation du loisir est chose accomplie? Il n'en est rien. Comme nous allons le voir plus loin (cf. II. Analyse et interprétation des résultats), les catégories de loisir et plus exactement les activités elles-mêmes donnent l'occasion aux chercheurs d'évaluer la démocratisation du loisir. Mais la principale voie d'analyse, dans les enquêtes, est sans contredit celle de la décentralisation du loisir par laquelle, aussi, la démocratisation est évaluée.

b. Décentralisation du loisir

Nous l'avons vu précédemment la décentralisation du loisir vise à rendre accessible sur tout un territoire donné les mêmes possibilités de loisir en termes d'activités et de programmes. Dans les enquêtes, cette préoccupation se traduit par la comparaison des taux de participation aux activités de loisir entre les différentes régions. C'est même l'unique préoccupation des deux enquêtes québécoises. On fait ainsi l'hypothèse que certaines régions et villes sont mieux pourvues que d'autres en équipements et programmes culturels, ce qui expliquerait des taux de participation plus bas dans les régions périphériques: "... les grands centres disposant d'une plus large infrastructure et offrant de ce fait plus de possibilités à leurs habitants (33)." Donc, l'observation de bas taux de participation indiquerait l'absence ou la présence limitée d'équipements et de programmes dans une région!

Les chercheurs déterminent les régions de deux façons: selon la taille des villes et selon une aire donnée. Dans le premier cas, toutes les villes dont la population est comprise entre deux limites (entre 10,000 et 14,999 habitants, par exemple) sont regroupées dans une même catégorie; dans l'autre, le territoire de l'enquête est divisé en aires géographiques où chacune d'elles constitue une catégorie. Mais peu importe, le but poursuivi est le même: évaluer les possibilités de loisir par la comparaison des taux de participation entre les régions - ou encore, entre des sous-régions à l'intérieur d'une même région. Au niveau canadien, les régions correspondent à la taille des villes, aux cinq grandes régions canadiennes - c'est-à-dire aux régions de l'Atlantique, du Québec, de l'Ontario, des Prairies et de la Colombie-Britannique - et aux dix provinces.

Au Québec, les divisions régionales correspondent à la taille des villes et aux neuf régions administratives du Québec (la région du Nouveau-Québec étant exclue). De plus, ajoutons que les régions administratives de Québec et de Montréal sont subdivisées en sous-régions, au nombre de trois et même de cinq selon les enquêtes. On fait donc à nouveau l'hypothèse que les centres de ces régions seront mieux pourvus en possibilités de loisir que leurs périphéries, et ce, de façon significative. Sinon, où serait l'intérêt de les subdiviser ainsi? De plus, dans l'enquête du HCJLS, chacune des sept autres régions étaient subdivisées en deux sous-régions, l'une comprenant les agglomérations urbaines, l'autre les agglomérations semi-urbaines et rurales. Il s'agit toujours, ici, de la même logique, mais développée à un degré supérieur

de raffinement: le but est d'identifier des différences dans les taux de participation aux activités entre les sous-régions d'une même région; ou encore entre les sous-régions urbaines et entre les sous-régions rurales.

D'ailleurs, c'est aussi l'objectif d'une enquête commanditée par le Secrétariat d'Etat. En effet, les dix-huit villes comprises dans l'échantillon ont été regroupées en trois catégories - grandes villes, villes d'importance moyenne, petites agglomérations - où l'on tente d'établir des différences de comportement entre chacune des villes d'une même catégorie. D'une manière ou de l'autre, l'un des buts d'un tel découpage est d'identifier des différences dans les taux de participation qui sont par la suite interprétées en termes de facilités et de programmes surtout: "Cela laisse à penser que ces villes offrent des programmes intéressants et possèdent des installations adéquates qui leur permettent d'atteindre toutes les classes de la société (34)."

Pour terminer, mentionnons que ce découpage du territoire se fait même aux niveaux municipal et scolaire. Le but est toujours le même: identifier des différences dans les taux de participation entre les "zones municipales" (35) et des "régions administratives" d'une commission scolaire (36).

* * *

Pour résumer, nous pouvons dire que ces enquêtes reposent sur des hypothèses implicites puisqu'on y recherche des différences dans les

taux de participation selon une gamme plus ou moins étendue de variables qui pourraient les expliquer. Les chercheurs semblent privilégier deux hypothèses, toutefois. D'une part, on cherche à évaluer le degré de démocratisation de la culture cultivée par une analyse des taux de participation selon quelques variables socio-démographiques et socio-économiques et, pour une grande part, par une analyse des taux globaux de participation. L'autre hypothèse implicite, et de loin la principale, est liée à la décentralisation du loisir. Par le biais d'analyse des taux de participation aux loisirs dans les régions, on cherche à évaluer la présence plus ou moins importante de biens et services de loisir, c'est-à-dire l'accès plus ou moins grand à la culture cultivée par rapport aux autres formes culturelles. Démocratisation du loisir et décentralisation du loisir... nous sommes donc toujours en pays de connaissances!

B. Méthodologie

Toutes les enquêtes auxquelles nous faisons référence ont été réalisées par sondage au moyen d'un questionnaire. Cette technique du sondage exige une grande rigueur méthodologique pour assurer la validité et la fidélité des résultats obtenus. Les chercheurs doivent donc tenir compte de plusieurs sources possibles d'erreurs. Statistique Canada (37) en identifie sept: les erreurs de couverture, de réponse et de mesure, de non-réponse, de codage, de saisie des données, de vérification et d'imputation, d'échantillonnage et d'estimation. Par ailleurs F.L. Fillion (38) les regroupe en quatre catégories: les erreurs

d'échantillonnage, de non-réponse, de réponse et les autres erreurs. Nous limiterons nos commentaires aux trois premières catégories de Filion puisque, de toute manière, les erreurs liées au dépouillement des questionnaires (codage, saisie des données) sont impossibles à relever dans un rapport de recherche. Erreurs humaines ou mécaniques, mais généralement involontaires, celles-ci sont généralement limitées et n'ont pas, par conséquent, la portée significative des autres erreurs.

1. Erreurs d'échantillonnage

Il y a deux types d'erreurs d'échantillonnage selon Filion. D'une part, l'échantillon peut être non représentatif lorsque l'univers d'échantillonnage a été mal décrit ou est inaccessible, il s'agit alors d'une erreur de couverture; d'autre part, il y a l'erreur d'échantillonnage comme telle qui "résulte du fait que seule une partie de l'univers est choisie (39)."

a. Erreur de couverture

L'erreur de couverture se produit "lorsque la base de sondage [...] ne représente pas fidèlement la population-cible au moment de l'enquête (40)." Elle a alors pour effet de sous-représenter, de sur-représenter ou encore de répéter plus d'une fois des unités de la population. Par exemple, les échantillons tirés à l'aide des annuaires du téléphone comprennent une erreur de sous-estimation de la population. En effet, les personnes qui ne sont pas abonnées au téléphone de même que toutes celles qui possèdent un numéro confidentiel ou qui ont déménagé durant l'année ont une probabilité quasi nulle de participer à ces enquêtes.

L'erreur n'est pas négligeable puisque les non-abonnés présentent des caractéristiques sensiblement différentes des personnes dont le nom apparaît dans l'annuaire, caractéristiques qui rappellent, d'ailleurs, celles des couches inférieures des classes populaires:

"L'analyse semble indiquer que les non-abonnés sont situés au bas de l'échelle socio-économique. Ils possèdent peu souvent des biens de consommation durables (automobile, aspirateur, etc.), ont tendance à être en chômage ou à bénéficier du bien-être social et présentent une grande mobilité géographique, comparativement aux abonnés, qui sont considérés comme des participants potentiels aux enquêtes sociales. (41)."

De plus les abonnés du service téléphonique dont le nom n'apparaît pas dans l'annuaire (numéro confidentiel, déménagement, etc.) sont également différents des autres abonnés. Sans nécessairement les identifier aux classes populaires - la scolarité, le titre d'emploi seraient utiles... - ceux-ci présentent néanmoins, par certaines caractéristiques, des traits dominants de groupes minoritaires, marginaux ou dominés de notre société:

"... les résidents de la région de Montréal, plus particulièrement ceux de l'île de Montréal, les personnes vivant seules, les non-francophones (à cause de l'effet régional), les jeunes (18-34 ans), les personnes séparées ou divorcées, celles dont le revenu brut annuel excède \$15,000 et, enfin, de façon plus prononcée, les locataires. [...] Inversement, certaines strates de la population sont nettement plus présentes dans les bottins: les ménages comportant plusieurs personnes, les veufs (ves) et les personnes âgées (42)."

Donc, le tirage d'un échantillon au moyen de l'annuaire téléphonique introduit un biais important qui pourrait théoriquement représenter

jusqu'à 22% de la population du Québec, si toutefois les résultats de V. Tremblay et G. Vigderhous s'appliquent intégralement. Dans la mesure où cette population se compose principalement de membres des classes populaires et de catégories sociales défavorisées, ces résultats ont d'importantes conséquences sur les enquêtes en loisir. Cela signifie, en effet, qu'elles ne rendent pas compte du loisir en milieu populaire ou, du moins, seulement en partie. Les enquêtes du HCJLS et du ministère des Affaires culturelles du Québec (MACQ) se fondent justement sur de tels échantillons. Dans cette perspective donc, il semble possible d'affirmer que ces enquêtes comportent un biais qui a pour effet de sous-représenter les milieux populaires. De plus, à cette erreur de couverture s'ajoute l'erreur d'échantillonnage.

b. Erreur d'échantillonnage

Une erreur d'échantillonnage se produit lorsque seule une partie de l'univers est choisie. C'est le cas, encore une fois, avec le tirage d'un échantillon au moyen de l'annuaire téléphonique. En effet, celui-ci contient des numéros discontinués et non-résidentiels dont une partie est généralement incluse dans l'échantillon au moment de la sélection des sujets. Comme ils doivent être retirés de l'échantillon, seulement une fraction des ménages initialement prévus en fait réellement partie. Cette erreur se retrouve notamment dans l'enquête du MACQ: en effet, l'échantillon initial a été réduit de 577 ménages en raison des numéros discontinués (8.50%) et des numéros non-résidentiels (2.2%). Bien qu'il ne soit pas possible de le vérifier, l'échantillon réduit du HCJLS est fort probablement dû aux mêmes raisons (43). Ajoutons également que la technique de génération aléatoire de numéros de téléphone ne résoud pas

ce problème: en plus des numéros discontinués et non-résidentiels, ce programme génère aussi des numéros où il n'y a pas de service (44).

Le biais introduit par l'erreur d'échantillonnage est du même ordre que le biais précédent mais il se produit pour une autre raison. En effet, l'erreur de couverture se produit parce qu'il manque des ménages ou des individus dans la base d'échantillonnage tandis que c'est le nombre de numéros de téléphone supérieur au nombre d'individus ou de ménages qui cause l'erreur d'échantillonnage. Il y a donc cummul d'erreurs. Bref, il y a une probabilité certaine de sous-représentation des classes populaires et d'autres catégories dominées dans les enquêtes en loisir, dont l'échantillon a été tiré à partir des annuaires téléphoniques.

2. Erreurs de non-réponse

Il y a non-réponse lorsque une ou plusieurs personnes choisies ne répondent pas au questionnaire pour une raison quelconque. Or la théorie des sondages veut que tous les individus répondent. Il en va tout autrement, cependant, dans la réalité. Bien entendu, l'impact de certains non-répondants sur les résultats finals est négligeable (ex: incapacités mentales et physiques, langue étrangère, etc.); cependant, les absents et les refus de répondre peuvent entraîner des biais assez importants. A titre d'exemple, F.L. Filion mentionne "que la non-réponse aux enquêtes sur les prises d'oiseaux migrateurs considérés comme gibier engendrent une surestimation des prises" (45) parce que les

répondants, généralement plus âgés et plus habiles, avaient un niveau de participation supérieur et plus d'expérience que les non-répondants.

L'enquête sur Le musée et le public canadien recèle de telles erreurs de non-réponse. Par exemple, 71,1% des jeunes (14 à 19 ans) qui avaient répondu au premier questionnaire avaient répondu au second, tandis que cette proportion descendait à 42,0% chez les gens âgés de 65 ans et plus. De telles distorsion s'observent aussi en ce qui concerne le revenu familial annuel et la scolarité. Précisons, toutefois, que les résultats de ce sondage ont été pondérés pour compenser ou corriger les biais de non-réponse (46). Les sondages effectués par Statistique Canada contiennent également de tels facteurs de pondération (47), cependant, tel que cet organisme le mentionne, ces "poids" sont calculés "en supposant que les ménages qui ont été interviewés représentent les caractéristiques des ménages qui auraient dû être interviewés. Toutefois, advenant que cette supposition soit erronée, les estimations seront biaisées et cette déviation augmentera avec le taux de non-réponse (48)". Il vaut donc mieux tenter de réduire le plus possible le taux de non-réponse sur le terrain même, plutôt que de procéder à des manipulations statistiques moins sûres...

Considérant les biais introduits par les erreurs d'échantillonnage et par les erreurs de non-réponse, l'analyse de la représentativité des répondants apparaît essentielle pour connaître et évaluer les distorsions entre la population réelle et les répondants. Nous devons pourtant déplorer que, de façon générale, cette analyse est bâclée.

Certains rapports n'en effectuent pas du tout (49) ou présentent quelques tableaux vite faits et non commentés (50); d'autres décrivent les caractéristiques de l'échantillon sans qu'il soit possible d'évaluer les distorsions (51).

Même en acceptant la procédure de tirage d'un échantillon au moyen de l'annuaire téléphonique et malgré la rigueur dans la cueillette et le traitement des données, nous devons néanmoins déplorer le peu de rigueur des chercheurs dans l'analyse de la représentativité des répondants. Il eut été normal dans les circonstances que les limites et la portée réelle de ces enquêtes soient mieux évaluées. Bref, on ne connaît pas l'ampleur de la sur-représentativité ou de la sous-représentativité des classes les unes par rapport aux autres.

3. Erreurs de réponse

Des erreurs de réponse se produisent "lorsqu'une caractéristique a été enregistrée de façon erronée (52)." Celles-ci résultent, en général, "d'une mauvaise compréhension des concepts ou des questions, d'une faute commise accidentellement ou volontairement, d'une réponse donnée au nom d'une autre personne ou tout simplement d'un manque de connaissance de la part des répondants ou des interviewers (53)." Les chercheurs doivent donc apporter beaucoup de soins à la conception des enquêtes pour éviter le plus possible ce genre d'erreurs. Relevons quelques problèmes dans les enquêtes analysées.

Ainsi, une liste non-exhaustive des pratiques de loisir et le recours à des questions ouvertes peuvent entraîner une importante sous-estimation de la participation aux pratiques de loisir. Par exemple, F.L. Filion fait mention d'une très forte sous-estimation du nombre de chasseurs au Canada dans l'Enquête sur l'exercice physique et les activités récréatives physiques et sportives d'octobre 1976 (54):

"D'après les estimations d'une enquête menée récemment par Statistique Canada (1978) sur la participation à des activités récréatives physiques et sportives, il y avait 132,000 chasseurs au Canada en 1976. Or, les données du Service canadien de la faune sur les ventes de permis de chasse aux oiseaux migrateurs indiquent que trois fois plus de personnes ont chassé les oiseaux migrateurs seulement cette année-là, tandis que selon les dossiers des provinces, environ 2 millions de permis de chasse ont été vendus dans l'ensemble du Canada. Une bonne part de la différence entre les données des dossiers officiels et les résultats de l'enquête peut être expliquée par la conception et la formulation des questions qui utilisaient à la fois une liste partielle d'activités ainsi que la technique de la question ouverte (55)."

Il en est également de même pour l'écoute de la télévision. A la question: "Quelles sont vos trois activités préférées pendant vos loisirs", 35% des répondants ont mentionné l'écoute de disques, de la radio et de la télévision comme premier, second et troisième choix lors de l'enquête du MACO en 1979. Or 93,5% des répondants à l'enquête du HCJLS (1977) mentionnèrent avoir écouté la télévision durant la semaine qui précéda le sondage, en moyenne 15,80 heures. Cette fois, cependant, la question fut posée directement: "Combien d'heures avez-vous consacrées aux activités suivantes la semaine dernière? Ecoute de la t.v."

Par ailleurs, l'estimation du nombre d'heures d'écoute de la télévision semble difficile à établir. En effet, Statistique Canada signale la différence entre les résultats du BBM (Broadcasting Bureau of Measurement), 22,9 heures et les siens, 13,9 heures (56) pour la même période d'écoute. Bien que le manque d'uniformité dans les méthodes d'enquête et "le fait que les deux enquêtes mesurent des éléments différents (57)" soient deux facteurs qui doivent être pris en considération, Statistique Canada estime l'écart trop grand pour ne tenir qu'à cela. Cet organisme suggère plutôt l'explication suivante:

"Il se pourrait, par exemple, que les gens déclarent, consciemment ou non, un nombre d'heures inférieur à la réalité, parce que l'écoute de la télévision n'est pas une activité tellement prisée sur le plan social et moral. (58)"

A la limite, il se peut que les individus conçoivent l'écoute de la télévision comme n'étant pas une activité de loisir ... D'ailleurs, B.L. Kinsley fait une hypothèse semblable qu'il appelle biais "classe moyenne" ou "classe supérieure". En effet, certains répondants, dit-il, peuvent faire une différence entre deux activités là où le questionnaire ne la fait pas. Pour reprendre ses exemples, certains répondants peuvent très bien ne pas assimiler à une soirée de théâtre la pièce scolaire de fin d'année; ou encore, à des repas pris à l'extérieur les repas pris chez des parents et des amis (59).

Si nous reprenons cette hypothèse dans nos termes, nous pouvons dire qu'il existe une conception socialement acceptée du loisir, qui,

chez certaines personnes, aura pour effet, soit de faire mentionner certaines pratiques qui ne sont certes pas leurs plus habituelles (ex: l'écoute de la télévision), soit de ne pas en mentionner du tout ou presque (ex: la proportion variable des personnes qui semblent avoir peu ou pas du tout d'activités de loisir) soit, enfin, de refuser de répondre au questionnaire sous le prétexte qu'elles n'ont pas de loisir (cf: le taux assez élevé de non-répondants dans les différentes enquêtes). A la lumière de ce qui a été démontré jusqu'à maintenant cette hypothèse semble plausible.

* * *

En résumé, toutes les questions relatives à la méthodologie sont beaucoup plus importantes qu'il ne le paraît à première vue. Si certaines enquêtes - celles menées par Statistique Canada, en particulier - semblent présenter toutes les garanties relatives à la fidélité et à la validité des résultats, d'autres, au contraire, posent des problèmes à ce niveau. Cependant, presque toutes ont escamoté l'analyse de la représentativité des répondants, se satisfaisant parfois d'une simple description de la procédure suivie. Enfin, toutes ces enquêtes semblent comporter des erreurs de réponse qui ne seraient pas nécessairement dues à une mauvaise conception des questionnaires. Ces erreurs seraient en partie dues à l'existence d'une conception sociale du loisir qui influencerait de façon déterminante les individus dans leur choix de réponse, c'est-à-dire que ceux-ci seraient jusqu'à un certain point conscients des pratiques de loisir valorisées socialement, ce qui influencerait leur façon de répondre.

II. Analyse et interprétation des résultats

L'analyse des résultats suit un modèle quasi-identique dans l'ensemble des rapports que nous avons étudiés. Pour être précis, les résultats correspondent, le plus souvent, à des taux de participation aux pratiques de loisir qui sont exprimés tantôt en nombre d'heures par jour ou par semaine, tantôt en nombre de fois par semaine ou par mois ou, plus simplement encore, par la proportion de ceux qui affirment avoir pratiqué l'activité en question durant l'année. A vrai dire, l'analyse des résultats est plutôt sommaire; il vaudrait mieux parler, en fait, de description commentée des taux de participation selon les variables retenues. On laisse même entendre que cette façon de procéder est objective ou impartiale: "Le but n'est ni d'émettre des théories particulières, ni de prouver des hypothèses personnelles" et qu'elle évite les jugements de valeur: "Une analyse empirique se doit d'être impartiale; elle n'a nullement l'autorité de juger l'emploi que les Canadiens font de leur temps de loisir (60)." Bref, c'est comme si seuls les faits étaient présentés, le lecteur n'ayant plus qu'à tirer ses propres conclusions. D'ailleurs, on le disait sans détour, bien que l'on cherchât en même temps à attirer l'attention du lecteur sur quelques thèmes:

"Le lecteur retiendra ses conclusions personnelles sur le sens de la présente étude, mais il est probable que les six thèmes qui suivent retiendront l'attention générale. (61)

Examinons donc brièvement l'utilité des classifications des pratiques de loisir ainsi que les hypothèses et les variables explicatives dans l'analyse et l'interprétation des résultats.

A. Cadre d'analyse

A quoi cela peut-il servir de savoir que les femmes sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes à jouer au tennis? Ou bien que le fait d'habiter un grand centre urbain influence l'assistance aux représentations théâtrales? Ou encore que plus la scolarité croît plus il y a de gens qui visitent des galeries d'art? Tous ces faits sont intéressants dans la mesure où ceux qui les isolent en dégagent aussi les significations. Mais tel n'est pas le cas. Tout se passe comme si après avoir construit des catégories d'analyse - les types de loisir - et isoler des variables explicatives, les chiffres parlaient par eux-mêmes. Ainsi, le lecteur a l'impression que ces constructions théoriques ont pour principal but d'ordonner la présentation du texte plutôt que de conduire les analyses et les interprétations. Dans ces conditions, pourquoi parler de loisirs actifs et de décentralisation si l'analyse des résultats n'est pas fonction de ces thèmes? Tentons d'y répondre en examinant comment se fait l'analyse des résultats.

1. Classifications du loisir

Nous avons montré précédemment que les classifications du loisir avaient pour but de hiérarchiser les pratiques de loisir. Dans les

analyses, elles ont pour fonction d'établir la popularité relative de chaque activité à l'intérieur d'une catégorie et/ou par rapport aux autres catégories. C'est ce que suggèrent, au moins, des expressions telles "rythme de participation", "pourcentage global de participation", "genre, fréquence et degré de participation"; bref, toutes les fois que les pourcentages globaux de participation sont considérés, ceux-ci servent à évaluer la pénétration de certaines activités par rapport à d'autres et à en disqualifier quelques-unes. Que peut vouloir dire d'autre ces deux passages:

"Il est important de bien noter le peu de popularité de l'opéra et de l'opérette, de même que des concerts de musique classique (62)."

"On observe en effet l'importance des activités au foyer par rapport aux activités hors foyer. Le nombre d'heures d'écoute de la télévision et l'universalité de cette activité et de l'écoute de la radio nous en disent beaucoup sur les sources d'approvisionnement culturel des Québécois (63)."

Par ailleurs, une classification des pratiques de loisir est utile dans la mesure où les catégories ainsi constituées deviennent des variables d'analyse. Ce n'est pourtant pas cela qui se produit. Le plus souvent, en effet, ce sont les activités d'une même catégorie qui sont comparées les unes aux autres et qui sont mises en relation avec les variables explicatives. Le commentaire, généralement peu développé, suit un scénario quasi invariable: le groupe qui a le plus haut taux de participation est identifié, le plus bas aussi, de même que sera confirmée l'existence du lien entre la pratique d'une activité et la variable indépendante, s'il y a lieu.

A la lumière de ces quelques observations, nous pouvons nous interroger sur l'utilité des catégories de loisir alors que les analyses portent effectivement sur les activités proprement dites. Il semble que les diverses classifications proposées par les chercheurs ont pour principal but de hiérarchiser les genres de pratiques, c'est-à-dire d'identifier les activités valorisées par rapport aux non valorisées, puis de considérer les premières sous l'angle de leur apport distinct soit au développement de l'individu, soit à la démocratisation et à la décentralisation du loisir. Cette hypothèse peut se vérifier notamment par l'examen du rôle des hypothèses et des variables explicatives dans ces recherches.

2. Hypothèses et variables explicatives

Nous l'avons vu plus haut, ces enquêtes visent principalement à évaluer la démocratisation et la décentralisation du loisir. Si l'analyse des taux globaux de participation à chacune des activités de loisir est une voie pour l'évaluation de la démocratisation du loisir, l'autre voie consiste à faire cette évaluation à l'aide de variables socio-démographiques et socio-économiques. On retrouve ce genre d'analyse dans les enquêtes publiées par le Secrétariat d'Etat tandis que le HCJLS et le MACQ ont été uniquement préoccupés par la décentralisation du loisir.

a. Démocratisation du loisir

Une analyse des taux de participation aux activités de loisir "légitime" contribue à démontrer que toutes les couches de la société

ont effectivement accès à la culture cultivée. Prenons un exemple d'analyse du taux de participation à une activité en fonction des variables socio-économiques et socio-culturelles (scolarité, occupation, revenu) pour l'illustrer. Dans cet exemple, d'ailleurs, il est tenu compte de la catégorie de loisir qui devient cependant un point de comparaison pour les activités qui en font partie:

"Alors que l'assistance du théâtre et celle du Premier Groupe de loisirs se caractérisent généralement par un niveau d'instruction comparable, les assidus du théâtre (participation fréquente) comportent un nombre relativement supérieur de participants aux deux plus bas niveaux d'instruction et un nombre de spectateurs relativement moins nombreux au niveau le plus élevé en comparaison avec l'ensemble des participants du Premier Groupe. Cela s'explique peut-être du fait que les amateurs de théâtre assidus se composent d'une proportion plus faible de professionnels (10%) que l'ensemble des participants du Premier Groupe (15%) et d'un nombre plus considérable d'employés de bureaux et de travailleurs manuels (35% contre 31%), d'étudiants (34% contre 32%) et de chômeurs (4% contre 2%) (64)."

Cette longue citation met bien en évidence l'intérêt tout particulier pour l'activité en elle-même. La catégorie de loisirs (Premier Groupe de loisirs) n'est ici qu'un point de référence par rapport auquel on cherche à distinguer l'activité. Cela revient à dire dans le présent cas, que si toutes les activités d'une même catégorie sont homogènes quant à leur contribution à l'épanouissement de l'individu, elles attirent, cependant, un "public" différent. Ainsi, l'auteur affirme d'un côté que le théâtre, le ballet, la musique classique, l'opéra et l'opérette sont des "activités culturelles traditionnelles (65)" tandis que de l'autre, en soutenant que les participants ont un statut social différent d'une activité à l'autre, il prétend à la démocratisation de

ce groupe d'activités. N'est-ce pas ce qu'il cherche à démontrer en affirmant que le théâtre attire moins de professionnels et plus d'employés de bureaux et de travailleurs manuels, notamment, comparativement à l'ensemble des "activités culturelles traditionnelles"? Mais cette démonstration est possible en ne tenant compte que des seuls spectateurs assidus, ce qui correspond à 405 personnes sur une possibilité de 49 750, soit 0.8% de l'échantillon. De plus, les "non-participants" au théâtre sont au nombre de 44 918, soit 90% de l'échantillon, proportion tout à fait comparable à l'ensemble des non-participants à l'ensemble des activités du "Premier Groupe de loisirs (théâtre, ballet, opéra- opérette, concerts de musique classique), soit 86% (42 798 personnes). Le rôle des variables socio-économiques et socio-culturelles est donc limité à la seule analyse de la participation aux activités dans le but évident de dégager des dissemblances quant à l'origine sociale des participants pour démontrer que toutes les couches de la société ont effectivement accès au loisir légitime.

Le problème de l'accessibilité aux activités et aux équipements de loisir ne se pose pas seulement en termes de classes sociales, il se pose également en termes quantitatifs, selon les analyses mêmes des chercheurs. En effet, si la participation à certaines activités est réduite, celle-ci peut être attribuée à l'absence de matériel, de programmes et de ressources financières qui viennent freiner une participation généralisée. N'est-ce pas là ce qu'il faut comprendre par ce passage sur les loisirs actifs:

"Il (ce type d'occupation) nécessite en outre de l'équipement et du matériel et, partant, plus de ressources financières. C'est sans doute pourquoi il attire un nombre moins grand d'adeptes et que l'existence d'infrastructures et de programmes adéquats est un facteur déterminant (66)."

On parle à ce moment de "niveau d'activité" ou de taux global de participation à une activité au cours d'une période déterminée (par exemple: sur un an, au cours d'une semaine, en heures par jour, etc.) qui est interprété en fonction de la facilité d'accès ou de la disponibilité de l'équipement notamment:

"Il est surprenant que les établissements culturels - accès difficile et organisation des visites - soient relativement populaires. Cette popularité relève probablement de leur rôle important pendant les vacances des Canadiens; ces activités seraient devenues des routines estivales. Toutefois, on ne peut pas associé (sic) aux vacances les visites de bibliothèques dont le taux de 29% se case (sic) parmi le plus élevé de la présente catégorie. La facilité d'accès explique leur fréquence. En général, les bibliothèques publiques sont ouvertes pendant toute l'année; donc, à comparer à d'autres établissements, il n'y a pas de différences saisonnières (67)."

A nouveau, les chercheurs s'intéressent uniquement à l'interprétation des taux de participation, qui sont, en l'occurrence, relativement bas (35% est le plus élevé) délaissant, de ce fait, l'analyse de la non-participation. Les chercheurs valorisent encore une fois l'activité de loisir cultivé pour elle-même.

b. Décentralisation du loisir

Faire une analyse comparative des taux de participation à des activités de loisir selon les régions ou selon la taille des villes ne

conduit pas obligatoirement à conclure sur des disparités culturelles, en termes d'équipements, de programmes et d'activités de loisir cultivé. Ces disparités pourraient tout aussi bien être interprétées en termes d'habitudes ou de modes de vie différents. Bien que le rôle de ces facteurs ne soit pas réellement nié, les disparités culturelles sont sans contredit interprétées en termes d'absence d'équipements et de services ou de leur trop faible répartition sur le territoire:

"La position des sports dans les diverses régions semble liée à deux types de réalité: le climat et les facilités naturelles ou celles liées à l'équipement. La popularité du ski de fond et de la raquette en Gaspésie et la faible participation au ski de fond à Montréal illustrent cette proposition. Il en est de même des activités comme le tennis extérieur et la natation dans une piscine extérieure pour lesquels on semble très bien équipé à Montréal.

Ces facteurs ne sauraient toutefois tout expliquer. On peut croire à l'action concomitante des attitudes régionales face aux activités de même qu'à celle des organismes qui font la promotion intéressée ou non des activités énumérées (68)"

Climat, facilités naturelles, équipements, attitudes régionales et programmes d'activités bien connus voilà les ingrédients essentiels pour étendre le loisir "enrichissant" sur tout le territoire. Dans la région où n'existent pas les facilités naturelles et climatiques, l'installation d'équipements pourra compenser ces lacunes; ou bien, dans les régions bien pourvues en équipements et facilités naturelles mais dépourvues de "dynamisme régional", quelques bons programmes feront l'affaire! Bref, qu'une région soit fortement ou quasi-exclusivement urbanisée ou qu'elle soit à prédominance rurale ou composée de petites

villes, celles-ci ne devraient pas présenter de différences quant à la participation aux différentes activités:

"C'est ainsi que selon les régions ou les types de villes, certains Québécois apparaissent plus défavorisés que d'autres en matière d'activités culturelles de loisir. Cette observation s'applique particulièrement aux habitants des sous-régions nord et sud de Québec, de même qu'aux habitants du Nord-Ouest et de la Côte-Nord et à ceux des plus petites villes (69)."

Et pour s'assurer de la plus grande décentralisation possible du loisir cultivé, il faut non seulement comparer les diverses portions au territoire, mais en plus, comparer des villes de même dimension à d'autres qui sont plus grandes ou plus petites.

c. Biculturalisme

Le Secrétariat d'Etat est le ministère fédéral qui a la responsabilité des programmes du multiculturalisme. Parmi les enquêtes qu'il a commanditées, il y en a une qui avait pour objectif de comparer les taux de participation aux activités de loisir entre les Québécois d'expression française et le reste des Canadiens. Dans ce cas, donc, il s'agit de biculturalisme. Curieux biculturalisme par exemple! Les Québécois d'expression française d'un côté et le reste des Canadiens de l'autre... Cette division qui est à la fois territoriale et linguistique exige quelques commentaires critiques.

En premier lieu, si les Québécois d'expression non-française sont assimilés au reste des Canadiens, les différences dans le taux de

participation ne peuvent pas être expliquées par l'absence d'équipements et de services sur le territoire québécois. Le registre d'analyse change donc complètement, passant d'une question d'équipements à une question d'attitude face au loisir:

"Des différences du même ordre entre les Québécois francophones et le reste des Canadiens se retrouvent au niveau d'autres données obtenues au cours de l'enquête. Le lecteur constatera en parcourant les chapitres qui suivent que l'on est témoin de différences d'attitude importantes à l'égard des loisirs en général et à celui des musées et de la visite des musées en particulier (70)."

Deuxièmement, le critère de la langue n'est pas exclusif dans cette division puisque les francophones hors Québec sont assimilés aux autres Canadiens. Ce critère joue seulement à l'égard du Québec; pourtant, selon les chiffres du recensement du Canada de 1971, les francophones hors Québec (71) étaient au nombre de 926,409 personnes dont les trois-quarts résidaient en Ontario [52,03%] et au Nouveau-Brunswick [23,29%]. Ils représentaient respectivement 6,26% et 34,0% de la population totale de chacune de ces provinces, tandis que les non-francophones du Québec représentaient alors 19,25% de la population, dont 13,09% de langue maternelle anglaise.

Dans ces conditions, les chercheurs ont postulé que les francophones hors Québec présentent une attitude semblable à celle des autres Canadiens à l'égard des loisirs, c'est-à-dire qu'ils auraient assimilé les manières d'être, de penser et d'agir d'une culture cultivée qu'on pourrait appeler "canadienne"; de même tous les non-francophones au

Québec relèveraient de cette conception de la culture tandis que les seuls francophones du Québec s'en démarqueraient. Ces chercheurs ont ainsi postulé que la culture cultivée canadienne a un pouvoir d'attraction beaucoup plus grand que la culture cultivée québécoise. Dans leur esprit, cela signifie que le Québec francophone présente un "retard culturel" sur le reste du Canada puisque le loisir en général et les musées en particulier sont présentés comme des activités enrichissantes sur le plan individuel et faisant partie de la culture cultivée canadienne. En conséquence, isoler les seuls Québécois francophones et les comparer au reste des Canadiens, c'est prétendre que la culture des premiers est une culture régionale qui n'a pas les assises universelles de la culture cultivée canadienne. C'est aussi prétendre qu'elle est une culture marginale au sein même du Québec parce qu'elle n'attirerait pas les autres ethnies qui y vivent. En définitive, cela exprime, au niveau canadien, l'attitude d'une culture dominante sur une culture dominée, du même ordre que l'attitude de la culture cultivée envers la culture populaire, au niveau du Québec.

* * *

En résumé, nous avons vu que l'analyse et l'interprétation des résultats ne tiennent compte que de la seule participation aux activités de loisir cultivé. Quelles que soient les variables utilisées pour l'analyse et l'interprétation des résultats, le but de ces enquêtes est de démontrer le bien-fondé du loisir cultivé. C'est dans cet esprit qu'on cherche à démontrer la diversité des origines sociales et

professionnelles des participants aux activités de loisir cultivé alors que cette analyse concerne moins de 1% de la population étudiée; par contre, ces mêmes faibles taux de participation sont également interprétés en fonction de l'absence d'équipements et de programmes de culture cultivée ou de leur trop faible répartition sur le territoire. Bref, la culture cultivée n'est jamais mise en doute, si les taux de participation sont bas, ils s'expliquent toujours à son avantage, par exemple: la popularité de telle activité est en nette progression, les centres culturels sont trop éloignés du "public", il y a même des travailleurs manuels parmi les spectateurs assidus, etc... Bref, tout se passe comme si les chercheurs interrogent le peuple sans pour autant questionner leurs propres fondements culturels.

III. La recherche en loisir au service de la culture cultivée

Si, comme nous l'avons démontré, les problématiques des sondages sont intéressées, c'est qu'elles remplissent des fonctions particulières au sein des appareils bureaucratiques de l'Etat qui les commandent. Le but généralement avoué de ces sondages est de connaître les taux de pratique aux activités de loisir, ou encore, de "tracer le profil culturel" d'une population (72), mais cela ne dit pas à quoi les résultats sont destinés, quels en sont les "usages". Nous entendons donc, ici, identifier les principales fonctions de ces enquêtes, dans un court développement. Pour ce faire, nous examinerons tout d'abord le sort réservé à un programme de subventions à la recherche universitaire en loisir et, par la suite, les propos qu'ont tenus les auteurs des rapports d'enquête sur l'utilité des résultats.

A. La recherche universitaire

En plus de mener des recherches par l'intermédiaire de son Service de la planification et d'en donner à contrat sur des sujets qui l'intéressent, le HCJLS a eu pendant quelques années un programme de subventions à la recherche universitaire en loisir. Sentant le besoin d'évaluer l'orientation de sa politique de recherche et son programme de subventions, celui-ci commanda une étude concernant les besoins et l'utilisation de la recherche par les organismes impliqués dans le domaine du loisir (73). Il sera question ici du programme de subventions seulement.

Comme son nom l'indique, ce programme était destiné à encourager la recherche universitaire dans un secteur peu développé. Pour l'évaluer, le HCJLS a déterminé les critères d'évaluation suivants: l'utilisation qui était faite des recherches par les organismes de loisir et leurs besoins futurs en ce domaine. Ce faisant, il laissait de côté une critère classique d'évaluation de la recherche scientifique qui est celui du progrès des connaissances accompli. Du coup, il soumettait ce type de recherche aux intérêts particuliers des agents de la culture cultivée. N'est-ce pas ce qu'il faut comprendre par un tel passage:

"Evidemment, de tels efforts (i.e. vulgarisation scientifique, études pratiques, etc.) ne valoriseraient pas le rôle de la recherche dans le progrès des connaissances comme le favorisent plusieurs chercheurs universitaires. Sans mettre en cause le bien-fondé de cette autre conception de la recherche, il convient cependant de s'interroger sur l'importance à

accorder à la recherche théorique et à la recherche appliquée en fonction des mandats spécifiques de chaque organisme (de loisir) (74)."

Même si un petit nombre de chercheurs [26] a également été consulté, leur avis ne pouvait pas faire le poids. D'une part, l'avis des organismes était privilégié dans l'analyse des résultats: ne connaissant pas pour la très grande majorité [88,5%%] le programme de subventions à la recherche universitaire, il est évident que ceux-ci n'ont pas pu utiliser les recherches produites! D'autre part, leurs besoins ne pouvaient pas faire autrement qu'être nombreux et variés vu le grand nombre [340] et la variété des organismes consultés [7 secteurs identifiés: sport, plein-air, socio-culturel, polyvalent, municipal, institutionnel, scolaire] par rapport au nombre fort restreint de chercheurs universitaires [ratio 1: 13] et leur grande homogénéité de disciplines: 73,1% en éducation physique, 19,2% en sciences humaines et 7,7% autres (75).

Dans ces conditions, la conclusion était toute écrite d'avance. Si l'on doit subventionner la recherche universitaire, celle-ci devra être définie par les agents de la culture cultivée: "Le principe à respecter est toujours le même: au départ, ce sont les intervenants, et non les chercheurs, qui devraient fixer les objectifs de recherche (76)." Donc, c'est sur ce principe que le HCJLS doit redéfinir son programme de subventions:

"En conséquence, dans la définition des besoins, le rôle des organismes de financement comme le HCJLS, ainsi que des

organismes de regroupement, comme les conseils régionaux de loisirs et autres, apparaît très important. Il est donc nécessaire que le programme de subvention à la recherche du HCJLS tienne compte de ce fait, car dans l'état actuel des choses, c'est le chercheur qui risque souvent de déterminer unilatéralement s'il se fera de la recherche ou non dans un domaine (77)."

Nous connaissons bien la suite: le programme était abandonné... Ainsi, toute recherche "critique" ou qui passe à côté des "priorités" du HCJLS est éliminée au sein de l'appareil des agents de la culture cultivée. Ce n'est pas le principe de la recherche qui est refusé; c'est tout simplement la recherche qui n'est pas au service de la culture cultivée qui est éliminée. En d'autres mots, la seule recherche permise est celle qui a pour but de légitimer le discours des agents de la culture cultivée et de renforcer leur position sociale dominante.

Par un mouvement de retour, la culture cultivée qui s'érige à partir des oeuvres de la culture savante en vient à la dominer.

B. Fonction des enquêtes sur le loisir

Nous avons vu précédemment que les enquêtes sur le loisir avaient pour but d'identifier des zones mal desservies en équipements et en services afin de réaliser la démocratisation culturelle, tant sociale que territoriale. Bref, les analyses font ressortir des différences dans les taux de pratique qui sont interprétées en termes de "disparités culturelles".

L'observation de ces "disparités" se traduit souvent par des politiques de subventions à la construction d'équipements et au développement de nouveaux services. La "politique du livre" du MACQ en est un exemple. En obligeant tous les organismes publics et para-publics (bibliothèques municipales et commissions scolaires principalement) sauf les universités, à acheter les livres dont ils ont besoin à au moins deux librairies accréditées de leur région, le ministère a contribué directement à la mise sur pied de nouvelles librairies sur tout le territoire québécois. On pense, à tort ou à raison, qu'une telle politique incitera la population à la lecture puisqu'en multipliant les accès aux livres, on multiplierait les occasions d'entrer dans une librairie. Dans notre esprit, il ne fait pas de doute que ces enquêtes poursuivent un tel but:

"Les données procurées par ces études seront publiées pour servir à la fois à la planification immédiate et de longue durée et à la mise en oeuvre de projets de recherches plus poussées. (78)"

"Il (le rapport) intéressera d'abord ceux qui, à titre d'administrateurs, d'artistes, de décisionnaires et de publicistes s'occupent de divers programmes culturels et récréatifs. (79)"

"La présente (recherche) se limite aux activités qui relèvent de la responsabilité du Secrétariat d'Etat, comme la lecture, l'artisanat et l'assistance aux arts du spectacle. (80)"

"La mise en oeuvre de cette politique nationale sur les musées ne pouvait vraiment s'effectuer sans une prise de conscience de l'audience effective et en puissance de nos musées. C'est pour faire tomber cet obstacle que la présente étude a été entreprise. (81)"

"C'est seulement dans la mesure où ces tendances pouvaient avoir un certain intérêt pour le MACQ qu'elles apparaissent dans le rapport. (82)"

Il apparaît donc évident que ces enquêtes ont été entreprises dans le but de développer et de maintenir des programmes culturels sous l'égide des agents de la culture cultivée. La recherche en loisir, sous le contrôle des agents de la culture cultivée, vise ainsi la reproduction d'un modèle culturel dominant, celui de la culture cultivée, et la consolidation de la position sociale dominante de ces agents-là. C'est ce que nous démontre leur volonté d'évincer toute recherche dont ils n'auraient pas le contrôle et la production d'enquêtes qui visent la planification des futurs programmes culturels.

* * *

Nous pouvons donc conclure en affirmant que les enquêtes en loisir sont biaisées, en ce sens qu'elles ont pour principal but de vérifier le taux de pénétration des pratiques promues par les agents de la culture cultivée et d'en augmenter le taux. Le cadre de référence ou conceptuel, particulièrement, reprend les principaux thèmes du discours des agents de la culture cultivée. C'est dans cet esprit que le loisir est perçu comme un produit du progrès économique et un instrument au service du "libre choix"; cette liberté s'exprimant mieux toutefois par des pratiques de la culture cultivée:

"Le libre choix dans notre société s'exprime avec variété et plénitude par les activités, les intérêts et les expériences de loisir, surtout dans les domaines de la culture, des arts et de la création (83)."

Les pratiques de loisir sont donc hiérarchisées en fonction de ces critères et leur valorisation par les agents de la culture cultivée est directement proportionnelle à la place qu'elles occupent sur cette échelle. Nous avons vu également le double sens que revêt la démocratisation du loisir aux yeux des chercheurs. L'interprétation des taux de participation aux activités de loisir "légitime" tend à déplorer le trop petit nombre d'équipements et de programmes d'activités, auxquels s'ajoute le problème de leur faible répartition sur le territoire (décentralisation). De même, une corrélation positive entre des bas taux de participation et un revenu peu élevé est interprétée en fonction de la gratuité des mêmes programmes et activités. Par contre, les analyses des taux de participation selon des variables socio-professionnelles et socio-culturelles (scolarité, occupation) sont interprétées dans le sens d'un accès généralisé des catégories sociales aux loisirs légitimés même si ces analyses portent sur moins de 1% de l'échantillon. On cherche ainsi à démontrer que toutes les classes ont accès aux loisirs légitimés et que le problème de l'accessibilité en est un de disponibilité d'équipements et de services. Par ailleurs, le peu d'attention accordée à la non-réponse aux questionnaires et aux erreurs de réponse expriment bien aussi le souci premier des chercheurs: celui de la participation aux activités de la culture cultivée. Omettre volontairement de signaler la portée restreinte des résultats en raison des bas taux de réponse, c'est accorder aux répondants une importance plus grande qu'ils ont en réalité. De plus, ne pas confronter certaines données (ex: le nombre d'heures d'écoute de la télévision) à d'autres sources, c'est, d'une manière, accorder peu d'importance aux activités

en question (cf. l'exemple de la chasse). D'autre part, éliminer les non-réponses à certaines questions dans le calcul des taux de participation, c'est aussi refuser de s'interroger sur la signification de ce geste.

Bref, ces enquêtes, tant par leur approche théorique et méthodologique que par l'analyse et l'interprétation des résultats, sont intéressées, c'est-à-dire qu'elles ont pour but de légitimer le discours des agents de la culture cultivée et de renforcer leur position sociale dominante. Autrement dit, les objets sur lesquels portent ces enquêtes et les choix de réponse offerts de même que les interprétations (significations) qui sont publiées, sont orientés en fonction des intérêts des agents de la culture cultivée. C'est ce qu'illustre aussi le monopole qu'ils entendent exercer dans le secteur de la recherche en loisir et le rôle de planification qu'ils entendent faire jouer à cette dernière.

CHAPITRE IV

Une étude de cas

Dans ce chapitre, nous aurons recours aux données originales d'une enquête empirique pour faire la démonstration d'une hypothèse qui se dégage implicitement des analyses précédentes. Nous avons montré, jusqu'à maintenant, l'intérêt marqué des agents de la culture cultivée pour l'analyse de la participation aux pratiques de loisir "enrichissant" et même, pour l'analyse de la "super-participation" (1) et, corollairement, le peu d'attention qu'ils ont accordé à la non-réponse et à la non-participation aux mêmes pratiques de loisir. Ceux-ci supposent, en effet, que tout le peuple participe ou veut participer aux pratiques de loisir "enrichissant" et que ce sont des facteurs externes - tels les équipements, les coûts, les programmes, etc. - qui limitent ou empêchent la participation populaire à ces pratiques. En conséquence, les agents de la culture cultivée agissent comme s'il n'existait qu'un seul type de comportement culturel en ignorant le loisir populaire et surtout, en ignorant la spécificité du comportement culturel des classes populaires. Bref, les classes populaires et leur culture n'existent pas dans ces enquêtes. Mais ce mouvement est réciproque, elles aussi ignorent le loisir promu par les agents de la culture cultivée.

Nous faisons donc l'hypothèse que les classes populaires sont, de façon générale, absentes du loisir cultivé. Nous nous proposons d'en faire la démonstration par une analyse des données de l'Enquête sur certaines activités de loisir - habitudes de lecture (2), selon deux volets. Nous nous intéresserons d'abord aux non-pratiquants d'activités

de loisir cultivé qui, comme nous le supposons, sont statistiquement différents des pratiquants, en regard de certaines de leurs caractéristiques sociales et de leur appartenance de classe. Par la suite, nous commenterons un tableau des taux de participation aux pratiques de loisir - de masse, cultivé et populaire - selon diverses strates d'occupation. Enfin, en conclusion, nous évaluerons la pertinence de recourir à d'autres méthodes d'enquête pour étudier les pratiques de loisir en milieu populaire. Mais avant tout, disons quelques mots à propos de cette enquête et au sujet de notre paradigme d'analyse.

I. L'enquête

A. Le cadre de l'enquête

L'Enquête sur certaines activités de loisir - habitudes de lecture a été commanditée par le Secrétariat d'Etat et menée par Statistique Canada, en février 1978, dans les dix provinces canadiennes, à l'exception du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest (3). Elle a été conduite dans le cadre de l'enquête mensuelle sur la population active (EPA) dont elle retient les variables ainsi que le modèle d'échantillonnage (4). Le questionnaire était livré à domicile et recueilli une fois rempli. Le rapport a été rédigé par K. Watson et s'intitule Leisure Reading Habits (5).

Pour les fins de cette recherche, seulement le sixième de l'échantillon total de l'EPA a été consulté. En conséquence, les enquêteurs de Statistique Canada ont demandé à toutes les personnes qui faisaient partie du cinquième groupe de rotation de cet échantillon et qui avaient répondu au questionnaire de l'EPA, de remplir le questionnaire sur les activités de loisir. Des 20 885 personnes sollicitées, 16 704 ont effectivement répondu, soit un taux de réponse de 79,98% (6).

Le questionnaire sur le loisir comportait vingt-quatre questions sur les activités de loisir et de culture, vingt-cinq sur la lecture et la fréquentation des bibliothèques et quatre autres sur des caractéristiques socio-culturelles (langue lue, d'usage et maternelle, type de formation scolaire) auxquelles s'ajoutent les six questions sur l'activité de travail et les quatorze sur les caractéristiques socio-démographiques et socio-culturelles provenant au questionnaire de l'EPA. En tout, ces deux questionnaires contiennent 233 variables.

B. Limites de la présente analyse

Toutes nos analyses se fondent sur les données concernant le Québec exclusivement. Quoique les résultats seraient sans doute les mêmes, estimons-nous, nous avons préféré étudier la situation des classes populaires du Québec seulement.

L'échantillon du Québec comprend 2769 individus, duquel 55 étudiants à temps partiel ont été retirés en raison de l'incertitude quant à

leur occupation principale. En effet, sont-ils des travailleurs salariés qui étudient à temps partiel ou sont-ils des étudiants qui travaillent à temps partiel, ou encore des étudiants à qui il reste un cours ou deux pour terminer leurs études? Bref, qui sont-ils? Travailleurs, étudiants ou autres? Voilà pourquoi nous avons préféré les rejeter plutôt que de les classer incorrectement. Finalement, l'échantillon comprend 2714 individus.

Ajoutons, en terminant, que les divers facteurs de pondération, nécessaires pour assurer la représentativité de l'échantillon, n'ont pas été appliqués. Notre but est de faire la démonstration empirique de nos hypothèses et non d'en généraliser les résultats au niveau du Québec. Effectivement, nous ne prétendons pas "tracer le profil social et culturel" des classes populaires du Québec, mais seulement de montrer la pertinence de parler de la spécificité du comportement culturel des groupes en situation subalterne et dominée, que nous désignons sous le terme générique de "classes populaires". En d'autres mots, notre objectif est de démontrer qu'il est possible de parler de culture populaire dans une société industrielle moderne telle que le Québec.

II. Paradigme d'analyse

Les classes populaires ont un comportement culturel qui leur est particulier, avons-nous dit. Ce comportement exprime la résistance et même la contestation qu'opposent les classes populaires à la domination

des classes supérieures sur l'ensemble de l'organisation sociale. Dans le secteur du loisir et de la culture, cette emprise prend, entre autres, la forme du loisir et de la culture cultivés que les agents des classes supérieures, c'est-à-dire les créateurs, les animateurs et les administrateurs culturels, présentent comme "modèle" de culture aux différentes strates sociales.

Tout comme dans les autres secteurs de la société, tels le travail, l'habitat, la consommation, etc..., la participation des individus et des groupes sociaux à la culture est en large partie déterminée par le statut socio-économique et la position dans la hiérarchie sociale, c'est-à-dire que les rapports de classes produisent une différenciation des conduites culturelles. Selon le cas, celles-ci seront des conduites de résistance, d'affirmation et de contestation culturelles; d'imitation; ou encore, de distinction sociale et culturelle. Enfin, le retrait culturel ne peut être que le reflet d'une situation d'extrême isolement social et culturel d'individus ou de groupes marginaux dans une société.

Ces trois conduites culturelles, donc, peuvent être reliées aux comportements culturels de trois classes sociales. Les classes supérieures ont des conduites de distinction, les classes moyennes d'imitation et les classes populaires de résistance, d'affirmation et de contestation. Et maintenant, tentons de décrire brièvement chacune de ces classes.

A. Description des classes sociales

1. Classes populaires

Les classes populaires se caractérisent par une foule de traits distinctifs qu'a admirablement bien décrits R. Hoggart dans son livre La culture du pauvre. Citons, par exemple, le sentiment très net d'appartenance ou "d'être du peuple", le cadre de vie - habitat et quartier - bien caractéristique, ou encore la manière de parler - le "parler populaire" - qui ne sont là que quelques aspects du style de vie des classes populaires.

Celles-ci se distinguent encore par leur revenu peu élevé - bien que cela ne soit pas toujours le cas, rapporte R. Hoggart - leur niveau de scolarité qui dépasse rarement le secondaire et aussi par la diversité de leurs emplois. Pour la plupart salariés, les travailleurs des classes populaires:

"...sont employés en général comme manoeuvres, ouvriers spécialisés, artisans ou apprentis. On a donc affaire à une population distribuée dans des emplois assez divers, depuis les ouvriers du terrassement ou du bâtiment, jusqu'aux employés des transports publics ou privés, depuis les ouvriers et les ouvrières travaillant à la chaîne en usine jusqu'aux commerçants spécialisés et des artisans plombiers jusqu'aux travailleurs de force de l'industrie lourde (7)."

Bref, les travailleurs des classes populaires occupent, de façon générale, les emplois subalternes de l'industrie ou bien, tels les commerçants, y appartiennent par leurs habitudes et leur style de vie.

2. Classes moyennés

Dans nos sociétés, l'ouvrier n'est pas l'unique travailleur subordonné. Il en existe bien un autre type mais il se distingue du travailleur des classes populaires par son comportement. De par sa position dans l'organisation sociale et donc, dans la hiérarchie sociale, il n'appartient pas aux classes supérieures mais il tend néanmoins à calquer leur style de vie. "Il est peut-être en bas de l'échelle sociale mais il revêt l'aspect rassurant d'un bourgeois", affirme C. Wright Mills (8), "Il est toujours l'homme de quelqu'un", ajoute-t-il. Le col blanc, c'est-à-dire l'employé de bureau, le vendeur et plus généralement "l'employé" du secteur des services qui, dans son travail, doit prendre les intérêts de son patron tout en étant le perdant aux yeux du client, est perçu et se perçoit comme membre de la petite bourgeoisie, en dépit du fait qu'il habite souvent le même immeuble et le même quartier que l'ouvrier, précise R. Hoggart (9).

Habitant souvent les mêmes endroits que l'ouvrier, le col blanc a généralement un niveau de scolarité et un revenu à peine plus élevé que celui-ci. Fondamentalement, ce qui les distingue, c'est que l'ouvrier, en dehors du travail, prend distance du monde des classes supérieures alors que le col blanc imite le comportement de ces dernières. L'ouvrier refuse les "modèles" des classes supérieures tandis que le col blanc les adopte.

3. Classes supérieures

Il y a une autre catégorie de travailleurs salariés qui doivent, cependant, être associés aux classes supérieures. Ils ont le plus souvent une formation de niveau universitaire, un revenu moyen ou élevé, d'importantes responsabilités au sein de l'entreprise et jouissent d'un degré élevé d'autonomie professionnelle. On les identifie souvent par l'étiquette de "professionnels" ou encore, par celui de "cadre administratif"; ce sont les professionnels de la santé, de l'enseignement, des sciences pures et appliquées et des sciences humaines et sociales ainsi que les gestionnaires et les administrateurs. Ce sont eux qui proposent de nouveaux modèles culturels et qui les adoptent les premiers. Enfin, les employeurs et les travailleurs indépendants entrent aussi dans cette catégorie.

B. Catégories du modèle opératoire

Nous avons dû procéder à une reclassification des individus de l'échantillon en tenant compte des classes qui viennent d'être décrites. Dans une étude quantitative, cependant, il n'est pas toujours possible de faire des regroupements semblables aux catégories théoriques, surtout lorsqu'il s'agit d'une analyse secondaire de données. Le chercheur est alors limité par les variables disponibles qu'il n'a pas définies non plus. De plus, certaines catégories sociales dont il n'est pas nécessaire de tenir compte dans un cadre théorique prennent une importance beaucoup plus grande au plan empirique. C'est le cas notamment des

étudiants. Bien que, par leurs familles, ils appartiennent soit aux classes supérieures, soit aux classes moyennes, soit aux classes populaires, en tant qu'étudiants ils sont confrontés à d'autres modèles culturels qu'ils acceptent souvent facilement et qui durent le temps de vivre cette période de leur existence. Une fois leurs études terminées, ils "rentrent dans le rang" et reprennent le modèle de leur classe ou bien changent de classe. C'est d'ailleurs le cas de R. Hoggart: né dans un milieu populaire il est devenu professeur d'université.

Ainsi, en tenant compte à la fois du statut des individus sur le marché du travail (travailleurs, chômeurs, inactifs), de leurs statuts comme travailleurs ou inactifs (saliariés, employeurs, travailleurs indépendants, étudiants, jamais travaillés, autres) et de leurs professions, nous avons établi sept strates d'occupation. Les salariés se divisent en trois groupes d'occupation, soit les professionnels, les cols blancs et les ouvriers; vient ensuite la catégorie des travailleurs indépendants et des employeurs, puis celles des étudiants, des inactifs qui ont déjà été sur le marché du travail et les autres inactifs.

III. Analyse des résultats

A. Les "pratiquants" et les "non-pratiquants"

Un "non-pratiquant" d'activités de loisir cultivé est un individu qui a répondu ne pas avoir pratiqué pendant une année les dix-sept

activités de loisir cultivé recensées dans le questionnaire (tableaux 1 et 2) et un "pratiquant" est celui qui a participé au moins une fois à l'une d'elles, durant la même période. Bien que ce critère de non-pratique soit particulièrement sévère, 223 personnes y répondent malgré tout, soit 8,2% de l'échantillon retenu.

La comparaison de ces groupes est fort révélatrice. De façon globale, les non-pratiquants sont statistiquement différents des pratiquants (tableaux 3 et 5). Ces derniers sont plus jeunes, plus instruits et occupent en plus grand nombre des emplois de cols blancs et de professionnels que les non-pratiquants. D'ailleurs, même en enlevant les catégories 5, 6 et 7 (étudiants, anciens travailleurs et autres) pour ne conserver que les seuls travailleurs, les deux groupes restent statistiquement différents. Près de la moitié des non-pratiquants sont des ouvriers et peu d'entre eux sont des professionnels alors que le cinquième des pratiquants sont des professionnels et le tiers des ouvriers (tableau 6).

Et si l'on reprend la comparaison de ces deux groupes en ne conservant que les individus âgés de plus de 25 ans et de moins de 65 ans, pour éviter l'effet de l'âge, on constate que le contrôle de cette variable ne modifie pas le portrait général des pratiquants et des non-pratiquants. Bref, ces derniers sont proportionnellement plus âgés, près des trois-quarts ont une scolarité de niveau primaire et le tiers sont des ouvriers tandis que les pratiquants sont proportionnellement plus jeunes, plus scolarisés et occupent en plus grand nombre des emplois de cols blancs et de professionnels (tableaux 7 et 10).

Même si ces résultats doivent être considérés avec prudence vu la disproportion des groupes, ils n'en révèlent pas moins un net clivage entre les catégories sociales. Les non-pratiquants appartiennent pour la majorité (56,2%) aux classes populaires alors que les pratiquants appartiennent majoritairement aux classes moyennes et supérieures (55,6%) (Tableau 6).

Cependant, ces résultats ne sont pas suffisants pour conclure à l'absence des classes populaires du loisir cultivé. Une analyse comparative des taux de participation à vingt-cinq activités de loisir selon les mêmes catégories sociales fera ressortir des différences assez importantes.

B. Les pratiques de loisir

Mentionnons d'abord que nous avons divisé chaque strate d'occupation en fonction du sexe, nous inspirant en cela de C. Lalive d'Épinay (10). Certaines pratiques attirent plus les femmes que les hommes, telles les hobby et l'artisanat, le cinéma et la lecture de livres. D'autres, au contraire, ont la faveur d'un plus grand nombre d'hommes: les manifestations sportives, la pratique d'un sport, par exemple (Tableau 11).

Par ailleurs, certaines pratiques sont généralisées: toutes les catégories sociales, tant chez les hommes que chez les femmes, regardent la télévision, écoutent la radio et visitent parents et amis. D'autres

pratiques, plus onéreuses probablement, sont moins fréquentes, toute proportion gardée, chez les ouvriers et les cols blancs: la pratique d'un sport, l'écoute de disques et cassettes, les sorties, le cinéma, les manifestations sportives, entres autres.

D'autres pratiques, encore, attirent proportionnellement plus d'individus des classes supérieures, quoique les classes moyennes se distinguent, ici, des classes populaires: tel est le cas pour la pratique d'un art (sculpture, peinture, etc.), les hobby et l'artisanat, les concerts, le théâtre, les expositions et foires d'artisanat et la visite d'un zoo. Les classes supérieures, enfin, ont encore leur "chasse gardée": musée, galerie et musée d'art, bibliothèque, librairie, cours et leçons ont nettement la préférence de ces dernières.

Les classes populaires ne semblent donc pas être plus attirées que d'autres classes par certaines pratiques. Bien sûr, les activités de masse les attirent en grand nombre et quelques autres semblent avoir la faveur d'une partie d'entre elles (sport, sorties surtout), mais aucune ne peut être plus spécifiquement identifiée aux classes populaires. Bref, celles-ci sont proportionnellement moins nombreuses que les classes moyennes et supérieures à pratiquer la plupart des activités.

Est-ce à dire que les classes populaires ont peu ou pas de loisir? Il serait beaucoup plus juste de dire qu'elles sont peu présentes dans ces formes de loisir. Leurs comportements de loisir restent donc à être décrits. Nous aurions sans doute une meilleure idée des pratiques de

TABLEAU 11: Pratiques de loisir selon les strates d'occupation.

Groupes sociaux	POPULATION ACTIVE									POP. NON-ACTIVE					
	HOMMES			FEMMES			TRAV. IND.			ANC. TRAV.		ETUDIANTS		AUTRES	
	P	C	O	P	C	O	H	F	H	F	H	F	H	F	
1- Sports	88,2	68,6	66,9	87,3	74,2	53,3	64,3	66,0	48,6	61,9	91,8	92,5	33,0	46,4	
2- Disques, cassettes	90,7	80,5	75,2	94,6	89,5	78,2	56,3	77,6	56,0	76,5	96,8	98,6	45,5	59,6	
3- Télévision	100,0	99,2	98,5	98,5	99,6	98,1	95,9	100,0	96,6	98,4	99,4	99,3	97,0	98,0	
4- Radio	92,1	94,5	90,9	96,2	94,1	92,4	82,9	90,9	89,5	91,4	92,4	96,6	83,5	87,1	
5- Pratique d'un art	48,3	31,7	16,3	51,7	33,7	14,9	21,0	29,2	10,2	28,6	53,4	56,4	13,6	19,7	
6- Inst. musique	26,2	15,7	16,7	22,6	17,1	11,3	13,1	18,0	11,8	12,5	34,7	38,9	9,5	10,4	
7- Visites, conversat.	97,3	92,5	92,3	98,5	98,1	93,5	92,9	98,1	88,6	96,2	96,8	95,9	85,7	91,9	
8- Trav. bénévole, ass.	57,9	36,8	33,2	39,5	35,0	15,5	41,3	37,3	29,9	32,5	43,0	44,4	20,2	30,2	
9- Sorties	92,6	77,5	70,8	91,5	85,3	70,1	64,7	75,9	43,9	74,3	82,5	89,7	29,1	54,9	
10- Leçons, cours	41,8	22,0	11,8	40,0	27,4	15,7	11,9	22,9	8,9	18,0	40,8	47,7	3,5	12,2	
11- Hobby, artisanat	62,0	43,3	38,0	71,9	62,8	47,2	22,2	58,0	27,6	61,6	53,0	68,9	26,4	54,3	
12- Relax, repos, planif	90,5	83,1	72,7	91,2	85,3	66,7	76,1	77,6	56,8	81,1	84,0	81,2	55,7	71,6	
13- Lecture	3,8	6,1	10,9	7,3	8,8	9,8	8,9	8,8	8,1	11,7	4,9	10,5	4,0	5,3	
14- Musée	48,9	24,8	14,2	37,6	24,8	14,5	18,3	18,8	8,3	17,0	26,3	31,0	9,5	14,4	
15- Galerie, musée art	38,7	16,2	9,2	34,7	20,8	7,1	8,3	25,0	7,2	15,0	17,1	24,6	4,8	9,7	
16- Bibliothèque	45,1	15,3	10,4	42,4	24,2	10,0	11,9	22,4	7,2	18,2	59,4	66,4	4,8	15,5	
17- Librairie	76,0	37,8	27,6	78,5	56,5	34,3	34,4	43,1	14,0	43,0	62,3	74,5	14,0	29,1	
18- Cinéma	78,8	61,4	55,4	77,8	68,5	62,2	41,9	60,0	33,0	50,9	79,1	82,9	25,0	37,8	
19- Jazz, rock, pop	37,3	29,6	21,5	38,7	32,1	26,1	10,0	27,1	10,3	19,6	51,3	50,0	10,6	11,1	
20- Musique classique	30,5	18,6	6,7	33,1	23,0	11,4	8,3	28,6	8,2	15,9	24,0	35,9	4,8	13,4	
21- Manif. sportive	67,6	57,6	56,4	61,0	56,8	42,5	51,5	44,4	38,0	46,2	72,3	70,9	27,0	31,3	
22- Théâtre	39,1	30,1	18,5	51,6	37,5	11,6	18,6	25,5	11,2	21,6	36,1	46,3	10,7	21,1	
23- Foire d'artisanat	54,3	38,0	28,0	61,8	46,1	32,4	32,3	50,0	17,5	37,6	35,5	56,5	9,5	29,2	
24- Zoo, cirque, autres	43,6	36,2	35,5	50,4	38,4	36,6	25,0	36,0	18,4	38,9	45,4	49,2	11,8	25,8	
25- Livres 1 an	78,9	59,5	43,6	88,7	77,3	64,8	31,3	72,9	45,2	71,4	81,6	95,1	40,3	57,1	
TOTAL (n)	156	244	467	137	283	82	79	57	124	188	164	153	100	468	

Légende= P: professionnels
 C: cols blancs
 O: ouvriers
 H: hommes
 F: femmes

Trav. ind.: Travailleurs indépendants
 Anc. Trav.: Anciens travailleurs

loisir des classes populaires si le questionnaire avait inclus des activités centrées sur les relations sociales et les pratiques collectives (fêtes, jeux de cartes, pêche, etc.). Cependant, nous avançons l'idée que la méthode du questionnaire n'est pas suffisante pour décrire le loisir en milieu urbain.

IV. Limites des enquêtes empiriques

En réalité, cette méthode a une utilité limitée. Seule, elle ne fournit qu'une connaissance fragmentaire des milieux étudiés, et en particulier des milieux populaires. R. Hoggart, dans son livre La culture du pauvre utilise les résultats de deux enquêtes empiriques pour décrire le comportement culturel des classes populaires. Mais il le met constamment "en relation avec leur style de vie et avec les valeurs qui commandent leurs divertissements (11)." Autrement dit, l'analyse que nous venons de faire, même si elle incluait des pratiques "populaires" ne suffirait pas pour décrire le comportement culturel des classes populaires. Comme Lalive d'Épinay (12), il faudrait, pour cela, en faire l'analyse à partir de ces milieux pour comprendre et pour expliquer le sens des résultats. Hors contexte, ils demeurent sans signification.

On ne peut expliquer les comportements des classes populaires de l'extérieur, par une seule connaissance superficielle et réduite dans le temps. Les classes populaires, parce qu'elles ont le sentiment très net de former un groupe à part, d'être le peuple, participent peu aux

valeurs de la société industrielle. Elles n'ont pas le sentiment d'appartenir à cette société, ni d'y participer réellement même si elles ont conscience d'y contribuer par leur travail. Elles en retirent des avantages et des produits pour les introduire dans leur culture non pas tels qu'ils sont mais en les réinterprétant et en leur donnant des significations conformes à leur mode de vie, à leur existence quotidienne:

"En tout cas, si les classes populaires ont changé sous l'influence des moyens de communication, c'est sous des directions et sous des formes dont les valeurs de la culture traditionnelle fournissaient déjà le principe (13)", rapporte Hoggart.

Les classes populaires n'ont pas une culture immobile, en régression; elles produisent de la culture en réinterprétant la nouveauté dans la continuité de leurs valeurs et de leurs attitudes. Elles ne se saisissent pas sans une étude attentive et prolongée, nécessaire à la compréhension des phénomènes observés. La méthode du questionnaire permet de recueillir des informations sur des pratiques culturelles promues par les agents de la société industrielle, mais elle ne permet pas de recueillir d'autres phénomènes propres aux classes populaires et essentiels à l'interprétation des résultats des enquêtes empiriques les concernant. Bronislaw Malinowski justifiait ainsi l'utilisation de la méthode ethnographique:

"Il est une série de phénomènes de grande importance que l'on ne saurait enregistrer en procédant à des interrogatoires ou en déchiffrant des documents, mais qu'il importe de saisir dans leur pleine réalité. Appelons-les les impondérables de

la vie authentique. Ce sont des choses comme la routine du travail quotidien de l'homme, les détails des soins corporels, la manière de prendre la nourriture et de la préparer; le style de la conversation et de la vie sociale autour des feux du village (...). Tous ces faits peuvent et doivent être formulés et consignés scientifiquement; mais pour cela, il importe de percer à jour l'attitude mentale qu'ils expriment plutôt que de se borner, comme le font couramment les observateurs non-qualifiés, à noter les détails d'une manière superficielle (14)."

De fait, la méthode ethnographique remplit les fonctions de la méthode empirique et ajoute, en supplément, un ensemble de données qualitatives impossibles à recueillir autrement. Everett C. Hughes, dans sa monographie Rencontre de deux mondes (15), a enregistré et cumulé des observations, a consulté des registres à l'aide desquels il a construit des tableaux statistiques et ce sans recourir à la méthode du sondage et à l'appareillage technique qu'elle nécessite: méthode d'ailleurs peu en vogue à l'époque (dans les années 1920 à 1930)! Comme R. Hoggart, il a montré comment une culture en transition résiste, s'adapte, se transforme, réinterprète et s'intègre aux valeurs qui lui sont étrangères. Pour cela, il lui a fallu vivre avec cette communauté, c'est-à-dire s'intégrer au mode de vie, prendre ses habitudes et accepter ses valeurs, afin d'expliquer le sens profond des changements qui survenaient au sein de cette société. Des observations faites lors d'un court séjour ne lui auraient laissé que des impressions qu'il aurait nécessairement interprétées en surface et avec des valeurs étrangères à celle-ci; son analyse aurait alors été très différente.

D'autres méthodes sont certainement appropriées à l'étude de la culture populaire. Les histoires de vie, les entrevues en profondeur,

l'observation participante, l'ethno-méthodologie sont toutes des techniques utiles à leur compréhension car elles permettent de saisir des phénomènes dans leurs interrelations avec les événements de la vie quotidienne, non pas seulement dans leur "apparence". Mais dans son approche de la culture populaire le chercheur doit mettre de côté les valeurs des cultures dominantes, et les siennes, pour adopter celles de la communauté qu'il veut étudier. Il pourra ainsi posséder une saisie plus globale des phénomènes qu'il observe. C'est seulement à cette condition qu'il pourra identifier des pratiques culturelles propres aux classes populaires et les analyser sous leur vrai jour, à leur juste valeur.

* * *

Il est simple et aisé de connaître les pratiques culturelles des individus lorsque le chercheur s'en tient à la définition d'une culture dominante: il n'a qu'à utiliser la méthode du sondage. Un questionnaire plus ou moins bien fait, nous l'avons vu, donne toujours des résultats qui intéresseront les agents de la culture cultivée. Mais même lorsqu'un questionnaire donne la possibilité d'effectuer d'autres analyses, selon les classes sociales par exemple, il ne permet pas d'identifier les pratiques culturelles de certaines classes en raison notamment, de l'emprise des cultures dominantes sur la conception du loisir. Les individus n'indiquent pas certaines habitudes ou certaines activités parce qu'ils sont persuadés qu'elles ne sont pas du loisir.

Mais il y a plus. La culture populaire, parce qu'elle est un système de significations attaché à l'existence d'une communauté en tant que telle et à l'expérience professionnelle et sociale de ses membres et qui confèrent un sens à la vie personnelle et collective, ne se divise pas en périodes ou en activités. Culture diffuse mais non moins contraignante par son conformisme de classe, elle ne se saisit que par une observation prolongée pour en comprendre les attitudes intérieures. Ses comportements facilement observables ne se comprennent pas sans cette mise en relation avec leur style de vie. Les histoires de vie, les entrevues en profondeur, l'observation participante et, au premier rang, la méthode ethnographique, sont toutes des méthodes éprouvées pour l'étude de la culture populaire; mais leur pleine valeur tient à l'attitude du chercheur qui doit mettre de côté les valeurs des cultures dominantes s'il veut la comprendre et en témoigner.

TABLEAU 1
Liste des activités de loisir cultivé

1. Participation à des sports individuels, à des sports d'équipe ou à des exercices physiques.
2. Sculpture, peinture et dessin, tournage de film, photographie et autres activités d'art.
3. Pratique d'un instrument de musique ou chant.
4. Travail bénévole, services communautaires, associations, etc.
5. Sorties (par exemple: dîner, théâtre, etc.).
6. Dans le cadre d'activités de loisir, prendre des leçons ou suivre des cours théoriques (programme menant à un diplôme universitaire ou non).
7. Hobby ou artisanat.
8. Lecture de livres, magazines ou de journaux comme activités de loisir.
9. Musée (musée général, musée de sciences et de technologie, musée d'histoire, musée maritime, etc.).
10. Galerie d'art ou musée d'art.
11. Bibliothèque publique.
12. Librairie.
13. Récital ou concert de musique folklorique, de musique "rock", "jazz" ou "pop".
14. Concert ou récital de musique classique ou spectacle de danse (concert donné par un orchestre, opéra, ballet, etc.).
15. Représentation théâtrale (drame, comédie ou comédie musicale).
16. Exposition, foire ou festival d'art ou d'artisanat.
17. Zoo, cirque ou autre spectacle faisant appel à des exécutants.

TABLEAU 2
Liste des activités de loisir de masse et populaire

1. Ecoute de disques, d'enregistrements ou de cassettes.
2. Ecoute de la télévision.
3. Ecoute de la radio.
4. Projection d'un film dans une salle de cinéma commerciale ou dans un ciné-parc, dans le cadre d'un ciné-club, etc.
5. Manifestation sportive en tant que spectateur.
6. Visites ou conversations - amis ou parents.
7. Relaxation, réflexion, repas, planification.

TABLEAU 3
Age des pratiquants et des non-pratiquants

Catégories d'âge	Pratiquants n/(%)	Non-pratiquants n/(%)	Total n/(%)
15-24	696 (27,9)	9 (4,0)	705 (26,0)
25-34	650 (26,1)	20 (9,0)	670 (24,7)
35-44	446 (17,9)	28 (12,6)	474 (17,5)
45-54	290 (11,6)	48 (21,5)	338 (12,5)
55-64	238 (9,6)	45 (20,2)	283 (10,4)
65 et plus	171 (6,9)	73 (32,7)	244 (9,0)
Total	2491 (100,0)	223 (100,0)	2714 (100,1)

Chi-carré= 263.27565 avec 5 degrés de liberté
Seuil de signification= 0

TABLEAU 4
Scolarité des pratiquants et des non-pratiquants

Niveaux de scolarité	Pratiquants n/(%)	Non-pratiquants n/(%)	Total n/(%)
Primaire	739 (29,7)	165 (74,0)	904 (33,3)
Secondaire	1399 (56,2)	57 (25,6)	1456 (53,6)
Collégial	198 (7,9)	1 (0,4)	199 (7,3)
Universitaire	155 (6,2)	0 (0,0)	155 (5,7)
Total	2491 (100,0)	223 (100,0)	2714 (99,9)

Chi-carré= 186.03003 avec 3 degrés de liberté
Seuil de signification= 0

TABLEAU 5
Strates d'occupation des pratiquants et des non-pratiquants

Strates d'occupation	Pratiquants n/(%)	Non-pratiquants n/(%)	Total n/(%)
1- Professionnels	289 (11,6)	4 (1,8)	293 (10,8)
2- Cols Blancs	506 (20,3)	23 (10,3)	529 (19,5)
3- Ouvriers	499 (20,0)	50 (22,4)	549 (20,2)
4- Traivailleurs auto- nomes et employeurs	134 (5,4)	12 (5,4)	146 (5,4)
5- Etudiants	314 (12,6)	3 (1,3)	317 (11,7)
6- Anciens travailleurs	279 (11,2)	33 (14,8)	312 (11,5)
7- Autres	470 (18,9)	98 (43,9)	568 (20,9)
Total	2491 (100,0)	223 (100,0)	2714 (100,0)

Chi-carré= 115.34452 avec 6 degrés de liberté
Seuil de signification= 0

TABLEAU 6
Strates d'occupation des pratiquants et des non-pratiquants à
l'exclusion des non-travailleurs

Strates d'occupation	Pratiquants n/(%)	Non-pratiquants n/(%)	Total n/(%)
1- Professionnels	289 (20,2)	4 (4,5)	293 (19,3)
2- Cols Blancs	506 (35,4)	23 (25,8)	529 (34,9)
3- Ouvriers	499 (34,9)	50 (56,2)	549 (36,2)
4- Travailleurs auto- nomes et employeurs	134 (9,4)	12 (13,5)	146 (9,6)
Total	1428 (99,9)	89 (100,0)	1517 (100,0)

Chi-carré= 24.86405 avec 3 degrés de liberté
Seuil de signification= 0

TABLEAU 7
Age des pratiquants et des non-pratiquants (25-64 ans)

Age	Pratiquants n/(%)	Non-pratiquants n/(%)	Total n/(%)
25-34	650 (40,0)	20 (14,2)	670 (38,0)
35-44	446 (27,5)	28 (19,9)	474 (26,9)
45-54	290 (17,9)	48 (34,0)	338 (19,2)
55-64	238 (14,7)	45 (31,9)	283 (16,0)
Total	1624 (100,1)	141 (100,0)	1765 (100,1)

Chi-carré= 67.46560 avec 3 degrés de liberté
Seuil de signification= 0

TABLEAU 8
Scolarité des pratiquants et des non-pratiquants (25-64 ans)

Scolarité	Pratiquants n/(%)	Non-pratiquants n/(%)	Total n/(%)
Primaire	568 (35,0)	103 (73,0)	671 (38,0)
Secondaire	788 (48,5)	37 (26,2)	825 (46,7)
Collégial	128 (7,9)	1 (0,7)	129 (7,3)
Universitaire	140 (8,6)	0 (0,0)	140 (7,9)
Total	1624 (100,0)	141 (99,9)	1765 (99,9)

Chi-carré= 84.53670 avec 3 degrés de liberté
Seuil de signification= 0

TABLEAU 9
Strates d'occupation des pratiquants et des non-pratiquants (25-64 ans)

Strates d'occupations	Pratiquants n/(%)	Non-pratiquants n/(%)	Total n/(%)
1- Professionnels	245 (15,1)	4 (2,8)	249 (14,1)
2- Cols blancs	379 (23,3)	23 (16,3)	402 (22,8)
3- Ouvriers	363 (22,4)	47 (33,3)	410 (23,2)
4- Travailleurs auto- nomes et employeurs	111 (6,8)	9 (6,4)	120 (6,8)
5- Etudiants	17 (1,0)	1 (0,7)	18 (1,0)
6- Anciens travailleurs	186 (11,5)	17 (12,1)	203 (11,5)
7- Autres	323 (19,9)	40 (28,4)	363 (20,6)
Total	1624 (100,0)	141 (100,0)	1765 (100,0)

Chi-carré= 28.10529 avec 6 degrés de liberté
Seuil de signification= .0001

TABLEAU 10
Strates d'occupation des pratiquants et des non-pratiquants à
l'exclusion des non-travailleurs (25-64 ans)

Strates d'occupation	Pratiquants n/(%)	Non-pratiquants n/(%)	Total n/(%)
1- Professionnels	245 (22,3)	4 (4,8)	249 (21,1)
2- Cols blancs	379 (34,5)	23 (27,7)	402 (34,0)
3- Ouvriers	363 (33,1)	47 (56,6)	410 (34,7)
4- Travailleurs auto- nomes et employeurs	111 (10,1)	9 (10,8)	120 (10,2)
Total	1098 (100,0)	83 (99,9)	1181 (100,0)

Chi-carré= 24.63704 avec 3 degrés de liberté
Seuil de signification= 0

C O N C L U S I O N

Cette recherche a tenté de montrer comment la science a été utilisée par de nouvelles élites culturelles du Québec et du Canada pour orienter le loisir depuis les deux dernières décennies. Les agents de la culture cultivée ont non seulement tenu un discours savant pour promouvoir une nouvelle culture mais ils ont également mis à contribution la recherche pour justifier et promouvoir leur conception de la culture.

L'analyse de la face polémique du discours savant a fait ressortir comment les agents de la culture cultivée ont eu recours à la science pour disqualifier le clergé, les industries culturelles et le peuple. La culture cléricale est ainsi discréditée parce que le loisir n'est pas le lieu pour la formation morale et chrétienne des individus mais un lieu d'épanouissement et de développement individuel par l'accès aux sciences, aux arts, aux lettres et aux pratiques professionnelles. La culture de masse est, de son côté, dévalorisée en raison de la médiocrité de ses produits et de ses spectacles orientés vers le seul profit. Enfin, la culture populaire constitue un obstacle à la pénétration de la culture cultivée en raison de l'attachement du peuple à des valeurs, à des mentalités et à des savoirs qui sont jugés dépassés dans le contexte d'une société industrielle moderne.

Par ailleurs, la disqualification de l'intervention du clergé, des industries culturelles et du peuple dans le champ du loisir ne signifie pas pour autant le rejet de leurs structures. En autant que celles-ci servent de support à la diffusion des arts, des lettres, des sciences et des pratiques professionnelles, celles-ci doivent être maintenues, soutiennent les agents de la culture cultivée.

D'autre part, ces derniers, qui s'inscrivent dans le cadre des sociétés industrielles modernes parce qu'elles offrent des possibilités matérielles nouvelles aux individus pour se développer, se sont employés à démontrer scientifiquement le bien-fondé de leur projet culturel. Le loisir, produit du progrès économique, devient un droit social au même titre que le droit à l'éducation, à la santé et au bien-être. C'est dans cette perspective que l'Etat est invité à assurer une société de "qualité" en facilitant l'accès aux programmes et aux équipements de loisir "enrichissant" à toutes les classes de la société sur tout le territoire québécois, en initiant lui-même des programmes culturels et en prenant en charge certains services, tel la recherche en loisir. L'Etat se voit aussi confier les tâches de contrôler les industries culturelles pour empêcher que des "excès" se produisent et de chapeauter les initiatives populaires afin que tous les "besoins", définis scientifiquement par des chercheurs, soient couverts. De plus, ces derniers ont proposé que de nouveaux professionnels soient formés pour faciliter l'accès du peuple à la culture cultivée, cette formation devant reposer sur des bases scientifiques.

Ainsi, tout ce recours au discours savant repose sur la science, que celle-ci soit utilisée pour disqualifier les autres agents qui oeuvrent dans le champ du loisir, ou pour promouvoir le projet des agents de la culture cultivée. Mais, comme nous l'avons vu, ceux-ci n'ont pas seulement eu recours à des garants scientifiques, ils ont également effectué des recherches scientifiques dans le champ au loisir.

L'analyse des pratiques savantes a fait ressortir que les enquêtes empiriques, tant par leur approche théorique qui dévalorise la culture de masse et la culture populaire que par leur "négligence" méthodologique qui favorise les seuls adeptes de la culture cultivée et par l'analyse et l'interprétation des résultats qui mettent principalement en lumière les taux de participation des pratiquants réguliers et assidus, sont orientées en fonction des intérêts des agents de la culture cultivée. Celles-ci ont pour fonctions de légitimer le discours de ces agents, de renforcer leur position sociale dominante et d'accroître la pénétration de la culture cultivée dans la population. Enfin, la volonté des agents de la culture cultivée d'encadrer la recherche en loisir pour lui faire jouer un rôle quasi exclusif de planification ajoute à cette démonstration.

Par ailleurs, si les résultats de ces enquêtes sont biaisés, l'erreur ne peut être exclusivement attribuée à la technique du sondage. Nous l'avons vu, l'interprétation des données originales d'une enquête empirique en fonction d'un cadre de référence différent est possible,

quoique limitée, les résultats démontrant une participation moins forte des classes populaires aux pratiques de loisir promues par les agents de la culture cultivée. C'est que la méthode du sondage, telle qu'utilisée par ces derniers, ne permet pas de saisir les pratiques populaires.

D'un autre côté, notre analyse nous conduit à soutenir que la méthode du sondage est limitée dans la saisie de la culture populaire. Bien qu'elle nous ait donné l'occasion de démontrer qu'il est possible de parler de culture populaire dans une société industrielle comme le Québec, cette méthode ne peut prétendre rendre raison de la totalité des significations.

Mais il y a plus. Le chercheur ne peut prétendre à la compréhension des milieux qu'il observe par le seul changement de méthodes. Celles-ci ne lui sont utiles que pour le supplément d'informations qu'elles lui permettent de recueillir. Leur pleine valeur tient, en effet, à l'attitude du chercheur qui doit mettre de côté les valeurs de sa culture (dominante), s'il veut comprendre les milieux qu'il observe et en témoigner.

En définitive, le problème en est un moins de méthode que de science. C'est à une science tournée vers la compréhension des milieux sociaux et non vers la promotion de ses idéaux, à une science capable d'identifier ses propres limites qu'il faut en appeler.

NOTES ET RÉFÉRENCES

CHAPITRE I: Une problématique d'étude du loisir au Québec

1. Alain Touraine, la Société post-industrielle. Naissance d'une société, Paris, Editions Denoël, [1969], chap. 4, pp. 261-306.
2. Fernand Dumont (A), le Lieu de l'homme. La culture comme distance et mémoire, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1971 (1968), 233 p.

_____ (B), "l'Idée de développement culturel: esquisse pour une psychanalyse", Sociologie et sociétés, vol. XI, no. 1, avril 1979, pp. 7-31.

_____ (C), "Sur la genèse de la notion de culture populaire", Cultures populaires et sociétés contemporaines, sous la direction de Gilles Pronovost, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1982, pp. 27-42.
3. Roger Levasseur, "Contributions à une sociologie de l'action culturelle", Loisir et société, vol. 3, no. 1, avril 1980, pp. 113-134.
4. Touraine, op.cit.
5. Ibid., p. 275.
6. Ibid., p. 282.
7. Ibid., p. 294.
8. Ibid.
9. Edgar Morin, l'Esprit du temps I. Névrose, Paris, Bernard Grasset, [1962], chapitre II.

10. Pour une analyse plus détaillée des notions de création savante et de création populaire: Marc Soriano, les Contes de Perrault. Culture savante et traditions populaires, édition revue et augmentée, Paris, Gallimard, 1977 (1968), cinquième partie, chapitre II, "La notion de populaire", pp. 479-491. (coll. Tel, 22) 525 p.
11. Morin, op. cit., p. 33, en italiques dans le texte.
12. Ibid., p. 36.
13. Un exemple récent illustre bien "l'autosuffisance" des milieux du théâtre québécois, largement subventionné de surcroît. Le compositeur d'une comédie musicale étonné du succès retentissant du spectacle, s'exprimait en ces termes: "On peut toujours compter sur les gens du milieu, [...] les artistes, musiciens, techniciens, les gens de la radio, de la télé, leurs amis, un noyau de 2 000 à 3 000 personnes qui se déplacent habituellement pour voir les spectacles. Jamais, cependant, nous ne pensions toucher le grand public." Même s'ils prévoyaient ne pas atteindre les foules avec ce spectacle, les organisateurs pouvaient se permettre de le présenter avec la seule clientèle du milieu des artistes! (propos rapportés par Pierre Beaulieu, "'Pied de poule". "Tout est dans la façon de dire les choses"', La Presse, Montréal, samedi 2 octobre 1982, p. C8.
14. Morin, op.cit., p. 34.
15. Touraine, op. cit., p. 279.
16. Ibid., p. 306.
17. Dumont (A), op.cit., p. 227.
18. Ibid. et Dumont (B), op.cit.
19. Dumont (A), op.cit., chapitre 4.

20. Ibid., p. 127.
21. Ibid., p. 51.
22. Edgar Morin, l'Esprit du temps 2. Nécrose, avec la collaboration d'Irène Nahoum, Paris, Bernard Grasset, [1975], Première partie, chapitre IV, pp. 97-116.
23. Dans une recherche récente sur "la syntaxe comparée du français standard et populaire" dont Lise Bissonnette tire un commentaire pour les lecteurs du Devoir, retenons les deux exemples suivants. Tout d'abord, les linguistes cassent le cliché qui "veut que la syntaxe populaire au Québec soit pervertie d'anglicismes, peut-être plus que le vocabulaire" pour y trouver des "descendants directs de l'ancien français, des langues romanes et, plus près de nous, de dialectes populaires du français du XXème siècle". De plus, "les adolescents de milieu dits "populaires" n'ignorent pas, comme on le croit souvent, les formes du "français correct d'ici". Dans des situations plus formelles que les conversations spontanées, ils sont parfaitement capables d'y recourir. [...] On connaît donc l'essentiel du code linguistique standard, mais on en réserve l'usage à certaines situations sociales précises." cf. Lise Bissonnette, "Madame Bovary au Centre-Sud", Le Devoir, samedi 16 octobre 1982, p. 14.
24. Michel de Certeau, l'Invention du quotidien, I, Arts de faire, [Paris], Union générale d'éditions, [1980], 375 p. (coll. 10-18, no. 1363).
25. A ce propos: Richard Hoggart, La culture du pauvre. Etude sur le style de vie des classes populaires, [1970], pp. 65 et suivantes.
26. Levasseur, loc. cit.

27. Ibid., p. 117.
28. Ibid.
29. Ibid., p. 122-123.
30. Ibid., p. 122.
31. Ibid., p. 121.
32. Ibid., p. 123.
33. Denis Monière, le Développement des idéologies au Québec. Des origines à nos jours, Montréal, Editions Québec/Amérique, 1977, p. 13.

CHAPITRE II: Elaboration d'un discours savant comme système de légitimation de la culture

1. Rapport du Comité d'étude sur les loisirs, l'éducation physique et les sports (Rapport Bélisle), [Québec], [Gouvernement du Québec], février 1964, p. 45-46.
2. "La principale responsabilité des organismes privés est la formation générale des adultes pour le développement social, artistique, intellectuel et spirituel. Ces organismes doivent même être les premiers à en répondre.", Rapport du Comité d'étude sur l'éducation des adultes (Rapport Ryan), [Québec], [Gouvernement du Québec], février 1964, p. 82.
3. "On pourrait la résumer en disant que celui-ci doit assumer un rôle de coordination et d'appui, en collaboration avec les associations privées, en même temps qu'il doit prendre l'initiative dans certains domaines.", Ibid., p. 93.

4. "Il revient d'abord à l'université d'assurer la promotion culturelle des individus adultes...", Rapport Ryan, op.cit., p. 86.
5. "... elles habitueront les adultes à considérer l'école comme l'endroit où l'on dispense la culture à tous ceux qui la recherchent.", Ibid., p. 91.
6. Ibid., p. 89.
7. Jean-Charles Guindon, le Loisir, annexe 27, Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, [Québec], Gouvernement du Québec, septembre 1970, p. 7.
8. On retrouve cette expression dans le Rapport Bélisle, op.cit. et dans Les Loisirs en milieu urbain, par Jean-Claude Marsan et Luc Ouimet (Marsan-Ouimet), annexe au rapport sur l'urbanisation, Montréal, Editeur officiel du Québec, octobre 1974, 48 p.
9. Dans Guindon, op.cit.
10. Dans Marsan-Ouimet, op.cit.
11. Comité d'étude sur la condition physique des Québécois, Rapport présenté au Ministre d'Etat responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports en juillet 1974. Le rapport et les recommandations (Rapport Bouchard), Québec, 303 p.
12. Rapport Bélisle, op.cit.
13. Guindon, op.cit., p. 20.
14. Rapport Bélisle, op.cit., p. 40.
15. Marsan-Ouimet, op.cit., p. 18.

16. Rapport Bouchard, op.cit.
17. Rapport Bélisle, op.cit., p. 41.
18. Ibid., p. 40.
19. Guindon, op.cit., p. 20.
20. Marsan-Ouimet, op.cit., p. 9.
21. Rapport Bélisle, op.cit., p. 40.
22. Ibid., p. 59.
23. Gérald Fortin, la Société de demain: ses impératifs, son organisation, annexe 25, Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, [Québec], Gouvernement du Québec, octobre 1970, p. 59.
24. Rapport Ryan, op.cit., p. 79.
25. Fortin, op.cit., p. 59-60.
26. Commission d'enquête sur l'enseignement des arts dans la province de Québec, Rapport (Rapport Rioux), volume 2, Tome 2, Cinquième partie, chapitre 5, pp. 305-313.
27. Rapport Ryan, op.cit., p. 79.
28. Fortin, op.cit., p. 63.
29. Ibid., p. 59.
30. Ibid.

31. Rapport Ryan, op.cit.
32. Marsan-Ouimet, op.cit., p. 17.
33. Rapport Ryan, op.cit., p. 70.
34. Rapport Bélisle, op.cit., p. 36.
35. Marsan-Ouimet, op.cit., p. 17.
36. Rapport Ryan, recommandation 56, op.cit., p. 136.
37. C'est un peu ce qui se produit, d'ailleurs, avec les prix Nobel. Celui qui le reçoit est alors investi d'une autorité et d'un prestige à qui l'on réfère pour demander un avis "éclairé" sur tous les sujets, même dans les domaines qui dépassent sa compétence. A ce propos: Nicolas Wade, la Course au Nobel, Paris, Sylvie Messinger, 1981, 244 p.
38. Rapport Bélisle, op.cit., p. I.
39. Rapport Bouchard, op.cit.
40. Ibid.
41. Fortin, op.cit., page-titre.
42. Rapport Bouchard, op.cit.
43. Ibid., p. 60.
44. Rapport Ryan, op.cit., p. 10-12.
45. Ibid., p. 9.

46. Marsan-Ouimet, op.cit., p. 8.
47. Rapport Bélisle, op.cit., p. 64.
48. Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social (Commission Castonguay-Nepveu), Rapport, volume III, le Développement, Tome II, première partie, [Québec], Gouvernement du Québec, 1971, p. 180.
49. Marsan-Ouimet, op.cit., p. 7.
50. Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social (Commission Castonguay-Nepveu), Rapport, volume III, le Développement, Tome I, première partie, [Québec], Gouvernement du Québec, 1971, p. 31.
51. Fortin, op.cit., p. 7.
52. Rapport Bouchard, op.cit., p. 20.
53. Notamment: Rapport Bélisle, op.cit., p. 43.
54. Rapport Ryan, op.cit., p. 65.
55. Rapport Bélisle, op.cit., p. 67.
56. Ibid., p. 48.
57. Ibid., p. 69.
58. Commission Castonguay-Nepveu, Tome I, op.cit., p. 14.
59. Rapport Bouchard, op.cit., p. 85.

60. Rapport Bélisle, op.cit., p. 53.
61. Ibid.
62. Ibid., p. 89-90.
63. Rapport Bouchard, op.cit., p. 229.
64. Notamment: Guindon, op.cit.
65. Rapport Bélisle, op.cit., p. 89.
66. Ibid., p. 64-65.
67. Joffre Dumazedier, "Réalités du loisir et idéologies", Esprit, juin 1959, p. 65. Cité dans Rapport Bélisle, op.cit., p. 64.
68. Fortin, op.cit., p. 38.
69. Ibid.
70. Rapport Bélisle, op.cit., p. 41.
71. Marsan-Ouimet, op.cit., p. 11.
72. Fortin, op.cit., p. 63.
73. Marsan-Ouimet, op.cit., p. 10.
74. Ibid., p. 11.
75. Tels: Rapport Bélisle, op.cit.; Rapport Bouchard, op.cit.
76. Rapport Bouchard, op.cit., p. 81 et 88.

77. Rapport Bouchard, op.cit., p. 66.
78. Ibid., p. 67, souligné dans le texte.
79. Ibid.
80. Ibid., p. 68.
81. Fortin, op.cit., p. 95.
82. Guindon, op.cit., p. 5.
83. Rapport Bélisle, op.cit., p. 61.
84. Fortin, op.cit., p. 38.
85. Guindon, op.cit., p. 6.
86. Notamment: Rapport Bélisle, op.cit., p. 61; Guindon, op.cit., p. 6; Fortin, op.cit., p. 34-35.
87. Rapport Bouchard, op.cit., p. 3.
88. Notamment: Marsan-Ouimet, op.cit., p. 9; Fortin, op.cit., p. 32; Rapport Bélisle, op.cit., p. 64.
89. Rapport Ryan, op.cit., p. 9-10.
90. Expression employée par Marsan-Ouimet, op.cit., p. 9.
91. Guindon, op.cit., p. 6.
92. Fortin, op.cit., p. 39.

93. Notamment: Rapport Bélisle, op.cit.; Rapport Ryan, op.cit.; Guindon, op.cit.
94. Fortin, op.cit., p. 66.
95. Rapport Bélisle, op.cit., p. 73.
96. Ibid., p. 72.
97. Ibid., p. 73.
98. Guindon, op.cit., p. 61.
99. Rapport Ryan, op.cit., p. 67.
100. Rapport Bouchard, op.cit., p. 96.
101. Le Rapport Bouchard identifie les pouvoirs suivants: planification, développement de programmes variés d'action, évaluation du processus et du produit, promotion, marketing, formation ou perfectionnement du personnel, recours à l'entreprise privée ou publique pour le financement et pour des projets particuliers, et plusieurs autres pouvoirs associés. Voir p. 96, Ibid.
102. Ibid., p. 96-97.
103. Voir: Rapport Bélisle, op.cit., p. 76-77; Marsan-Ouimet, op.cit., p. 32.
104. Rapport Bélisle, op.cit., p. 90.
105. Ibid., recommandation 7, p. 139.
106. Ibid., p. 47.

107. Ibid., p. 46-47.
108. Ibid., p. 49.
109. Marsan-Ouimet, op.cit., p. 43; de même, Guindon, op.cit., p. 71.
110. Rapport Ryan, op.cit., p. 68.
111. Rapport Bélisle, op.cit., p. 50.
112. Guindon, op.cit., p. 63.

CHAPITRE III: Les pratiques savantes

1. Marc-Adélarde Tremblay, Gérald Fortin, les Comportements économiques de la famille salariée du Québec. Une étude des conditions de vie, des besoins et des aspirations de la famille canadienne-française d'aujourd'hui, avec la collaboration de Marc Laplante, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1964, 405 p.
2. Marc-Adélarde Tremblay, Gérald Fortin, "les Loisirs de la famille salariée dans la société technologique", Service Social, vol. XII, nos. 1-2, 1963, pp. 28-55.
3. Nous ne voulons pas affirmer par là toutefois qu'il ne s'est pas fait de recherche en loisir au Québec avant cette date, bien au contraire. Cependant, les premières recherches qui furent couramment citées, donc reconnues par les agents de la culture cultivée, remontent à 1968. Pour un aperçu des recherches en loisir: Marsan-Ouimet, Les loisirs en milieu urbain..., pp. 46-48.

4. Marc Laplante, Demain le loisir; une étude des biens culturels de la population à Jacques-Cartier, Montréal, Université de Montréal, Département de sociologie, 1968.

Marc Laplante, Louise Varin, Rapport de l'enquête sociologique. Saint-Jean, 1969, 147 p.

5. Condition physique Canada a annoncé, à l'été 1982, la parution d'un rapport présentant les principaux résultats d'une enquête par questionnaire sur le condition physique des Canadiens.
6. Roger Levasseur, Gilles Pronovost, les Comportements en loisir d'une ville de banlieue du Québec: Ste-Foy, Centre d'études en loisir, Université du Québec à Trois-Rivières, octobre 1972.

Roger Levasseur, Gilles Pronovost, Gilles Giguère, Michel Bellefleur, Plan de développement des services municipaux en loisir à Trois-Rivières, Centre d'études en loisir, Université du Québec à Trois-Rivières, juillet 1972.

7. Notamment: Robert Avossa, Participation des Québécois aux activités de loisir. Rapport d'étape no. 1: Exploitation de l'enquête CORD-8M sur les loisirs de plein-air, [Québec], Gouvernement du Québec, Ministère de l'Education, Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, Service de la planification, 1974, 93 p.

Québec (Prov.), Ministère de l'Education, Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, Service de la planification, Participation des Québécois aux activités de loisir. Les principaux résultats de l'enquête nationale, Bulletin statistique no. 3, (numéro de catalogue B1-3-1975), 49 p.

Québec (Prov.) Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, (HCJLS), Participation des Québécois aux activités de loisir, Québec, 1978, 113 p.

Camille Delude-Clift, le Comportement des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir, Québec, Ministère des Affaires culturelles, septembre 1979, 86 p., plus annexe.

8. Notamment: Carol Kirsh, Brian Dixon, Michael Bond, les Loisirs au Canada 1972, publié pour la Direction Arts et Culture, Secrétariat d'Etat, Gouvernement du Canada, par A.E. Design et Editions Culturcan, Toronto, 1973, 240 p., bilingue.

Rolf E. Schliewen, les Loisirs au Canada 1975, publié pour la Direction des Arts et de la Culture, Secrétariat d'Etat, Gouvernement du Canada, par Comstat Consulting Services Limited, Ottawa, 1977, 192 p., bilingue.

Barry de Ville, Shirley Souchen (Comstat Consulting Services), la Participation à des activités culturelles dans 18 villes canadiennes. Etude fondée sur l'enquête "Les Canadiens et les arts" réalisée pendant l'été 1978 et préparée pour la Direction des recherches et des statistiques, Direction générale des arts et de la culture, Secrétariat d'Etat, introduction de Brian L. Kinsley (Secrétariat d'Etat), Ottawa, 1979, 112 p. bilingue.

9. Tremblay-Fortin, op.cit., p. 196.

10. Schliewen, op.cit., p. 1.

11. Kirsh, Dixon, Bond, op.cit., p. 1.

12. Tremblay-Fortin, op.cit.

13. Schliewen, op.cit.
14. Tremblay-Fortin, op.cit., en italiques dans le texte.
15. Ibid.
16. Ibid.
17. Ibid., p. 197.
18. Everett C. Hughes, Rencontre de deux mondes. La crise d'industrialisation du Canada-français, préface et traduction de Jean-Charles Falardeau, Montréal, les éditions du Boréal Express, 1972, p. 341.
19. Edgar Morin, l'Esprit du temps 1. Névrose, Paris, Bernard Grasset, 1962, p. 69.
20. Schliewen, op.cit.; de Ville, Souchen, op.cit.
21. Schliewen, op.cit., p. 5.
22. En effet, la Direction générale de la Santé et du Sport amateur du ministère de la Santé et du Bien-être social a commandé une enquête "sur l'exercice physique et les activités récréatives physiques et sportives" en octobre 1976. Un document a été publié par Statistique Canada (A): Statistique de la culture. Activités récréatives 1976, Ottawa, novembre 1978, (Catalogue 87-501 hors série).
23. de Ville, Souchen, op.cit., p. 7.
24. Schliewen, op.cit., p. 10.
25. de Ville, Souchen, op.cit.

26. de Ville, Souchen, op.cit.
27. Schliewen, op.cit., p. 9.
28. Ibid., p. 5.
29. HCJLS, op.cit.
30. Ibid.
31. Schliewen, op.cit., p. 59.
32. HCJLS, op.cit.
33. de Ville, Souchen, op.cit., p. 4.
34. Ibid., p. 110.
35. Levasseur, Pronovost, Le comportement en loisir...
36. Janina-Klara Szpakewska, Profils culturels des jeunes Montréalais. Livres, lectures et loisirs. Une enquête sociologique auprès des filles et garçons de quinze, seize et dix-sept ans de la région de Montréal (1969-1970), en collaboration avec Marc Laplante, Montréal, Faculté des lettres, Université de Montréal, 1970, 314 p. (Publication de l'Ecole de bibliothéconomie no. 3).
37. Statistique Canada (B), Répertoire des méthodes d'erreurs dans les recensements et les enquêtes, Ottawa, Statistique Canada, novembre 1978, (Catalogue 13-565F Hors-série), 27 p.
38. F.L. Filion, "Sources d'erreur dans les sondages", dans Statistique Canada, Nouvelles enquêtes. Bulletin des enquêtes statistiques menées par le gouvernement fédéral, volume 4 numéro 3 - troisième

- trimestre 1978, Ottawa, Statistique Canada, mai 1978, (Catalogue 11-006, trimestriel), pp. 7-11.
39. Ibid., p. 10.
 40. Statistique Canada (B), op.cit., p. 7.
 41. Gideon Vigderhous, "Caractéristiques socio-démographiques des non-participants aux enquêtes sociales", dans Statistique Canada, Nouvelles enquêtes. Bulletin des enquêtes statistiques menées par le gouvernement fédéral, volume 3, numéro 2 - deuxième trimestre 1977, Ottawa, Statistique Canada, décembre 1977, (catalogue 11-006, trimestriel), p. 15.
 42. Victor Tremblay, "la Sélection dans les bottins téléphoniques: ampleur et conséquences de la non-inscription", dans Statistique Canada, Nouvelles enquêtes. Bulletin des enquêtes statistiques menées par le gouvernement fédéral, volume 7, numéro 1 - premier trimestre 1982, Ottawa, Statistique Canada, juillet 1982, (Catalogue 11-006, trimestriel), p. 12.
 43. Le rapport du HCJLS (Participation des Québécois...) ne divulgue pas les chiffres détaillés du taux de réponse... L'échantillon initial prévu de 11 000 individus a été réduit de 9,8% à 9 923 personnes sans qu'aucune explication soit fournie; enfin 7 541 entrevues ont été complétées. Le taux de réponse de 76% a été calculé à partir de l'échantillon réduit..., c'est-à-dire 68,55% à partir de l'échantillon initial.
 44. Cette technique a été utilisée notamment dans un sondage pour le Comité Bouchard, op.cit. Bien que les auteurs ne révèlent pas le nombre d'individus prévu dans l'échantillon initial, ceux-ci mentionnent tout de même que les numéros sans service et non-résidentiel ont été éliminés de cet échantillon (Serge Carlos,

- Roger Lapierre, "Comportements et opinions des Québécois par rapport à la condition physique", Montréal, mai 1974, 186 p., annexe 2.1 de l'Annexe sur les rapports des enquêtes, dans Comité Bouchard, op.cit.).
45. Filion, loc.cit., p. 8-9.
 46. Brian Dixon, Alice E. Courtney, Robert H. Bailey, le Musée et le public canadien, publié pour la Direction Arts et Culture, Secrétariat d'Etat, Gouvernement du Canada, par Editions Culturcan, Toronto, 1974, p. 265.
 47. Notamment: Kirsh, Dixon, Bond, op.cit.; Schliewen, op.cit.
 48. Statistique Canada (C), Méthodologie de l'enquête sur la population active, 1976, Ottawa, Statistique Canada, octobre 1977, (Catalogue 71-526 hors série), p. 68.
 49. Tel: de Ville, Souchen, op.cit.
 50. Tel: HCJLS, op.cit.
 51. Tels: Kirsh, Dixon, Bond, op.cit.; Schliewen, op.cit.
 52. Statistique Canada (B), op.cit.
 53. Ibid.
 54. Référence complète en note 22.
 55. Filion, loc.cit., p. 10.
 56. Moyenne établie à partir des résultats de l'Enquête sur les activités de loisir - habitudes de lecture, de février 1978.

57. Statistique Canada (D), Statistiques de la culture. Radio et télévision, 1978, Ottawa, Statistique Canada, décembre 1979, (Catalogue 87-630 Annuel/divers), p. 15.
58. Ibid.
59. Brian L. Kinsley, "Données abusives et valeurs aberrantes - Analyse de la surestimation et de la sous-estimation des heures de loisir", dans Statistique Canada, Nouvelles enquêtes. Bulletin des enquêtes menées par le gouvernement fédéral, volume 6, numéro 3 - troisième trimestre 1981, Ottawa, Statistique Canada, décembre 1981, (catalogue 11-006, trimestriel), p. 9.
60. Schliewen, op.cit., p. I et p. 5.
61. Dixon, Courtney, Bailey, op.cit., p. 244.
62. HCJLS, op.cit., p. 55.
63. Ibid., p. 57.
64. Kirsh, Dixon, Bond, op.cit., p. 29.
65. Ibid., p. 12.
66. de Ville, Souchen, op.cit., p. 7.
67. Schliewen, op.cit., p. 25.
68. HCJLS, op.cit., p. 24-25.
69. Delude-Clift, op.cit., p. 86.
70. Dixon, Courtney, Bailey, op.cit., p. 15-16.

71. Selon le critère de la langue maternelle comme c'est le cas pour cette enquête.
72. Voir Delude-Clift, op.cit., p. 1.
73. Québec (Prov.), Ministère du loisir, de la chasse et de la pêche, Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, Service de la planification, Besoins et utilisations des recherches en loisir, Québec, Gouvernement du Québec, 1980, 97 p.
74. Ibid., p. 80.
75. Ibid., p. 12.
76. Ibid., p. 81.
77. Ibid., p. 79.
78. Kirsh, Dixon, Bond, op.cit., p. 2.
79. de Ville, Souchen, op.cit., p. ii.
80. Schliwen, op.cit., p. I.
81. Dixon, Courtney, Bailey, op.cit., p. 2.
82. Delude-Clift, op.cit., p. 31.
83. Schliwen, op.cit., p. 129.

CHAPITRE IV: Une étude de cas

1. Carol Kirsh, Brian Dixon, Michael Bond, les Loisirs au Canada 1972, publié pour la Direction Arts et Culture, Secrétariat d'Etat, Gouvernement du Canada, par A.E. Design et Editions Culturam, Toronto, 1973, 240 p.
2. Les données originales, sur ruban magnétique, ont été gracieusement fournies par Statistique Canada. Les calculs nécessaires aux analyses qui suivent ont été effectués au Centre de calcul du Service de l'informatique de l'UOTR. Les données ont été par la suite déposées dans la banque MEDEL où elles apparaissent sous le titre de MEDEL 8.
3. Plus précisément, il s'agit d'un échantillon aléatoire stratifié à plusieurs degrés qui est censé représenter la population canadienne hors institutions âgée de 15 ans et plus, à l'exception des habitants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Le sixième de l'échantillon est renouvelé tous les mois. A ce propos, voir: Statistique Canada, Méthodologie de l'enquête sur la population active du Canada, 1976, Ottawa, Statistique Canada, octobre 1977, (catalogue 71-526 hors série), 139 p.
4. Les informations sur la méthodologie de cette enquête sont tirées de: T. Petherick, S. Rad, F. Gallagher, Survey of Leisure Time Activities, Reading Habits, February 1978, Statistics Canada, August 1979, 30 p.
5. K. Watson, Leisure Reading Habits, Ottawa, Infoscan, 1980.
6. Il y a exactement 3 905 non-répondants à cette enquête, plus 276 questionnaires qui ont été rejetés parce qu'ils étaient incomplets ou contenaient une mauvaise identification, soit en tout, 4 181

non-répondants ou 16 704 répondants (Petherick, Rad, Gallagher, op.cit., p. 14). De plus, il faut noter que le taux de réponse de 79,98% a été calculé à partir des seuls répondants au questionnaire de l'EPA. Ce taux serait par conséquent plus bas s'il avait été calculé à partir de l'échantillon initial.

7. Richard Hoggart, la Culture du pauvre. Etude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre, Paris, Les Editions de Minuit, 1970, p. 45.
8. C. Wright Mills, les Cols blancs. Essai sur les classes moyennes américaines, Paris, François Maspero, 1966, p. 8. (Coll. Points, 7).
9. Hoggart, op.cit., p. 46.
10. Christian Lalive d'Epinau, "Persistance de la culture populaire dans les sociétés industrielles avancées", avec la collaboration de Michel Bassand, Etienne Christe et Dominique Gros, Revue française de sociologie, XXIII, 1982, pp. 87-109.
11. Hoggart, op.cit., p. 29.
12. Lalive d'Epinau, loc.cit. En plus de recueillir des données quantitatives, celui-ci a procédé à deux cents entrevues semi-dirigées et à quelques observations ponctuelles qu'il utilise pour faire "parler" les données quantitatives.
13. Hoggart, op.cit., p. 65.
14. Cité par Jean-Claude Passeron dans la préface de Hoggart, op.cit., p. 13-14.

15. Everett C. Hughes, Rencontre de deux mondes. La crise d'industrialisation du Canada français, préface et traduction de Jean-Charles Falardeau, Montréal, les Editions du Boréal Express, 1972, 390 p.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

EPA: Enquête sur la population active (Statistique Canada)

HCJLS: Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports

MACO: Ministère des Affaires culturelles du Québec

B I B L I O G R A P H I E

I. Sources

Beaulieu, Pierre. "Pied de poule". "Tout est dans la façon de dire les choses". La Presse, (Montréal), samedi 2 octobre 1982, p. C8.

Bissonnette, Lise. "Madame Bovary au Centre-Sud". Le Devoir, (Montréal), samedi 16 octobre 1982, p. 14.

Comité d'étude sur la condition physique des Québécois. Rapport présenté au Ministre d'Etat responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports en juillet 1974. Le rapport et les annexes (Rapport Bouchard), Québec, 303 p.

Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social (Commission Castonguay-Nepveu). Rapport, volume III, le Développement. Tomes I et II, première partie, [Québec], Gouvernement du Québec, 1971, 251 p. et 279 p.

Delude-Clift, Camille. le Comportement des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir. [Québec], [Ministère des Affaires culturelles], septembre 1979. 86 p., plus annexe.

Dixon, Brian; Courtney, Alice E.; Bailey, Robert H. le Musée et le public canadien. [Toronto], publié pour la Direction Arts et Culture, Secrétariat d'Etat, Gouvernement du Canada, par Editions Culturcan, 1974. 381 p., bilingue.

Fortin, Gérald. la Société de demain: ses impératifs, son organisation. [Québec], Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, Gouvernement du Québec, octobre 1970. 99 p., annexe 25.

- Guindon, Jean-Charles. le Loisir. [Québec], Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, Gouvernement du Québec, septembre 1970. 91 p., annexe 27.
- Kirsh, Carol; Dixon, Brian; Bond, Michael. les Loisirs au Canada 1972. [Toronto], publié pour la Direction Arts et Culture, Secrétariat d'Etat, Gouvernement du Canada, par A. E. Design et Editions Culturcan, 1974. 240 p., bilingue.
- Marsan, Jean-Claude; Ouimet, Luc. les Loisirs en milieu urbain. Montréal, [Editeur officiel du Québec], octobre 1974. 48 p., annexe du rapport sur l'urbanisation.
- Petherick, T.; Rad, S.; Gallagher, F. Survey of Leisure Time Activities. Reading Habits. February 1978. [Ottawa], Statistics Canada, august 1979. 30 p. plus appendice.
- Québec (Prov.), Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports. Participation des Québécois aux activités de loisir. [Québec], [1978]. 113 p., numéro de catalogue: A-1-6-1978.
- Québec (Prov.), Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Haut-Commissariat à jeunesse, aux loisirs et aux sports, Service de la planification. Besoins et utilisations des recherches en loisir. [Québec], 1980. 92 p.
- Schliwen, Rolf E. les Loisirs au Canada 1975. Ottawa, publié pour la Direction des Arts et de la Culture, Secrétariat d'Etat, Gouvernement du Canada, 1977. 192 p., bilingue.
- Statistique Canada, Division de l'éducation, des sciences et de la culture. Statistiques de la Culture. Radio et télévision. 1978. Ottawa, Statistique Canada, décembre 1979. 25 p., biblio., appendices, bilingue. Catalogue 87-630 Annuel/Divers.

Tremblay, Marc-Adélarde; Fortin, Gérald. Les Comportements économiques de la famille salariée du Québec. Une étude des conditions de vie, des besoins et des aspirations de la famille canadienne-française d'aujourd'hui. (avec la collaboration de Marc Laplante), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1964. 405 p.

Ville, Barry de ; Souchen, Shirley. la Participation à des activités culturelles dans 18 villes canadiennes. Etude fondée sur l'enquête "Les Canadiens et les arts" réalisée pendant l'été 1978 et préparée pour la Direction des recherches et des statistiques, Direction générale des arts et de la Culture, Secrétariat d'Etat. Introduction de Brian L. Kinsley, Secrétariat d'Etat. [Ottawa], [1980]. 112 p., bilingue.

Rapport du Comité d'étude sur les loisirs, l'éducation physique et les sports. (Rapport Bélisle). [Québec], [Gouvernement du Québec], 1re édition février 1964, 2e édition mai 1965. 145p. plus appendices.

Rapport du Comité d'étude sur l'éducation des adultes. (Rapport Ryan). [Québec], [Gouvernement du Québec], février 1964. 145 p.

II. Ouvrages généraux

Certeau, Michel de. l'Invention du quotidien. I, Arts de faire. [Paris], [Union Générale d'Editions], [1980]. 375 p. (Coll. 10-18, no. 1363).

Dumont, Fernand. le Lieu de l'homme. La culture comme distance et mémoire. Montréal, éditions Hurtulise HMM. 1971 (1968). 233 p. (Coll. H).

_____. "l'Idée de développement culturel: esquisse pour une psychanalyse". Sociologie et sociétés, vol. XI, no. 1, avril 1979, pp. 7-31.

_____. "Sur la genèse de la notion de culture populaire". Cultures populaires et sociétés contemporaines, sous la direction de Gilles Pronovost. Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1982, pp. 27-42.

_____. "la Culture savante: reconnaissance du terrain". Questions de culture 1, [Québec], IQRC/Léméac, [1981], pp. 17-34.

Hoggart, Richard. la Culture du pauvre. Etude sur le style de vie des classes populaires. Traduction de Françoise et Jean-Claude Garcias et de Jean-Claude Passeron. Présentation de Jean-Claude Passeron. [Paris], Les Editions de Minuit, [1970]. 420 p. (Coll. "Le Sens Commun").

Hughes, Everett C. Rencontre de deux mondes. La crise d'industrialisation du Canada français. Préface et traduction de Jean-Charles Falardeau. [Montréal], les éditions du Boréal Express, [1972]. 390 p.

Lalive d'Epinay, Christian. "Persistance de la culture populaire dans les sociétés industrielles avancées". Avec la collaboration de Michel Bassand, Etienne Christe et Dominique Gros. Revue française de sociologie, XXIII, 1982, pp. 87-109.

Levasseur, Roger. "Contributions à une sociologie de l'action culturelle". Loisir et société, volume III, numéro 1, avril 1980, pp. 113-134.

_____. Loisir et culture au Québec. [Montréal], Boréal Express, [1982]. 192 p.

Monière, Denis. le Développement des idéologies au Québec. Des origines à nos jours. Montréal, Editions Québec/Amérique, [1977]. 381 p.

Morin, Edgar. l'Esprit du Temps 1. Névrose. Paris, Bernard Grasset, [1962]. 283 p.

_____. L'Esprit du Temps 2. Nécrose. Avec la collaboration d'Irène Nahoum. Paris, Bernard Grasset, [1975]. 271 p.

Soriano, Marc. les Contes de Perreault. Culture savante et traditions populaires. Edition revue et corrigée. [Paris], Gallimard. [1977 et 1968]. 525 p. (Coll. Tel, no. 22).

Touraine, Alain. la Société post-industrielle. Naissance d'une société. [Paris], Editions Denoël, [1969]. 317 p. (Coll. Bibliothèque Médiations, no. 61).

Wright Mills, C. les Cols blancs. Essai sur les classes moyennes américaines. Traduit de l'américain par André Chassigneux. [Paris], François Maspero, [1966]. 415 p. (Coll. Points).

III. Ouvrages méthodologiques

Filion, F.L. "Sources d'erreur dans les sondages", Nouvelles enquêtes. Bulletin des enquêtes statistiques menées par le gouvernement fédéral, Volume 4, numéro 3 - Troisième trimestre 1978, Ottawa, Statistique Canada, mai 1979. pp. 7-11. Catalogue 11-06, trimestriel.

Kinsley, Brian L. "Données abusives et valeurs aberrantes - Analyse de la surestimation et de la sous-estimation des heures de loisir", Nouvelles enquêtes. Bulletin des enquêtes statistiques menées par le gouvernement fédéral, volume 6, numéro 3 - Troisième trimestre 1978, Ottawa, Statistique Canada, décembre 1981. pp. 7-12. Catalogue 11-006, vol. 6, no. 3, Trimestriel.

Statistique Canada, Division de l'élaboration d'enquêtes auprès des ménages. Méthodologie de l'enquête sur la population active du Canada. 1976. Ottawa, Statistique Canada, octobre 1977. 139 p. bilingue. Catalogue 71-526 Hors série.

Statistique Canada. Secteur des services statistiques. Répertoire de méthodes d'évaluation des erreurs dans les recensements et les enquêtes. Ce répertoire a été rédigé dans les divisions de méthodologie du secteur des services statistiques, Statistique Canada, par une équipe composée de J.-F. Gosselin, B.N. Chinnaga, P.D. Ghangurde et J. Tourigny. Ottawa, Statistique Canada, novembre 1978. 27 p. Catalogue 13-564F Hors série.

Tremblay, Victor. "la Sélection dans les bottins téléphoniques et conséquences de la non-inscription". Nouvelles enquêtes. Bulletin des enquêtes statistiques menées par le gouvernement fédéral, volume 7, numéro 1- Premier Trimestre 1982, Ottawa, Statistique Canada, juillet 1982. pp. 7-15. Catalogue 11-006, vol. 7, no.1, trimestriel.

Vigderhous, Gideon. "Caractéristiques socio-démographiques des non-participants aux enquêtes sociales", Nouvelles enquêtes. Bulletin des enquêtes statistiques menées par le gouvernement fédéral, volume 3, numéro 2 - deuxième trimestre 1977, Ottawa, Statistique Canada, décembre 1977. pp. 9-16. catalogue 11-006, trimestriel.

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1:	Liste des activités de loisir cultivé.....	135
TABLEAU 2:	Liste des activités de loisir de masse et populaire.....	136
TABLEAU 3:	Age des pratiquants et des non-pratiquants.....	137
TABLEAU 4:	Scolarité des pratiquants et des non-pratiquants.....	138
TABLEAU 5:	Strates d'occupations des pratiquants et des non-pratiquants.....	139
TABLEAU 6:	Strates d'occupations des pratiquants et des non-pratiquants, à l'exclusion des non-travailleurs.....	140
TABLEAU 7:	Age des pratiquants et des non-pratiquants (25-64 ans)...	141
TABLEAU 8:	Scolarité des pratiquants et des non-pratiquants (25-64 ans).....	142
TABLEAU 9:	Strates d'occupation des pratiquants et des non-pratiquants (25-64 ans).....	143
TABLEAU 10:	Strates d'occupation des pratiquants et des non-pratiquants, à l'exclusion des non-travailleurs (25-64 ans).....	144
TABLEAU 11:	Pratiques de loisir selon les strates d'occupation.....	129

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	i
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I: <u>Une problématique d'étude du loisir au Québec</u>	5
I. Le loisir dans les sociétés industrielles avancées.....	7
A. Culture de masse.....	8
1. Culture de masse et création culturelle.....	10
2. Culture de masse et consommation culturelle.....	11
3. Culture de masse et revendication culturelle....	12
B. Relations dialectiques culture savante - culture populaire.....	16
1. Culture savante.....	16
2. Culture populaire.....	17
II. Le loisir dans la société québécoise.....	21
A. Les quatre formes culturelles.....	21
B. Culture savante, culture professionnelle, culture cultivée.....	23
III. Une problématique d'analyse du loisir au Québec.....	26
CHAPITRE II: <u>Elaboration d'un discours savant comme système de légitimation de la culture</u>	30
I. La dimension polémique du discours savant.....	32
A. Le clergé.....	32
B. Les industries culturelles.....	35
C. Le peuple.....	39

II. La dimension justificatrice du discours savant.....	42
A. Recours à la science.....	42
1. Recours à des symboles scientifiques.....	43
a. Statut scientifique des responsables des comités.....	43
b. Référence à des notoriétés scientifiques....	44
c. Appel la rationalisation.....	45
i. Organisation et planification du loisir....	46
ii. Recherche scientifique.....	46
2. Recours à la méthode scientifique.....	48
a. Définitions et classifications.....	48
b. Analyses comparatives.....	51
c. Sondages d'opinion.....	52
B. Le progrès.....	56
1. Le loisir: produit du progrès économique.....	56
2. Le développement de l'individu.....	58
C. L'Etat.....	59A
1. Droit au loisir	59A
2. Initiateur de projets culturels.....	61
3. Contrôle de la culture de masse.....	63
4. L'Etat et les associations volontaires.....	64
D. L'éducation.....	66
 CHAPITRE III: <u>Les pratiques savantes</u>	 71
I. Remarques épistémologiques et méthodologiques.....	73
A. Cadre de référence ou conceptuel.....	74
1. Concepts et classifications du loisir.....	75
a. De façon explicite.....	75
b. De façon implicite.....	81
2. Hypothèses et variables explicatives.....	81
a. Démocratisation du loisir légitime.....	82
b. Décentralisation du loisir légitime.....	84
B. Méthodologie.....	87
1. Erreurs d'échantillonnage.....	88

a.	Erreurs de couverture.....	88
b.	Erreurs d'échantillonnage.....	90
2.	Erreurs de non-réponse.....	91
3.	Erreurs de réponse.....	93
II.	Analyse et interprétation des résultats.....	97
A.	Cadre d'analyse.....	98
1.	Classifications du loisir.....	98
2.	Hypothèses et variables explicatives.....	100
a.	Démocratisation du loisir.....	100
b.	Décentralisation du loisir.....	103
c.	Biculturalisme.....	105
III.	La recherche en loisir au service de la culture légitime.....	108
A.	La recherche universitaire.....	109
B.	Fonctions des enquêtes sur le loisir.....	111
CHAPITRE IV:	<u>Une étude de cas</u>	116
I.	L'enquête.....	118
A.	Le cadre de l'enquête.....	118
B.	Limites de la présente analyse.....	119
II.	Paradigme d'analyse.....	120
A.	Description des classes sociales.....	122
1.	Classes populaires.....	122
2.	Classes moyennes.....	123
3.	Classes supérieures.....	124
B.	Catégories du modèle opératoire.....	124
III.	Analyse des résultats.....	125
A.	Les "pratiquants" et les "non-pratiquants".....	125
B.	Les pratiques de loisir.....	127

IV. Limites des enquêtes empiriques.....	130
CONCLUSION.....	145
NOTES ET REFERENCES.....	149
CHAPITRE I: Une problématique d'étude du loisir au Québec...	149
CHAPITRE II: Elaboration d'un discours savant comme système de légitimation de la culture.....	152
CHAPITRE III: Les pratiques savantes.....	160
CHAPITRE IV: Une étude de cas.....	169
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	171
BIBLIOGRAPHIE.....	172
LISTE DES TABLEAUX.....	178
TABLE DES MATIERES.....	179